

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

219^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Un essai de M. Méautis sur le héros tragique dans l'œuvre de Sophocle

On admire qu'après tant d'études et de livres consacrés à la pensée, aux auteurs et aux œuvres de la Grèce ancienne, M. Georges Méautis trouve toujours à se renouveler. C'est sans doute que les trésors de l'hellénisme sont inépuisables. Mais c'est aussi que notre savant compatriote, dans la ferveur qui l'anime pour la Grèce, fait preuve d'un inlassable esprit de curiosité... que le miracle grec, précisément, ne cesse d'alimenter!

L'ouvrage que M. Méautis vient de publier sur Sophocle, se lit avec un intérêt qui va croissant de la première à la dernière page. Il évoque un aspect de l'âme et de la grandeur helléniques auquel l'on n'est guère accoutumé de penser au cours des études classiques et même ensuite une fois que l'on possède son bagage d'idées, tout bouclé, sur l'antiquité grecque. «C'est une aberration», écrit l'auteur quelque part dans son livre, de croire à l'existence d'une Grèce cartésienne, laïque, ancêtre de la Déclaration des droits de l'homme. » Certes, la Grèce est terre de raison et de mesure. Il ne faut pas céder à la passion, à la violence et à l'exagération. Et rien n'est plus beau chez l'homme que l'équilibre harmonieux auquel il parvient grâce à la sagesse et à l'intelligence qui étaient les attributs de la déesse Athéna, la fille aimée de Zeus, le maître des dieux, et qui étaient aussi, rapprochement à opérer, les vertus que souhaitait le roi Salomon en réponse au songe que lui envoya Jahweh.

Mais le culte de la raison, M. Méautis nous le fait entendre justement, ne tourne jamais en Grèce au rationalisme. Il n'est que de voir le mépris dans lequel étaient tenus les sophistes par tout ce qui compte chez les esprits de la philosophie, de l'art et de la littérature helléniques. La grandeur de l'homme, la Grèce ancienne en avait plus que la perception, mais la nette conviction, était au-dessus de la raison et de l'intelligence. L'importance qu'elle attachait aux héros en apporte la preuve. Le héros, ce n'est pas le dieu. C'est l'homme pleinement devenu lui-même, l'étant devenu au prix de la souffrance, et accédant aux cimes parce qu'il a été broyé auparavant, parce qu'il a passé par la « nuit » et qu'il en a triomphé. Aussi bien est-ce là, d'après M. Méautis, ce qui apparaît dans toutes les œuvres de Sophocle et notre compatriote consacre son beau livre à nous le montrer.

Il subsiste sept pièces du grand tragique grec et le héros — ou l'héroïne — mis en scène dans chacune d'elles est partout ce personnage anéanti par un drame contre lequel sa volonté ne peut rien, et qui ressuscite en quelque sorte à la fin de la tragédie, souvent même dans la mort parce que celle-ci est une vie plus haute, où le héros devient plus proche des dieux. Préfiguration du drame du Calvaire, note M. Méautis. Pour le chrétien, le drame du Calvaire est le drame unique, la seule histoire, comme disait Péguy, qui soit jamais arrivée. Mais il est bien vrai, en effet, que la pensée grecque autant que la pensée juive, bref toute la pensée antique, devait annoncer ce seul événement...

Qu'il s'agisse donc d'Ajax, de Philoctète ou d'Oedipe, ces hommes par leurs mérites exceptionnels, leur valeur ou leur vertu, auraient été dignes en apparence d'un sort heureux mais ils ont été éprouvés au contraire jusqu'à l'agonie et ils ne sont devenus dignes de leur nom de héros qu'une fois l'agonie traversée. Et Sophocle ne fait pas exception pour ses hautes figures féminines. A des degrés divers, son Electre que guette déjà l'hystérie, sa Déjanire, héroïne un peu bornée des Trachiniennes, et son admirable Antigone ont connu aussi les pires souffrances avant d'accomplir leur destin. Antigone en particulier est au sommet de l'art de Sophocle. La pure jeune fille qui enfonce les ordres de Créon, parce qu'elle croit qu'il y a d'autres lois au-dessus des lois terrestres, et qui puise dans cette croyance la force tranquille de s'exposer aux risques les plus graves, est vraiment, dans sa grandeur, de tous les temps. Elle est vraiment une des plus belles figures universelles que l'art ait évoquées.

René BRAICHERT.

1) «Sophocle, essai sur le héros tragique», Albin Michel, Paris.

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: REVUE ÉCONOMIQUE
 - Sur la corde raide
 - TOUS LES SPORTS
 - Chiappella n'a pas été puni
- Page 12: REFLETS DE LA VIE DU PAYS
 - Secrets et indiscretions militaires
- Page 14: ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
- Page 17: LES ARTS ET LES LETTRES
 - «La métamorphose des dieux» d'André Malraux

La rencontre des quinze ministres de la défense et des affaires étrangères a été fructueuse

UN ACCORD DE PRINCIPE SUR LES QUESTIONS MILITAIRES

La conférence de l'OTAN se terminera ce matin par l'approbation du communiqué final

PARIS, 18 (A.F.P.). — Les quinze ministres de la défense et des affaires étrangères sont parvenus à un accord sur toutes les questions militaires au cours de la séance de hier après-midi. Sur le plan scientifique le Conseil a décidé de désigner un conseiller scientifique assisté d'un comité scientifique qui examinera les différentes propositions soumises au Conseil concernant la coopération scientifique des pays membres.

Il convient de préciser que l'accord intervenu sur le plan militaire est un accord de principe portant acceptation de l'offre américaine de fournir aussi bien les rampes de lancement que les stocks d'engins atomiques. Ce principe, une fois admis, il appartiendra au commandant en chef de l'Alliance atlantique de désigner les emplacements des rampes de lancement et les lieux de stockage des engins atomiques. Dans l'intervalle, les puissances qui acceptent l'offre américaine ou qui l'ont déjà acceptée négocient avec les Etats-Unis les questions concernant la garde, le financement et l'emploi de ces armes modernes.

Les modalités de la coopération scientifique

En ce qui concerne la coopération scientifique, les ministres ont renvoyé à une commission technique dirigée par un conseiller scientifique le soin de déterminer les modalités de la coopération scientifique entre les pays membres de l'Alliance atlantique, coopération dont le principe est acquis.

virtuellement acquis sur tous les points», a dit M. Spaak au début de sa conférence de presse de mercredi soir.

«Nous avons couvert au cours de la conférence tous les points qui étaient à l'ordre du jour: les textes sont pratiquement prêts sur presque toutes les questions étudiées», a ajouté M. Spaak. Il reste d'autre part à régler certains points de rédaction, et d'autre part, à décider si la déclaration de principe devra être jointe au communiqué ou en être séparée.»

M. Spaak: «Un accord est virtuellement acquis»

«Nous avons à peu près terminé la conférence, c'est-à-dire qu'un accord est

(Lire la suite en 19^{me} page)

Selon des experts allemands et belges

Les Alpes françaises et italiennes se prêtent à l'installation de rampes pour le lancement de fusées

PARIS, 18 (A.F.P.). — Les Alpes françaises et italiennes se prêtent particulièrement à l'installation de rampes pour le lancement de fusées à moyenne portée.

Cette constatation est faite dans l'entourage de certaines délégations européennes notamment l'Allemagne et la

Belgique. On fait remarquer en effet dans ces milieux qu'une rampe exige un terrain considérable, on prend même qu'elle occuperait une superficie triple de celle d'un aérodrome moderne. En outre, fait-on remarquer, ces installations doivent forcément être tenues à l'écart des agglomérations.

Bonne situation stratégique

Les experts allemands et belges, notamment, aboutissent donc à la conclusion qu'il serait difficile de trouver des emplacements adéquats dans des pays où la densité de population est extrêmement forte.

(Lire la suite en 19^{me} page)

L'activité diplomatique à Paris

M. Eisenhower a déjeuné à l'Élysée

PARIS, 18 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a reçu successivement mercredi matin à sa résidence le premier ministre de Grèce, M. Constantin Caranilis, et le premier ministre de Turquie, M. Adnan Menderes.

Puis le président Eisenhower a assisté à un déjeuner privé offert en son honneur à l'Élysée par M. René Coty, président de la République française.

(Lire la suite en 19^{me} page)



Le président Eisenhower au SHAPE, en compagnie du général Norstad.

Les trois «grands» d'Asie Le Japon première puissance économique de l'Extrême-Orient

Notre correspondant pour les affaires asiatiques nous écrit:

Meurtri par la guerre, ayant perdu ses territoires d'outre-mer, le Japon a néanmoins opéré un beau redressement en même temps qu'il retrouvait sa place de première puissance économique en Asie.

Ayant réussi à préserver son indépendance au XIX^{me} siècle, le Japon n'a pas connu d'entrave à son expansion. Celle-ci a été d'autant plus vigoureuse que l'empire nippon a mis au service de la technique moderne les ressources que lui donnaient sa souplesse naturelle et son opiniâtreté au travail.

Malgré la pauvreté de l'archipel, le Japon a utilisé au maximum ce dont il disposait. De par la configuration du sol et les conditions climatiques, la surface des rizières n'a passé que de 2.500.000 ha. en 1877 à 3 millions

en 1939. Les rendements à l'hectare sont montés par contre de 2100 à 3500 kg. Ce dernier est un des plus gros du monde. La Chine n'arrive qu'à 2500 environ, l'Inde à 1000.

Dans le domaine industriel, l'avance japonaise est encore plus nette: déjà en 1933, l'empire nippon employait 6 millions d'ouvriers dans ses usines modernes, soit 18% de la population active. Or, en 1951, l'Inde n'engageait dans l'industrie que le 1,8% de ses travailleurs. En 1951, la sidérurgie japonaise produit 8 millions de tonnes d'acier; l'Inde et la Chine n'arrivaient à la même date qu'à un million pour des populations beaucoup plus élevées. En 1938, la consommation annuelle d'électricité atteignait 400 kWh. par tête au Japon. En 1951, l'Inde n'était qu'à 18 kWh. et la Chine à 10 ou 12.

Gilbert ETIENNE.

(Lire la suite en 14^{me} page)

Ne voulant aucune modification à son projet de budget

M. Gaillard pose de nouveau la question de confiance

C'est un budget-frein qui a été établi en attendant le budget-reprise

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

M. Félix Gaillard a posé hier soir la question de confiance contre toute modification de son projet de budget. Il l'a fait sans crainte, la plupart des projets d'amendement ayant déjà été retirés par leurs auteurs. M. Gaillard obtiendra donc une nouvelle fois la confiance.

La réunion de l'OTAN a quelque peu éclipsé ces débats, d'ailleurs sans passion, sur le projet de budget 1958. Et pourtant, il s'agit cette fois d'un budget pas tout à fait comme les autres. Certes, il n'est pas plus en équilibre que tant de précédents mais il comporte une impasse — selon la nouvelle terminologie — nettement moins forte que les autres. Le courant est, au moins sur le papier, renversé, car l'impasse prévue n'est que de 600 milliards contre 950 en 1957 et plus de 1000 en 1956. Et cela malgré des augmentations de salaires, la hausse des prix et une dépréciation de la valeur de la monnaie. Il y a donc eu un énorme progrès, dont on se rend compte si l'on pense que le transfert pur et simple du budget 1957 en 1958 aurait amené une impasse de près de 1500 milliards.

INTERIM.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Nouveaux tremblements de terre

EN IRAN ET EN RUSSIE

TÉHERAN, 18 (A.F.P.). — De nouvelles secousses telluriques ont été ressenties mercredi matin dans les régions sinistrées du Kurdistan que visite le premier ministre, M. Manoutcher Eghbal.

(Lire la suite en 19^{me} page)

D'un bout à l'autre...

Une histoire de chapeau

LUBECK. — La visite du conservateur du musée du vêtement de Stockholm, M. Svanter Svaerdstroem, a enlevé ces jours aux habitants de Lubeck une illusion chère.

Un chapeau de paille, qui faisait la fierté du musée Holsten-tor, car il était censé avoir couvert le chef du roi Gustave Vasa, lors de la fuite à Lubeck, en 1480, ne serait, selon le savant suédois, qu'un chapeau de femme de l'époque de 1840 environ (une simple intervention de chiffres... et de sexe!).

En revanche, M. Svaerdstroem manifesta un vif intérêt pour deux justaucorps admirablement brodés, que le roi aurait vraiment portés à cette époque.

... de la planète ★

SOUS L'INFLUENCE DE JOSEPH REVAI

Le gouvernement Kadar entre dans une phase répressive

Plusieurs procès sont actuellement en cours à Budapest

BUDAPEST, 18 (A.F.P.). — Plusieurs procès sont actuellement en cours devant les tribunaux de Budapest: celui de 17 ouvriers de Csepel, de 12 ouvriers de la ville de Gyor, d'un groupe de 15 prêtres catholiques, ainsi que d'un ancien secrétaire du cardinal Mindszenty.

On peut considérer maintenant que l'activité du gouvernement Kadar est entrée résolument dans une phase répressive. Beaucoup estiment que cette série de procès préliminaires laisse prévoir que le gouvernement prépare, non seulement le procès du colonel Maleter, et de Kopacsy, ancien préfet de police de Budapest, mais peut-être celui d'Imre Nagy lui-même.

L'homme du jour: Joseph Revai

Il paraît évident que les éléments de gauche du parti — rakisistes et staliniens — ont repris toute leur influence au sein du comité central avec l'appui de Moscou.

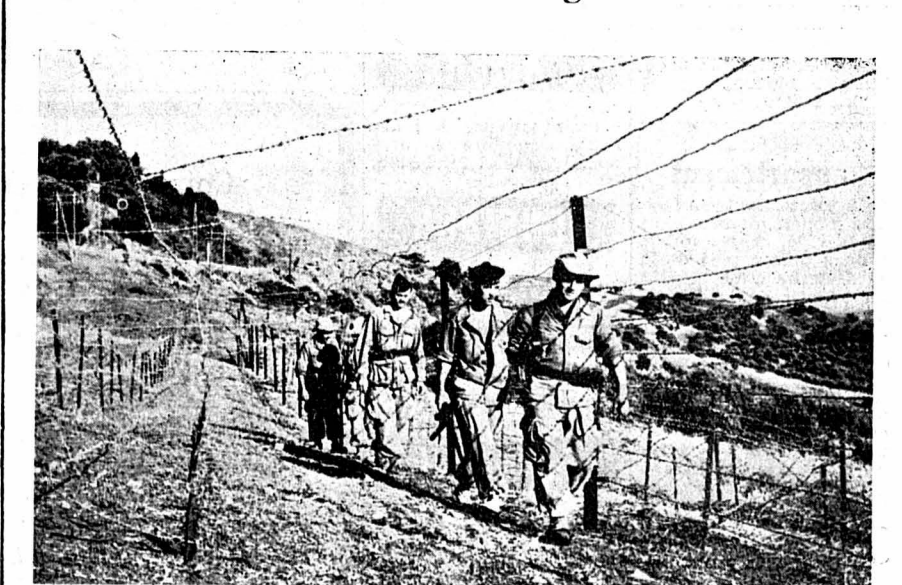
(Lire la suite en 19^{me} page)

Vent, inondations et brouillard sévissent en Italie

Des villages isolés par la neige

Lire également nos informations en dernières dépêches.

Barbelés à la frontière algéro-tunisienne



Sur une longueur de 320 kilomètres, des barbelés ont été établis sur la frontière algéro-tunisienne, afin d'empêcher les passages d'armes. Ces barbelés sont chargés de courant électrique à haute tension.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Ferme de construction
Demande de M. Joseph-Arthur Perret de construire une maison d'habitation et des garages au sud de sa propriété, 103, rue des Pahys (art. 6254 du cadastre).

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 3 janvier 1958. Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre, au centre de la ville, environ 300 m² de terrain à bâtir. Convient pour petite fabrique. — Adresser offres écrites à N. C. 5475 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Corcelles

A la requête des héritiers de M. Robert Wyss, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au domicile, avenue Soguel 15, à Corcelles, le vendredi 20 décembre, dès 13 h. 30, le mobilier suivant: une chambre à coucher, composée de deux lits complets, une armoire à une porte avec glace, un lavabo-commode avec glace et une table de nuit; un lit complet en bois, à une place, une petite coiffeuse, une armoire à 2 portes, une bibliothèque, une coiffeuse, une table de nuit, un porte-habits, une table-desserte, un mobilier en rotin, italien, composé de 6 pièces, une travailleuse, une sellette, chaises, une glace, un réchaud à gaz, un buste en marbre, tableaux, gravures, livres, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine.

La vente aura lieu au comptant. Boudry, le 16 décembre 1957. Greffe du tribunal.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du Tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, VENDREDI 20 décembre 1957, dès 14 h. 10, au No 19 de la rue de la Côte, à Neuchâtel (rez-de-chaussée):

2 buffets blancs, 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 7 chaises, 2 lavabos, 2 étagères, 1 appareil d'agrandissement photos, 2 tables (dont 1 de cuisine), ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. CONDITIONS: paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal: ZIMMERMANN.

A LOUER

Saint-Nicolas

A louer pour le début de février 1958, bel appartement de

3 chambres

dans immeuble moderne. S'adresser ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

Charmettes

A louer pour le 24 décembre 1957

appartement de 2 pièces

tout confort, quartier tranquille. Loyer mensuel Fr. 120.—, plus prestation de chauffage.

ETUDE PIERRE JUNG, Saint-Honoré 5 Neuchâtel - Tél. 5 82 22

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires 4, rue du Musée, Neuchâtel, Tél. 5 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la RUE DU MUSÉE (quai Osterwald)

APPARTEMENT MEUBLÉ

comprenant une grande chambre, hall-salle à manger, cuisine et salle de bains.

Au Sépey

A louer un chalet meublé, prix modéré. Tél. 8 26 97.

A échanger

appartement

de 3 pièces, tout confort, prix modéré, dans le haut de la ville, contre un de 2 ou 3 pièces, près de la gare. Ecrire à W. L. 5483 au bureau de la Feuille d'avis.

CORCELLES

A louer beau petit logement, 3 pièces, bains, cuisine et dépendances, pour le 24 mars 1958. — Adresser offres écrites à G. B. 5451 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Jeune couple cherche un petit appartement

modeste pour tout de suite. — Adresser offres écrites à Y. N. 5485 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Pour janvier, à louer petite chambre à personne sérieuse. Tél. 53096.

PENSIONS

CHAMBRE

chauffable, indépendante, avec pension, à louer à monsieur simple. Offres sous chiffres P 7996 N à Publicitas, Neuchâtel.

CHAMBRES

Four janvier, à louer petite chambre à personne sérieuse. Tél. 53096.

CHAMBRE

chauffable, indépendante, avec pension, à louer à monsieur simple. Offres sous chiffres P 7996 N à Publicitas, Neuchâtel.

CHAMBRES

Four janvier, à louer petite chambre à personne sérieuse. Tél. 53096.

CHAMBRE

chauffable, indépendante, avec pension, à louer à monsieur simple. Offres sous chiffres P 7996 N à Publicitas, Neuchâtel.

CHAMBRES

Four janvier, à louer petite chambre à personne sérieuse. Tél. 53096.

CHAMBRE

chauffable, indépendante, avec pension, à louer à monsieur simple. Offres sous chiffres P 7996 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Boudry MAISON

d'ancienne construction, en parfait état, comprenant: 1 logement de trois pièces, hall, cuisine, W.-C.; 1 logement de deux pièces et cuisine, lessiverie, garage et toutes dépendances. Adresser offres sous chiffres O. D. 5476 au bureau de la Feuille d'avis.

VAL-DE-RUZ

A vendre, en pleine forêt,

CHALET

de week-end, 1 1/2 pièce, en pierre, ou échange contre voiture 6 à 8 CV, si possible « VW ». Adresser offres à V. K. 5482 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecritureaux Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Ménage solvable de deux personnes cherche, pour fin mars ou fin avril 1958, LOGEMENT

simple de trois chambres, cuisine et dépendances. Région ville - vignoble. Adresser offres écrites à T. I. 5480 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un appartement

d'une pièce, non meublé, à Neuchâtel.

Offres sous chiffres P 8012 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche à louer pour mars 1958

appartement

de 5-6 chambres, si possible jardin, à Neuchâtel ou aux environs. — Offres sous chiffres H. R. 4572 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

HOME D'ENFANTS

déficients, d'inspiration protestante, cherche:

1 ÉDUCATEUR

1 MONITRICE

1 AIDE DE MAISON

de toute moralité, qualités d'intelligence et de cœur. Eben-Hezer, 1, chemin Levant, Lausanne, de 8 à 12 h. Tél. (021) 28 18 68.

Nous cherchons pour tout de suite ou époque à convenir, une

première de mode

Les postulantes doivent être au courant des achats de mode et capables de diriger le rayon.

Seules les personnes pouvant prouver avoir occupé place analogue et connaissant à fond la partie seront prises en considération.

Les offres manuscrites, avec prétentions de salaire, sont à adresser à la direction AUX ARMOURINS, à Neuchâtel. Joindre curriculum vitae, références et photographie.

La Commission neuchâteloise pour le service de maison et l'apprentissage ménager cherche

maitresses de maison

disposées à former des

apprenties ménagères

(durée de l'apprentissage: minimum une année). — Pour renseignements: Mme Ad. Niestlé, Gratte-Semelle 9. Tél. 5 50 03.

LA FABRIQUE AGULA

Serrières

cherche pour son département de contrôle

quelques ouvrières qualifiées

Places stables et bien rémunérées.

IMPORTANT MAISON

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

représentants

pour la vente de machines à coudre auprès des particuliers en Suisse romande. Vente facile.

Situation d'avenir; bon salaire; instruction approfondie. Conditions exigées: bonne présentation; élocution facile; moralité irréprochable; volonté et enthousiasme; habitude de la clientèle particulière.

Faire offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et certificats, sous chiffres O. U. 5239 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE DE BUREAU

au courant des travaux en général, et capable de recevoir la clientèle. La préférence sera donnée à une candidate alerte, vive et débrouillarde. Travail intéressant. Place stable et bien rémunérée. — Faire offres sous chiffres T. H. 5455 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant de Neuchâtel cherche

SECRÉTAIRE PRIVÉE

ayant de l'expérience, consciencieuse, intelligente, capable de faire la correspondance en français et en allemand, si possible connaissances d'anglais. Dictaphone. Semaine de cinq jours. Bureau dans situation tranquille, à quelques minutes du centre de la ville. Place stable bien rémunérée. Entrée à convenir. Adresser offres avec photo, curriculum vitae, sous chiffres P. C. 5424 au bureau de la Feuille d'avis.

PRESSANT. Employé P.T.T. cherche

appartement de 2 à 3 chambres avec chauffage. Faire offre à Polly Richard, rue du Pont 3, Tramelan (JB).

Corcelles - la Coudre

Fonctionnaire cherche pour le printemps ou date à convenir, logement de 3 pièces, à proximité du tram. Adresser offres écrites à H. P. 5287 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche

CHAMBRE

pour le 24 décembre; possibilité de cuisiner désirée. Demander l'adresse du No 5447 au bureau de la Feuille d'avis.

S.A. neuchâteloise d'étude de concessions hydrauliques

CHERCHE, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un dessinateur-électricien

et

un dessinateur-mécanicien

Situation stable. Caisse de pension. — Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaires à SANEC, Terreaux 1, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

sommelière ou sommelier

Tél. 5 14 10, restaurant du Jura.

Nous engageons

1 MÉCANICIEN COMPLET

Place stable et bien rémunérée pour personne compétente. Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à fabrique John-A. Chappuis S.A., Pesex (NE).

On cherche personne comme

aide de laboratoire

dans boucherie; travail accessoire; régulièrement quelques jours par semaine. Adresser offres écrites à S. H. 5479 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique de Neuchâtel cherche une jeune

AIDE DE BUREAU

consciencieuse et précise. Sténographie pas nécessaire. Place stable. Semaine de cinq jours. Prière de faire offres détaillées sous chiffres Z. M. 5432 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune fille de cuisine

nourrie, logée, blanche. Un jour de congé par semaine. Gages Fr. 160.—. S'adresser à l'Hôtel du Lac, Armoirins, téléphone 8 21 94.

Gouvernante

ou

jardinière d'enfants

est cherchée par famille. Entrée à convenir. — Ecrire sous chiffres R. 89 746 X. Publicitas, Genève.

Le restaurant du Rocher cherche une

fillette de service

présentant bien et de confiance. Entrée immédiate. Tél. 5 27 74.

On demande

sommelière extra

pour 3 à 4 jours par semaine et soirées. Dame acceptée. Connaissances des deux services. Tél. 5 24 77.

Nous cherchons pour le printemps 1958

JEUNE HOMME

en échange de notre fils qui connaît tous les travaux de la campagne et désirerait apprendre la langue française. Notre domaine est installé de façon moderne. Bon salaire et vie de famille assurés. — Famille E. Mäder-Fuchs, Stürubel, Rosshausen (BE). Tél. (031) 69 71 69.

On sortirait de grandes séries de

polissage et chromage

de pièces en laiton. Faire offres à R. Juvet, fabrication d'articles métalliques, Vieux-Châtel 27-29.

URGENT

Ménage de 4 personnes cherche

jeune fille

sachant cuisiner et tenir un ménage soigné, éventuellement remplacement jusqu'au 1er janvier. — S'adresser à Mme Ernest Stähli, coiffure et beauté, vis-à-vis de la poste, tél. 5 40 47, Neuchâtel.

Fille de buffet et fille d'office

sont recherchées pour tout de suite par le Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac. Se présenter. Téléphone 5 15 74.

On cherche

gouvernante - cuisinière

bien recommandée, parlant le français. Fort salaire à personne qualifiée. Adresser offres écrites, avec photo, à M. B. 5474 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie engagerait

concierge-magasinier

non logé. Place de confiance. Adresser offres écrites à P. E. 5477 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire qualifiée

très bonnes connaissances d'anglais et d'allemand, cherche poste intéressant avec responsabilité. Eventuellement à la demi-journée. Adresser offres écrites à Z. O. 5487 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

PEINTRE

très capable cherche place pour le début de janvier, pour apprendre le français.

Adresser offres à Ed. Brettenstein, Weihergasse No 20, Berne.

TABACS JOURNAUX

à remettre à Lausanne, 3 magasins bien situés, longs baux. Prix: Fr. 20.000.—, 24.000.— et 47.000.—, plus marchandises.

Faire offres sous chiffres OFA 8555 L. à Orell Füssli - Annonces, Lausanne.

A vendre

magnétophone

à ruban, modèle à double piste et commande par clavier, 3 kg. 450, haut-parleur incorporé. Accessoires. Cuisinière électrique noire, 3 feux, four, un canapé en moquette, un pupitre pour enfant. Tél. 5 18 92.

Occasion

A vendre 28 machines, dont

21 décolleteuses

(«Bechler», «Petermann», «Tornos»), en bon état de marche. — Adresser offres écrites à R. G. 5478 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

TRICYCLE

«Wisa-Gloria», une

ARMOIRE

avec glace. — S'adresser: Faros 28, 2me à gauche.

A vendre, 1 pousse-pousse «Dodo», 1 parc et 1 chaise usagée. S'adresser: Ecluse 24, 2me à droite, après 18 heures.

Train mécanique

«Buco» avec rails électriques, à vendre, 25 fr. Tél. 5 61 25.

A vendre

pick-up, fouet électrique, selle galvanisée. Tél. 5 66 51, après 19 h.

A vendre

PATINS A GLACE

avec chaussures brunes, pour fillette, peinture No 34. Prix: 30 fr. — Tél. 5 81 53.

A vendre quelques

tables de salon

à prix avantageux. — Tél. 6 61 24.

A VENDRE 1 vélo d'enfant (jusqu'à 9 ans), état impeccable, révisé entièrement, pneus et chambres à air neufs, Fr. 55.—. Téléphone 5 11 15, entre 12 h. et 14 h. et dès 18 h.

A vendre bon

VIOLON

d'étude, avec archet et étui, 120 fr. Tél. 6 40 02.

La droguerie

S. WENGER

Seyon 18 - Grand-Rue 9 NEUCHÂTEL

vous offre

ses eaux de Cologne, coffrets, parfums, liqueurs, etc., pour vos cadeaux de Noël et Nouvel-An

VOIR VITRINES Grand choix de bougies

Pour cadeaux utiles

Bicyclettes

Tous accessoires

M. BORNAND

POTEAUX 4

CADEAUX

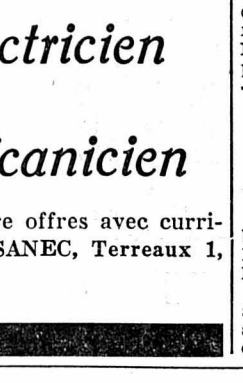
de Fr. 2.— à Fr. 5.—: Toiles d'Iran - Bibelots indiens

CHEZ GANS-RUEDIN. TAPIS

Grand-Rue 2

SWISSA

la machine à écrire suisse parfaite



Ses 11 avantages:

- 1. Cylindre normal
2. Clavier normal
3. Interligne 1, 1 1/2, 2
4. Guide-cartes
5. Bloqueur du chariot
6. Ruban normal 10 m.
7. Ruban bicolor
8. Changement automatique du ruban
9. Margeurs à gauche et à droite
10. Réglage de la marge
11. GARANTIE UNE ANNEE

Complète avec coffret

au comptant Fr. 297.— par mensualités à raison de Fr. 30.— en location mensuelle Fr. 15.— Mise à l'essai gratuit

Reymond

9, rue Saint-Honoré Neuchâtel

PRO JUVENTUTE

Pas une lettre, pas une carte de vœux, pas un envoi d'étrennes sans son timbre Pro Juventute



Véhicules à moteur

CHEVROLET

18 CV, 1953. Limousine 4 portes, beige. Belles housses similicuir comme neuves. Pneus 80%. Roulé 60.000 km.

J.-L. SEGESSEMAN, GARAGE DU LITTORAL

NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot Début nouvelle route des Falaises Tél. 5 26 38

A vendre d'occasion

« Hillman »

6.03 CV, 4 places, 4 portes, en parfait état de marche et de pneus, 850 francs. Echange contre auto ou scooter. Tél. 5 50 53.

Je cherche à acheter

DANS LE CADRE DES JOLIS CADEAUX

Ariane

EN EXCLUSIVITÉ

«ARIANE» — un nom magique
 «ARIANE» — un gavroche merveilleux, créé pour vous en Italie et lancé par Audrey Hepburn dans le film «Ariane»
 «ARIANE» — Vous le porterez demain avec le même charme grâce à sa nouvelle forme

8.90



8⁹⁰

AU LOUVRE
 LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Notre choix en carrés pure soie et écharpes de laine est incomparable de 2.95 à 19.80

Pour vos Cadeaux
 Vedette de notre rayon jouets
 Magnifique LANDAU en métal verni, exécution moderne avec capote, intérieur plastic blanc. Coloris bleu swissair **69.-**
 Grands Magasins **au Sans Rival**

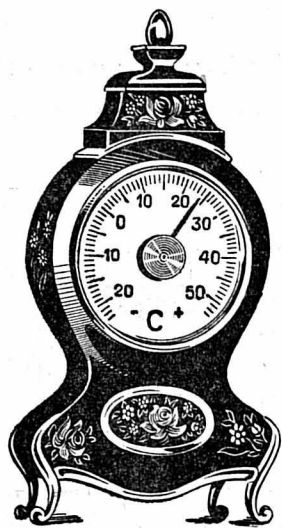
Un cadeau très apprécié

Thermomètre, style neuchâtelois, hauteur 10 cm., dans les coloris rouge, noir et crème.

Sans étui . . . Fr. **14.50**

Avec étui . . . » **21.50**

CLAIRVUE
 NEUCHÂTEL
 Portes-Rouges 163



Ils sont arrivés les fameux
ASTI
 1er choix Moscato et gazéifié Fr. 3.50 + luxe
VERMOUTH
 Marzano extra le litre Fr. 2.50 chez
Dessibourg
 PRIMEURS succ. de Cerutti Grand-Rue 7 Tél. 5 30 43

A vendre **vélo** de dame, marque «Cilo», à l'état de neuf. Tél. 8 22 29 après 19 heures.

MACHINE A COUDRE «BERNINA», électrique KL 117 zig-zag, en parfait état.
SAXOPHONE argenté, «Dolnet» ml b (Paris), avec coffre. Téléphone (038) 7 15 60.

A vendre manteau noir, pure laine, pour dame, taille 42-44, à l'état de neuf, souliers de ski No 37, prix avantageux. — Téléphoner au 5 23 76 aux heures des repas et le soir.

CADEAUX

jusqu'à 2.— :
 Parfums à brûler
 Toiles d'Iran - Bibelots indiens
 CHEZ **GANS-RUEDIN** TAPIS
 Grand-Rue 2



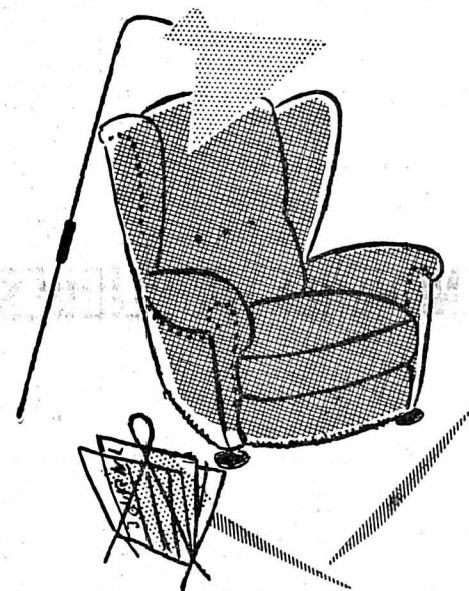
Le nouveau rasoir **REMINGTON «Super 60»**
 Fr. 135.-

Reprise de votre vieux rasoir à un prix intéressant

AU MAGASIN

Vuilliamenet & Co S.A.
ELECTRIQUES
 INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
 TEL 5 17 12 GRAND RUE 4

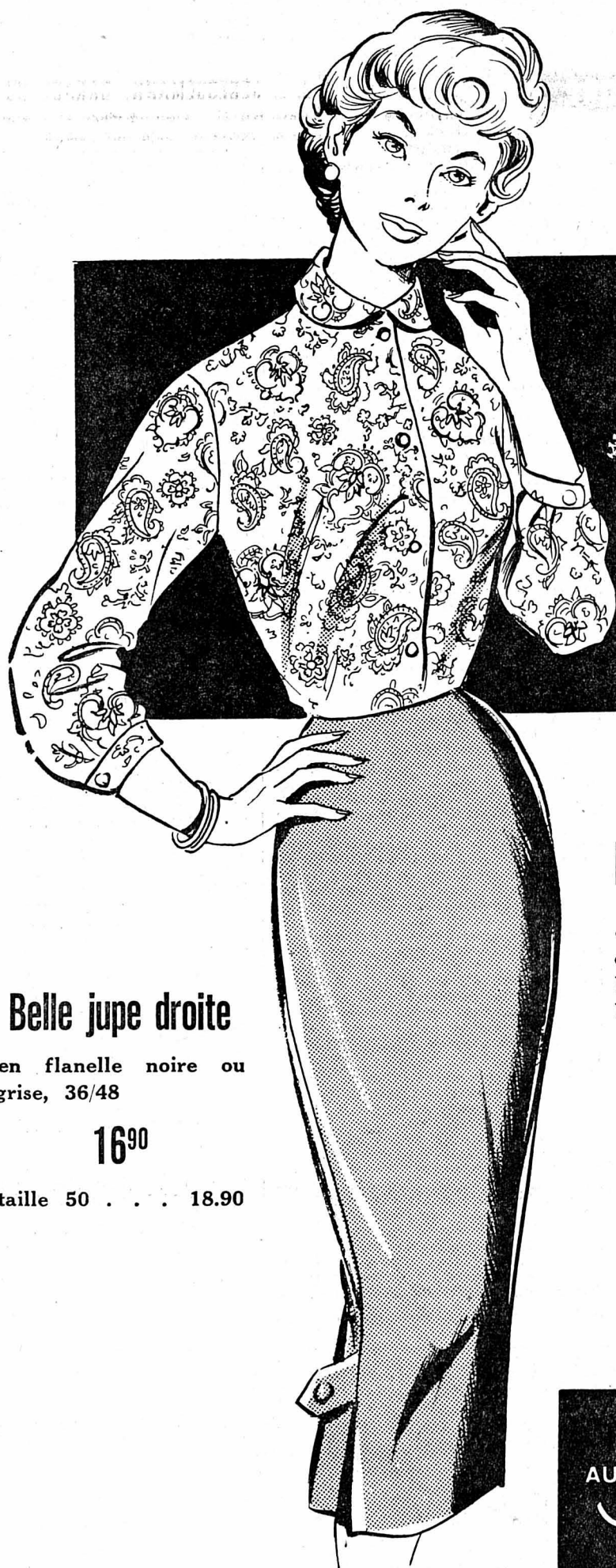
Pour passer de douces heures de détente : une bergère



Nombreux modèles à voir dans notre vaste exposition où vous trouverez également pour les fêtes un CHOIX IMMENSE de : fauteuils - divans - entourages - combinés bureaux - bibliothèques - guéridons - lampadaires - tapis - sellettes - petits meubles, etc. à des prix avantageux
FABRIQUE DE MEUBLES

Rossetti

BOUDRY le meuble qui meuble



BLOUSE MODERNE

en coton molletonné, dessins cachemire, col italien se portant ouvert ou fermé, blanc/rose, blanc/bleu, bleu/blanc, jaune/blanc, tailles 38-48

13⁹⁰

Belle jupe droite

en flanelle noire ou grise, 36/48

16⁹⁰

taille 50 . . . 18.90

AUX **Armourins**
 NEUCHÂTEL

La belle confection pour dames

Mettez **4 tubes** en réserve!

Car, en temps de Noël, il faut être muni! La fine Mayonnaise Thomy, dans son tube à décorer, permet d'agrémenter la plupart des mets et . . . comme par miracle, d'accommoder les reliefs du festin en petits plats pleins d'attrait. Déjà souvent, une réserve de Mayonnaise Thomy a sauvé brillamment une situation compromise!

Mayonnaise Thomy



Thomy + Franch SA Bâle

Porcelaine
 Cristaux
 Céramique
 Argenterie
 Coutellerie

Hollberger & Co
 PLACE DU MARCHÉ-NEUCHÂTEL

Escompte S.E.N.J. 5 %



Revue économique

Sur la corde raide

L'image est usée, mais elle reste bonne pour caractériser la situation des gouvernements français, lesquels, dans un régime lui aussi usé jusqu'à la corde, ne semblent exister que pour être renversés.

Quel serait le sort du gouvernement Gaillard si la conférence de l'OTAN ne s'était pas ouverte lundi à Paris? Peut-être aurait-il rejoint dans la tombe ses vingt-deux prédécesseurs de la IV^{ème} République, tant son existence est précaire en raison de l'intransigeance des socialistes qui, non contents d'avoir vidé la caisse de 1956 à 1957, s'opposent à toute réforme administrative susceptible de réduire le déficit et ne parlent que d'impôts nouveaux alors que l'économie française est paralysée par une fiscalité excessive et surtout désordonnée qui la met en état d'infériorité face à ses partenaires du Marché commun et de l'OECE.

Des expédients

Le résultat et les conséquences de l'absence d'un gouvernement stable et sage en France se traduisent par des mesures, ou mieux des expédients, qui en disent long sur la gravité de la situation. C'est ainsi que les banques agréées ont été invitées à mettre à la disposition du Fonds de stabilisation des changes le 30 % des avoirs en dollars qu'elles possédaient le 31 octobre dernier. En effet le Fonds de stabilisation ayant été contraint de céder à l'étranger les 100 milliards d'or que la Banque de France lui avait transférés cet été, ne possède plus assez de devises pour assurer l'échéance de fin d'année, évaluée à 54 millions de dollars, alors que la réquisition de 30 % des avoirs des banques agréées doit apporter 60 à 70 millions de dollars au Fonds de stabilisation.

On évitera ainsi de justesse le recours à l'étranger et c'est heureux, mais pour que cela soit suffisant, il faut qu'au cours des prochains mois la balance des paiements de la France reste équilibrée, sinon tout sera remis en question d'ici peu de temps.

Quatre mille tonnes d'or...

Cette situation est d'autant plus regrettable qu'elle est en partie artificielle puisqu'elle résulte du manque de confiance à peu près total du peuple français dans ses gouvernants. Quatre mille tonnes d'or sont cachées dans le bas de laine français, largement réparties dans les milieux les plus divers du pays, absolument improductifs et stériles. Mais qui les fera sortir de leur cachette en un temps où le franc perd tous les jours de sa valeur, où les prix montent sans cesse et où chacun, sauf les spéculateurs habiles qui sont une infime minorité, court après son argent?

Le poids d'une mauvaise administration

On a tenté et on tente encore de faire croire au Français moyen que la guerre d'Algérie est responsable de cette situation désastreuse. Or, comme le relève justement le « Bulletin de Paris », cet argument est faux : il faut distinguer, en effet, entre le coût des opérations proprement dites et l'entretien de l'armée. Transporté à Strasbourg ou à Montluçon, le soldat mangerait, userait ses vêtements, irait à l'exercice, tirerait sur cible, exactement comme à Alger ou à Blida. Quant aux avions des formations aériennes stationnées en France, ils consomment de l'essence, tout comme ceux qui surveillent la frontière tunisienne. Les 700 ou 800 milliards des « experts » mendésistes sont une imposture. Compte tenu de la réduction de notre contribution à l'OTAN, ils ne sont que 150 et, au fur et à mesure que l'ordre se rétablit, il va de soi que les frais deviennent moindres. Sans compter que si la France abandonnait l'Algérie, elle devrait accueillir les centaines de milliers de Français d'Algérie qui reviendraient dans la métropole, fuyant les persécutions, et qui pourrait chiffrer le coût d'une pareille émigration?

La réalité est plus simple : la France succombe sous le poids d'une mauvaise administration, conséquence elle-même de l'absence d'un gouvernement stable et soucieux du seul intérêt national. C'est ainsi que, par rapport à 1938, le coefficient d'augmentation des charges de l'Etat est supérieur à 100, tandis qu'il est de 20 seulement pour les prix agricoles et de 35 % des prix industriels. C'est donc l'Etat qui contribue le plus fortement à la vie chère, notamment par le canal des entreprises nationalisées où le déficit est de règle.

Le pétrole du Sahara

La présence de forêts effectives de l'armée en Algérie n'est donc aucunement la cause de la crise aiguë des finances publiques françaises. Bien au contraire, dans la mesure où l'ordre sera rétabli le plus rapidement possible, elle permettra à la France de mettre en valeur les gisements de pétrole du Sahara qui constitueront une somme de richesse appréciable puisque, selon des estimations prudentes, ils permettront d'ici à une dizaine d'années de subvenir aux besoins de la France en pétrole évalués à 34 millions de tonnes actuellement. Mais il est triste de penser qu'en face de ces perspectives favorables, les gouvernements les uns après les autres se tiennent un moment sur la corde raide et tombent sans avoir eu le temps et la possibilité de gouverner, c'est-à-dire de prévoir.

Philippe VOISIER.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ANGLETERRE Renforcement considérable de la livre...

Un exemple de la situation économique du Royaume-Uni durant le mois de novembre montre qu'en ce qui concerne l'économie intérieure, aucun changement de tendance n'a été enregistré. En revanche, sur le plan extérieur, cette période a été marquée par un considérable renforcement de la livre. La livre, en fait, a commencé à renforcer sa position sur les marchés peu après la déclaration faite en septembre par le chancelier de l'Échiquier sur les nouvelles mesures financières, et depuis lors, compte tenu des fluctuations inévitables, la livre a dépassé largement la valeur de \$ 2,80.

Le fait que les spéculations contre la livre — une des causes principales des lourdes pertes subies par les réserves d'or et de dollars au cours des mois antérieurs — sont terminées, conjugué avec les opérations commerciales normales en dollars, a amené un mouvement important d'or et de dollars en faveur des réserves.

Commerce extérieur prospère
Complétant ce redressement de la livre, le commerce extérieur a également été prospère, bien que les rentrées d'octobre comportent quelques éléments décevants. Quoique les pressions saisonnières soient en général favorables en octobre, les exportations qui ont été de l'ordre de 272 millions de livres, ont été de 1,5 % inférieures à celles des neuf mois précédents. De nombreux facteurs ont contribué à cette

situation; principalement la réduction des exportations de bateaux (lesquelles sont particulièrement soumises aux fluctuations) et une chute des exportations vers la France et l'Inde, à la suite des mesures de restrictions commerciales prises par ces deux pays. Mais les chiffres d'un seul mois peuvent souvent induire en erreur et n'indiquent pas nécessairement une nouvelle tendance.

Le Royaume-Uni bénéficie certainement en ce moment d'une grande amélioration dans les conditions du commerce international. La courbe croissante des importations a été compensée par des prix plus bas et ce mouvement de prix s'est produit opportunément à un moment où les importations ont augmenté en fonction de l'expansion de la production industrielle. La chute des prix des marchandises peut, naturellement, représenter quelque danger à long terme pour l'avenir des exportations, mais, jusqu'à présent, dans l'ensemble, les prix ne sont pas inférieurs à leur niveau d'avant la crise de Suez. D'ailleurs, le problème des prix des marchandises est essentiellement un problème mondial qui concerne beaucoup d'autres pays en plus du Royaume-Uni.

Le front économique intérieur semble comparativement stable. Ainsi, les derniers indices des prix de détail et des salaires hebdomadaires ont chacun montré un point de hausse après plusieurs mois de calme — le premier reflétant principalement les augmentations des loyers. Et bien que la production industrielle ait connu un moment défavorable en octobre, quand l'épidémie de grippe a atteint son maximum, la courbe de production reste croissante. Quelques biens de consommation, notamment les voitures ont, en fait, atteint les niveaux records de 1955.

Demain :
PLAISIR DE LIRE

SOCCER

Les dirigeants italiens n'ont pas puni Chiappella

Pour le match éliminatoire de coupe du monde Italie-Portugal, qui aura lieu dimanche à Milan, les joueurs italiens suivants ont été retenus :

- Gardiens : Bugatti (Napoli) et Pannetti (Roma).
- Arrières : Corradi (Juventus), Robotti et Cervato (Fiorentina).
- Demis : Chiappella (Fiorentina), Ferrario (Juventus), Segato (Fiorentina) et David (Vicenza).
- Avants : Ghiggia (Roma), Schiaffino (Milan), Firmani (Sampdoria), Gratton et Montuori (Fiorentina), Pivatelli (Bologna).

Contrairement à ce qui s'était produit dans un cas semblable avec le joueur suisse Hügli, Chiappella, qui a été expulsé du terrain par l'arbitre lors de la rencontre amicale Irlande du Nord-Italie du 4 décembre, à Belfast, n'a pas été suspendu par sa fédération ; il a pu ainsi de nouveau être sélectionné.

D'autre part, l'association irlandaise vient d'écrire à la fédération italienne pour demander que les officiels hongrois, qui devaient arbitrer la rencontre Italie-Irlande du Nord du 4 décembre, arbitrent celle prévue le 15 janvier.

On sait que les Hongrois n'avaient pas pu arbitrer le match Irlande du Nord-Italie il y a 15 jours, parce que le brouillard les avait bloqués à Londres. Les noms des officiels hongrois sont : MM. Zsolt, Virag et Harangozo.

Les années passent ! Walter et Hidegkuti remplaçants

Quatre joueurs seulement des vingt-deux finalistes de la coupe du monde 1954, à Berne, se retrouveront face à face dimanche, à Hanovre, lors du match international Allemagne-Hongrie. Ce sont le gardien Grosics et le demi Bozsk, du côté hongrois, le demi Eckel et l'avant Schaefer chez les Allemands. Deux autres joueurs également présents au Wembley ont été retenus comme remplaçants, à savoir respectivement Fritz Walter et Hidegkuti.

La composition de l'équipe allemande ayant déjà été communiquée, voici quelle est la formation hongroise pour cette rencontre :

- Grosics ; Matral, Sarosi ; Bozsk, Sipos, Berendi ; Sandor, Csordas, Machos, Gilles, Lenkel.

La coupe suisse Match de la dernière chance pour Servette à Lausanne

[FAN] Les footballeurs ont pris dès dimanche soir leurs vacances d'hiver. Pas tous ! La coupe mobilisera encore de nombreuses équipes dimanche et la moitié moins la semaine suivante. On jouera dans trois jours pour les huitièmes de finale à l'exception de Winterthur-Brunnen qui concernera le tour précédent et qui désignera l'adversaire de Young Boys.

Voici le programme :
Bellinzone-Bienne, Grasshoppers-Chiasso, Granges-Fribourg, Lausanne-Servette, Longeau-Berne, Lugano-Thoune, Urania-Lucerne, et, comme nous l'avions déjà dit, Winterthur-Brunnen.

Quels sont les favoris ? En premier lieu : Urania, Granges et Lugano, qui affrontent un adversaire militant dans une ligue inférieure à la leur et qui jouent de surcroît sur leur terrain. Cet avantage sera encore plus marqué dans le choc de Winterthur puisque Brunnen est l'ultime rescapé de deuxième ligue, ce qui est d'autant plus méritoire que les formations de première ligue ont toutes disparu de la compétition.

Les quatre autres parties mettent en présence des équipes de même catégorie : six de ligue A et deux de ligue B. Ces dernières se rencontreront à Longeau. On assistera vraisemblablement à un match équilibré, tant Longeau que Berne disposent de grands moyens athlétiques, lesquels jouent un rôle considérable dans une compétition aussi impitoyable que celle dotée du trophée Aurèle Sandoz. Nous accorderons un léger avantage à l'équipe dirigée par Nagy, mais nous ne serions guère étonnés que l'on doive recourir aux prolongations.

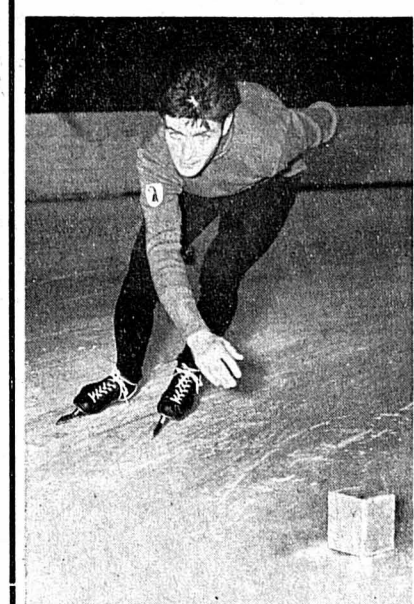
Malgré le handicap du terrain, Bienne possède autant de chances de se qualifier pour les quarts de finale que Bellinzone. Pour affirmer cela, on se base sur le match de championnat qui se déroula voici quelques semaines sur le même stade et que les Seelands gagnèrent par 2-0.

Choc d'une importance considérable que celui qui aura lieu sur les bords de la Limmat. Grasshoppers, qui conserve une excellente position en championnat, accueille le champion d'automne Chiasso, lequel n'a plus connu la défaite depuis la première journée du championnat où il fut battu au Wankendorf. Ce sera un match riche en coups de théâtre opposant des équipes aux moyens différents mais chacune de taille à l'emporter. Si nous devons désigner un favori, nous opterions cependant pour Grasshoppers, solide instrument de combat qui semble bénéficier actuellement d'une constance plus grande que Chiasso.

À Lausanne enfin, les Servettiens auront un difficile obstacle à surmonter s'ils ne veulent pas perdre leur dernière occasion de récolter des lauriers. Car, depuis leur défaite de dimanche contre Grasshoppers, le championnat est terminé pour eux. Et c'est parce qu'ils joueront contre Lausanne le « match de la dernière chance » qu'ils créeront peut-être la surprise (ou l'une des surprises) du jour !

L'Association genevoise des journalistes sportifs vient d'attribuer au marcheur Louis Marquis, plusieurs fois recordman de Suisse, son challenge du « Mérite sportif genevois » pour 1957. En outre, à titre exceptionnel l'équipe de basket du Junction B.C., champion suisse pour la cinquième fois consécutive, a reçu un challenge.

Patinage de vitesse au Dolder de Zurich



Une rencontre intervilles vient de se disputer sur la magnifique piste du Dolder de Zurich. Elle opposait les patineurs de Bâle, Lausanne et Zurich. La victoire sourit aux Rhénans qui eurent leur meilleur homme en Berini, ci-dessus en pleine action.

Tous les Autrichiens aux courses du Lauberhorn

Après une tournée d'inspection à Cervinia, Friedl Peiffer, représentant de la fédération autrichienne de ski, a déclaré que les coureurs qui n'avaient pas encore été désignés pour participer aux championnats du monde (disciplines alpines) disputaient les concours internationaux d'Adelboden (4-5 janvier) et de Wengen (10-11) au titre d'épreuves de sélection. S'aligneront donc à Adelboden : Prava, Oberaigner, Zimmermann, Mark, Hillbrand, Schranz, Leitner et Hinterseer. Quant aux concurrents autrichiens déjà retenus pour Bad Gastein, à savoir Toni Sailer, Anderl Molterer et Josl Rieder, ils avaient déjà annoncé qu'ils renonceraient à disputer les courses d'Adelboden, afin de placer leurs compatriotes dans des conditions absolument égales, mais ils ont en revanche l'intention de prendre part aux courses du Lauberhorn à Wengen.

- Les organisateurs du Tour cycliste de l'Ouest ont publié l'itinéraire de l'épreuve de 1958. Le départ sera donné à Lisieux le 28 juillet et l'arrivée sera jugée à Saint-Brieuc, le 3 août, après sept étapes dont les termes seront Granville, Rennes, la Roche-sur-Yon, Nantes, Lorient, Brest et Saint-Brieuc.
- L'épreuve de descente du Critérium de la « Première neige », disputé au Val d'Isère, a été remportée par le skieur français, François Bonlieu, devant ses compatriotes Vuarnet et Duvalier.
- La commission du Tour cycliste de Suisse a désigné comme villes étapes de la prochaine édition de l'épreuve Berne, Klosters, Locarno et Soleure. C'est la première fois que Klosters recevra les coureurs du Tour, tandis que Locarno, pour le Tessin, succède à Bellinzone et à Lugano. Des porteurs sont encore en cours avec d'autres localités.

CYCLISME

Coppi conservera les mêmes « domestiques »

Bien que Fausto Coppi n'ait encore pris aucune décision officielle au sujet du groupe extra-sportif dont il défendra les couleurs au cours de la saison prochaine, il pourra compter sur la collaboration des coureurs qui l'ont jusqu'ici assisté dans les principales épreuves internationales. Ce sont : Milano, Gismondi, Filippi et Cassano, auxquels viendront vraisemblablement se joindre Pizzoglio, Salza, Guazzini, Mora et Furloni. D'autre part, le « campionissimo » courra encore sur des bicyclettes portant son nom.

Enfin, pendant son absence en Amérique du Sud, il sera représenté par un avocat milanais qui poursuivra les pourparlers avec le nouveau groupe sportif auquel il devrait appartenir. Mais d'ores et déjà Coppi s'est engagé à participer au Tour de Sardaigne (en six étapes, du 21 au 26 février), à Nice-Gènes (2 mars) et à Paris-Nice (en sept étapes, du 10 au 16 mars).

ESCRIME

Belle victoire de Thiébaud

Les brassards de fin d'année de la Société d'escrime de Neuchâtel viennent d'être disputés à la Salle Bussière de notre ville.

On constata que les fleuretistes sont malheureusement de plus en plus rares chez nous. Par contre, le tournoi à l'épée donna lieu à des assauts d'autant plus disputés que le vainqueur s'attribuait (pour la première fois cette année) un challenge offert par un ami de la société résidant au Pérou. Fernand Thiébaud démontra à cette occasion qu'il reste le meilleur escrimeur de notre ville et il s'imposa à tous ses adversaires grâce à une technique remarquable et son plus grand sens de l'assaut.

- Résultats :
- Fleuret : 1. Haag, 4 victoires ; 2. Krebs, 3 ; 3. Juvet, 2 ; 4. de Touredil, 1 ; 5. Négel, 1.
 - Épée : 1. Thiébaud, 7 victoires ; 2. Langer, 5 ; 19 touches reçues ; 3. Haag, 5, 24 touches reçues ; 4. Brugger, 4 ; 5. Négel, 3 ; 6. Juvet, 2 ; 7. Rossier, 2.

Apprenez aussi que...

- Les courses internationales féminines de Grindelwald constitueront une véritable répétition générale des championnats du monde de ski puis- qu'à deux semaines du départ final d'inscriptions les concurrentes de treize nations sont d'ores et déjà annoncées, soit : Norvège, Autriche, France, Italie, Hollande, Allemagne occidentale, Allemagne de l'Est, Canada, Belgique, Tchécoslovaquie, Pologne, Grande-Bretagne et Suisse.
- Les inscriptions de treize nations sont parvenues jusqu'à présent aux organisateurs des championnats du monde de hockey sur glace, à Oslo, à savoir : Canada, États-Unis, Suède (détenant le titre), URSS, Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Yougoslavie, Finlande, Norvège, Allemagne de l'Est et l'Allemagne occidentale.
- Après l'assemblée du comité national du cyclisme, on précise que c'est vraisemblablement uniquement avec des coureurs allemands que les Suisses s'élèveront au prochain Tour de France, et non avec des Autrichiens.

Notre chronique hebdomadaire de ski

Nouvelle formule de slalom à Adelboden

Samedi 5 et dimanche 6 janvier prochains auront lieu les Journées internationales d'Adelboden, premier événement sportif important de la saison de ski. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur le programme de cette manifestation ainsi que sur le nombre et la qualité des coureurs inscrits.

Mais aujourd'hui, nous nous bornerons à examiner une formule de slalom véritablement révolutionnaire qui sera inaugurée à cette occasion : les moniteurs, au lieu de prendre le départ les uns après les autres sur un même parcours et d'être ensuite départagés par le temps enregistré à l'arrivée, s'élanceront deux par deux, sur deux pistes voisines et aussi identiques que possible, et le premier arrivé sera qualifié pour le tour suivant, alors que le vaincu se verra éliminé. C'est là en somme une formule de coupe. On nous dit encore que les « têtes de série » — comme en tennis — seront désignées de manière à ne pas pouvoir se rencontrer avant les quarts de finale... Cette formule, chère à certains dirigeants de notre fédération, est destinée à renouveler le ski alpin.

La première question qu'on pourrait poser serait de savoir s'il en est vraiment ainsi. Mais ne chicanons point. Il est incontestable que du point de vue « spectacle », la formule ne manquera pas d'intéresser. Une course cycliste en ligne est plus spectaculaire qu'une course contre la montre. Ainsi en ira-t-il vraisemblablement avec le ski. Puis- que les parcours auront un tracé identique, on pourra immédiatement constater l'avance d'un concurrent sur l'autre. Et le « sprint » final ne manquera pas, lorsque tous deux se tiendront de près, d'être passionnant.

Voilà, avant que d'avoir mis cette formule à l'épreuve, le seul avantage qu'elle nous paraît revêtir par rapport à l'ancien système. Car, pour le reste, on peut se demander s'il n'en résultera pas des inconvénients majeurs.

Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cette chronique, nous livrer à une étude approfondie — et nous ne voudrions pas le faire avant qu'une première expérience ait été tentée. Aussi nous contenterons-nous de poser quelques questions auxquelles on pourra sans doute répondre au lendemain d'Adelboden :

- 1° Peut-on assurer que les deux pistes seront parfaitement identiques et qu'un concurrent ne sera pas avantage par rapport à l'autre ? Lorsque les écarts se comptent en dixièmes de seconde, il suffit de bien peu de chose pour influencer le résultat.
- 2° Ne devra-t-on pas nécessairement limiter à l'excès le nombre des participants ? Car s'ils sont trop nombreux, les « tours » seront aussi et les coureurs

DERNIERE MINUTE

Les footballeurs de Longeau joueront à Berne

Tandis que le match à rejouer des seizièmes de finale de la coupe suisse entre Winterthur et Brunnen a été définitivement fixé au dimanche 22 décembre, à Winterthur, les deux clubs bernols Longeau et Berne se sont mis d'accord pour disputer dimanche prochain leur match de huitièmes de finale non pas à Longeau, mais à Berne. Quant au BSC Young Boys, il recevra le vainqueur de Winterthur-Brunnen, en huitième de finale, le 29 décembre ; les autres rescapés en seront déjà ce jour-là aux quarts de finale.

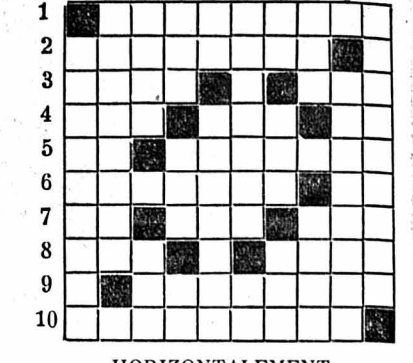
Rodolphe le Renne au Nez-Rouge

29.



MOTS CROISÉS

Problème No 600



- HORIZONTALEMENT
- On le coiffait d'un bonnet à poils.
 - Truchement de certains esprits.
 - Pain pour lapin. — Venus.
 - Partisan. — Temple japonais. — Adverbe.
 - Possessif. — Pour les jeux des grands.
 - Pièce de vaisselle. — Note.
 - Sur un pli qui n'ira pas loin. — Pronom. — Lettre grecque.
 - Gastéropode des mers chaudes. — Une excellente place pour deux personnes.
 - Font. — échoeur par surprise.
 - Ratiboisent.

- VERTICALEMENT
- Prononcer de la gorge la lettre R.
 - Sa racine est émolliente.
 - Apôtre des Francs. — Vieux tessin.
 - Tranche d'histoire. — Plainte. — Romains.
 - Conjonction. — Dans la sébile des vieux truands.
 - Reconnues comme vraies. — Avant Jésus-Christ.
 - Note. — Plus vif quand il est grand. — Il donne l'essor au tourisme.
 - Affluent du Danube. — Cours d'eau anglais.
 - Prétext Foreille.
 - Opposant.

Solution du problème No 599

1	C	O	R	N	I	C	H	O	N
2	E	P	O	U	S	E	U	R	V
3	R	I	S	E	T	T	E	R	E
4	V	A	E	R	M	O	N		
5	E	C	U	I	A	N	I	N	A
6	L	E	N	T	E	S	L	D	I
7	L	E	S	T	A	E	S		
8	E	S	M	U	R	I	L	L	O
9	S	M	E	R	I	D	I	E	N
10	R	E	S	I	D	E	N	T	

RADIO

Jeudi SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Beromünster). 12 h., concert viennois, de Sandauer (2). 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, avec Charlie Kunz, 12.45, inform. 12.55, musique sans passeport. 13.25, une ouverture d'Eric Coates. 13.30, compositeurs suisses : Paul Müller. 13.50, vieilles chansons françaises. 16 h., le dansant. 16.30, vos refrains favoris. 17 h., causerie-audition : l'Oratorio de Noël, de J.-S. Bach. 17.20, quatuor de Telemann. 17.30, le point de vue de F. Lallemand. 17.40, chansons de marins. 18 h., le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, colin-maillard. 20 h., le général du roi et feuilleton de D. du Maurier. 20.30, écho et mat. 21.15, les entretiens de Radio-Lausanne. 21.30, concert spirituel. 22.30, inform. 22.35, le miroir du temps. 23.05, deux nocturnes de Khatchatourian.

BEROMÜNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, mélodies variées. 7 h., inform. 7.05, une page de Beromünster. 7.25, zum neuen Tag. 11 h., émission d'ensemble : les poèmes symphoniques de Fr. Liszt. 11.20, chants populaires espagnols. 11.45, causerie. 12 h., variétés populaires. 12.20, wir gratulieren. 12.30, inform. 12.40, musique légère. 13.25, solistes. 14 h., de nouveaux livres d'enfants. 16 h., œuvres de J. Haydn. 16.40, livres et périodiques. 17.10, œuvres classiques pour piano. 17.30, « coutumes de Noël au Nordwald », jeu. M. Odematt. Lussy. 17.45, concert. 18.30, reportage. 18.45, carrousel de chansons. 19.20, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20.30, « Und führte sie nach Aegypten », pièce de J. Hendrich. 21.10, Prophetiae Sibyllarum ». O. di Lasso. 21.40, mélodies d'opérettes. 22.15, inform. 22.20, piano. 22.50, musique chorale contemporaine.

TELEVISION ROMANDE

17.30, l'écran magique : fétons Noël. 20.15, téléjournal. 20.30, écho et mat. 21.15, panorama du cinéma muet. 21.45, inform.

Emetteur de Zurich : 17 h., pour les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, « Le jubilé », comédie d'A. Tchekhov. 21 h., l'Angleterre d'aujourd'hui, documentaire. 21.20, livres d'art modernes. 21.40, dernière heure et téléjournal.

CARNET DU JOUR

CINEMAS
Palace : 15 h. et 20 h. 30. La madone des sleepings.
Arcades : 15 h. Festival Tom et Jerry.
20 h. 30. Le pays d'où je viens.
Rez : 20 h. 15. Sabotage à Carson City.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. L'alle de la mort.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Tu seras un homme, mon fils.

PHARMACIE D'OFFICE :
Pharmacie coopérative, Grand-Rue 6

La belle lingerie...

le cadeau rêvé

< HANRO >

< YALA >

< SCHERRER >

< JAKY >

Notre devise : La qualité

Ne manquez pas d'admirer notre vitrine

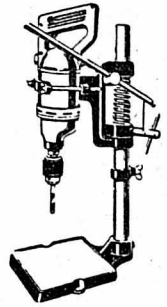


Pas de fête sans la bonne tresse de votre boulanger-pâtissier

Société des patrons boulangers de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

TOUT POUR LE HOCKEY
Prix avantageux
A. Grandjean
Seyon 24 a
NEUCHÂTEL
Tél. 5 15 62

Toujours frais rôtis, très aromatique, sans amertume,
LE CAFÉ qui accompagne un bon repas
MÉLANGE CUBAIN
250 gr. Fr. 3.20
Timbres escompte 5 %
Service à domicile
P. BERGER
Epicerie fine - Rôtisserie de café
Tél. 5 12 34
Rue du Seyon



Pour Noël

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE
PASSAGES
TOUS GENRES
coco, bouclé, moquette
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX
BOENOIT
Mallefer 20
Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement



Femme bien habillée... succès assuré!

Pour un JOYEUX NOËL nous vous offrons un grand choix en
ROBES HABILLÉES
ROBES A DANSER
ROBES DE COCKTAIL

lainages, soieries, taffetas, satin, etc.

Nous réservons pour les fêtes

la Soie
VILLEUMIER-BOURQUIN
CONFECTION - TISSUS - RUE DES EPANCHEURS

Magasin ouvert les lundis matins 23 et 30 décembre, dès 8 heures

Vous aurez beaucoup à écrire à Noël et à Nouvel-An et il vous faudra absolument

des **CARTES DE VISITE**
ou des **CARTES DE VŒUX**

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, rue du Temple-Neuf

tient un grand choix à votre disposition

PHILIPS lance



l'intégrale des neuf symphonies de

Beethoven

en six disques dirigées par Bruno Walter avec l'orchestre symphonique de New York

PHILIPS

La série complète de cette merveilleuse collection est en vente chez

HUG & Cie, Musique, NEUCHÂTEL

ceintures TERMARIN

contre refroidissements
rhumatismes
lumbagos

La ceinture de laine la plus agréable à porter

VENTE EXCLUSIVE :

PHARMACIE
DROGUERIE

F. TRIPET

NEUCHÂTEL

5 % S.E.N. et J.

Envois par poste



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La Tour du pendu

par **EDGE TRÉMOIS**

— Allô ? s'empressa Ginette. Ah ! c'est vous, Turlot ? Ne quittez pas... Je vous le passe.
— Allô ? Turlot ? Du nouveau ?
— Un cinq carats, portant la date et les initiales que tu m'as indiquées, a été engagé à l'agence de la rue des Volontaires... mais quatre mois avant la date présumée du crime.
— Ah ! s'exclama Valroy, quel qu'un m'a donc menti !
— Ou quelqu'une, souffla Ginette.
— Par qui a été signée la reconnaissance ?
— Par un certain Dani-Mohamed, se disant danseur mondain.
— Adresse ?
— Hôtel de la Kasba, ruelle de la Sablonnière. J'attends confirmation.
— Fais surveiller.
— Pas la peine, le tenancier nous appartient.
— Raison de plus. Et qu'on m'avise dès que l'oiseau sera au nid.
— Bon.
— Pour Epichari ?
— On continue les recherches.

— Merci, mon grand. J'attends tes nouvelles. Oui, je ne bouge pas de chez moi... à n'importe quelle heure...
Il racrocha.
— Ça se dessine ! gambada-t-il. Ginette sourit malicieusement.
— Pas besoin d'un gros coup de vent pour gonfler tes voiles, chère barque fragile ! Alors plus besoin d'hésiter, mon chéri. Route droite, claire... lumineuse : Montmartre, les Halles, Grenelle.
— Et pour toi ?
— Pour moi, le parc de Fleuries... la tour du pendu !
— Car tu irais ?
— Mais oui. Par ce beau temps, l'envie d'une petite promenade en auto me démange. Tu me la laisseras bien la voiture, durant quelques jours, chéri ? D'autant plus que je manquerais de tact en m'accrochant à tes basques.
— Hein ?
— Dans les milieux que tu vas explorer, mille tentations vont te guetter...
— Ginou !
— Sans compter ta Flèche rousse... Qui est au diable !
— Mais en reviendra... Entre temps, attendons le coup de téléphone de Turlot.

VI

Ce matin-là, lundi 18 mai 1914, tout allait pour le mieux. Alerté dans la nuit par Turlot, qui

lui apportait confirmation et de l'adresse de Dani-Mohamed et de la rentrée de ce dernier dans son garni, Valroy s'était habillé en hâte.
Un taxi l'avait mené rue Cambronne, dans laquelle débouchait la ruelle de la Sablonnière.
Turlot faisait la discrètement le guet. Valroy débarqua à deux pas de lui, sans avoir l'air de le connaître et pria le chauffeur de l'attendre.
Elle avait bien piètre réputation cette ruelle de la Sablonnière, à cette époque « de la douceur de vivre ». Repaire d'apaches, enfer des imprudents qu'on y attirait pour les dévaliser.
Le Grand Hôtel de la Kasba (chambres avec cuisines) y entrait par une porte minable. Telle une sournoise paupière de borgne. Masure immonde, murs lépreux, couleurs obscures, parquets pourris.
Dans cet Eden, Dani-Mohamed jouissait d'une chambre individuelle. D'une chambre ? Non, plutôt d'un recoin, donnant par une imposte aux vitres vert-de-grisées sur une courlette lilliputienne. Les autres Nord-Africains de cette kasba s'entassaient dans des cabinets sans fenêtre et parfois sans lit, couchant à trois ou à quatre sur des matelas avachis, ou à même le sol.
De sa princière soupente, Dani régnait sur ces abandonnés d'Allah, à qui il ne daignait adresser la parole que pour exploiter leur naïveté. Lui, Allah le protégeait. La preu-

ve en était que ses entreprises réussissaient toujours. Aussi réglait-il ponctuellement son loyer et était-il bien vu de son logeur.
Ces premiers renseignements, Valroy les avait obtenus sans peine du tenancier de l'hôtel, Léon Valpéchaud, un ancien chenapan repent et indicateur à ses heures.
Pierre ne s'attarda pas en sa compagnie. Il préférait se rendre compte de visu.
« Ma première impression me trompe rarement », prétendait-il.
— Merci, Léon, coupa-t-il. Viens après-demain au Quai... On réglera ça. Je monte chez le Dani.
— Prenez mon passe, patron. C'est plus prudent !
Précaution opportune. Dani, en dépit d'un énergique toc sur la porte, suivi de la déclaration : « Police », se tint coi.
Valroy, sans réitérer l'avertissement, entra. L'Algérien, dans son lit, feignait de dormir.
Il avait un long visage noble à peine teinté d'ocre pâle, des traits réguliers, des yeux de cuivre neuf. De vrais miroirs à étournelles.
— Réveillez-vous ! Police ! répéta Valroy.
D'instinct, il ne l'avait pas tuteuré.
Dani frotta ses yeux de piéteur de femmes. Ses gestes, un peu prétentieux, étaient empreints d'harmonie.
— Excusez-moi, monsieur l'ins-

pecteur, dit-il avec déférence. Vous me surprenez en plein sommeil...
Valroy était surpris de l'entendre si élégamment s'exprimer. De son côté, Dani était déconcerté par le silence de son visiteur.
— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur l'inspecteur ? reprit-il. Désirez-vous que je me lève ? Dans ce cas, avez la complaisance de vous retourner. Je suis, sous les couvertures, dans un état de nudité biblique.
— Ne bougez pas et répondez-moi, grogna Valroy. Tâchez surtout de ne pas mentir.
L'Algérien eut un haut-le-corps d'un homme qu'on froisse.
— Je n'ai jamais, de toute ma vie, proféré un seul mensonge, protesta-t-il d'une voix indignée...
— Connaissez-vous ceci ? interrompit Valroy ?
Il lui présentait le poignard berbère.
Dani pâlit légèrement. Le policier ne le lâchait plus des yeux.
— C'est un outil de mon pays, déclara enfin le bellâtre. Voulez-vous me permettre d'en examiner le manche ?
— Allez-y.
Dani prit l'arme, la retourna dans tous les sens et soupira :
— Par Allah, c'est bien le même.
— Plait-il ?
— Le même que je vendis, une nuit, à un drôle de gars, dans un bal de la rue de Lappe.
— Un drôle de gars ?

— Un Albanais !
— Qui s'appelait ?
— Il me faut faire appel à ma mémoire ! Attendez... Ah ! voici : il se nommait Campari... Césari... Enfin, quelque chose dans ce goût-là... Un artiste...
— Quand l'avez-vous vendu ?
— L'an dernier... en février 1913. Il était sur le point de signer avec un cirque pour un numéro d'équilibriste. Ce poignard devait lui servir d'accessoire.
— Et vous avez oublié son nom ?
— Ma foi...
— Je vais vous aider : Epichari... César Epichari.
— C'est ça ! s'écria l'Algérien, César Epichari ! Mais pourquoi le recherchez-vous, cet acrobate ? Aurait-il commis un méfait avec mon couteau ?
— Je viens vous le demander.
Des odeurs fortes montaient de la courrette. Valroy alla fermer l'imposte, qui s'était entrouverte lors de son entrée brutale. Puis, tout d'une pièce, il fonça sur Dani.
— Alors ?... Vous ne voulez rien dire ?
— Comment pourrais-je savoir ? Je n'ai jamais revu cet Epichari ! J'ignore même s'il a signé son engagement...
— Bon. Parlons d'autre chose... Que faisiez-vous le 20 mai de l'an dernier, au Mont-de-piété de la rue des Volontaires ?

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

VAUD L'agriculture suisse en face de l'intégration européenne

Notre correspondant de Lausanne nous écrit : « L'agriculture suisse est, en face de l'intégration européenne, d'un scepticisme prudent et raisonné », a déclaré, à Lausanne, devant la Société des ingénieurs agronomes de la Suisse romande, le nouveau directeur de l'Union des paysans, M. René Juri.

La société avait consacré son assemblée d'automne à l'étude de l'intégration européenne. Elle avait invité, outre M. Juri, le ministre Olivier Long, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

Celui-ci a fait le point de l'intégration : après avoir rappelé que, dans le marché commun, notre pays entraînerait de compromettre à la fois sa neutralité et sa liberté commerciale ou industrielle, il a expliqué les principes que nos négociateurs défendent à Paris quant à la zone de libre échange : assouplissement des douanes, garantie de la liberté des entreprises, simplification de la bureaucratie commune, protection spéciale de l'agriculture des pays membres.

C'est ce dernier point que M. Juri devait, ensuite, préciser. Montrant que l'agriculture ne peut être assimilée à quelque autre branche de l'économie, parce que sa situation est infiniment plus périlleuse, le nouveau directeur de « Brougg » a mis l'accent sur la coordination des politiques nationales de subvention et d'aide aux paysans.

Mais, des nouveaux projets européens, M. Juri n'attend pas aveuglément du bien ! Il a rappelé que certaines promesses faites à l'agriculture avaient, sous la pression de nos partenaires, été trahies ; et plus précisément que, sur la demande de l'OEECE, la Suisse avait consenti à libérer ses produits agricoles à 75 %.

En résumé, approuvant le principe de l'intégration européenne, M. Juri a soutenu que la Suisse, dans ce domaine, ne devait pas lâcher la proie pour l'ombre. Et, concluant sur un « scepticisme prudent et raisonné », il en a appelé « au réalisme et à la loyauté de nos autorités et de nos négociateurs ».

Répartition des discastères aux nouveaux municipaux

LAUSANNE. — Après la séance du Conseil communal tenue mardi soir, où a été voté le budget pour 1958 comportant un déficit de 5,800,000 fr., la Municipalité, élue le 28 novembre, a attribué leur direction aux nouveaux élus : à M. G.-A. Chevallaz, syndic, radical, la syndication et l'administration générale ; à M. Alfred Bussey, socialiste, la direction de police. Les autres discastères n'ont pas changé de titulaires.

GENÈVE Marina Doria reçue par les autorités communales

Notre correspondant de Genève nous écrit : Marina Doria, la célèbre skieuse nautique, qui a remporté, cette année, le titre de championne du monde de ski nautique, a été l'objet, mardi matin, d'une très flatteuse réception à l'hôtel de ville de Genève, par les autorités communales.

Mlle Doria, qui était accompagnée de ses parents et des dirigeants du ski nautique club et de l'Union mondiale de ski nautique, a été chaleureusement félicitée par le maire de Genève, M. Maurice Thévenaz. Puis le municipal, délégué aux sports, M. Lucien Billy, lui a remis un souvenir au nom des autorités communales.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une audience du tribunal militaire de division 2A à Neuchâtel

Le tribunal militaire de division 2A s'est réuni mardi 17 décembre, à Neuchâtel, sous la présidence du lieutenant-colonel Hans Hof, grand juge. Le major Edouard Drexler, Genève, soutenait l'accusation.

Il ne voulait pas faire son cours de répétition

L'app. san. R. J., 1927, de la Cp. san. L. 31, a fait défaut au cours de répétition de son unité, qui devait commencer en mai 1957. L'accusé vivait à ce moment-là en Angleterre. Comme il est difficile, sinon impossible d'obtenir son permis de travail alors que l'on séjourne déjà dans le pays, il revint au pays en avril 1957 et fit immédiatement sa demande auprès des autorités anglaises. Etant revenu en Suisse, l'accusé devait s'annoncer aux autorités militaires et accomplir son cours de répétition débutant le 18 mai 1957. Désirant cependant rester en Angleterre, il a refusé d'accomplir son cours de travail, il usa d'un subterfuge pour obtenir un congé, en envoyant d'Angleterre à son cdt d'unité une demande de dispense. Le pot aux roses fut cependant découvert par la suite, et c'est pour cette raison que R. est devant les juges militaires sous l'inculpation d'insoumission.

Reconnu coupable d'insoumission, R. est condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause.

L'épilogue d'un grave accident de la circulation

Alors qu'il circulait au volant d'un camion militaire, le gren. W. A., 1937, de la Cp. E.M. circ. 2, entra en collision avec une voiture civile portant plaques vaudoises. Le choc se produisit au moment où le véhicule militaire traversait inopinément une croisée de route à une allure assez vive et au mépris du droit de priorité.

Le conducteur de la voiture civile et sa femme furent gravement blessés. Quant aux passagers militaires du camion, ils ne furent que légèrement blessés, bien qu'ils aient été projetés sur la chaussée.

L'accusé reconnaît avoir roulé à une vitesse trop élevée, en faisant ressortir qu'il croyait que les vitesses marquées sur le compteur du camion étaient des kilomètres, alors qu'il s'agissait de milles anglais. W. est qualifié par son chef militaire d'excellent chauffeur. Il n'avait cependant pas grande expérience dans la conduite de ce genre de voiture.

Le tribunal reconnaît W. coupable de lésions corporelles par négligence et d'infraction aux art. 25 et 27 de la L.A. Il est en revanche acquitté de la prévention d'abus et dilapidation de matériel.

W. est condamné à une amende de 100 fr., cette condamnation devant être radiée après un délai d'épreuve d'un an.

Insoumission et inobservation de prescriptions

Le can. D. P., 1934, de la Btr. Id. Im. 2, a fait un apprentissage de boulangier qu'il termina avec succès. Il n'aimait pourtant pas son métier et préférait travailler par la suite comme manoeuvre. D. est considéré comme un homme instable, peu travailleur et s'adonnant parfois à la boisson. Les renseignements militaires sont, en revanche, assez favorables.

L'accusé, qui est actuellement interné administrativement à Bellecresse, a fait défaut au cours de répétition en 1957, car, n'ayant pas indiqué ses change-

ments d'adresse aux autorités militaires, il n'a pu recevoir son ordre de marche. Il a, en outre, perdu une partie de son équipement militaire.

Reconnu coupable d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service, D. est condamné à une peine de deux mois d'emprisonnement. Les conditions contractuelles générales restent en vigueur jusqu'à la fin de l'année, mais elles seront révisées au cours de l'année.

VIGNOBLE CORTAILLOD Avec nos gymnastes

(c) La soirée annuelle de la Société fédérale de gymnastique et de ses sous-sections de dames, pupilles et pupilles, s'est déroulée samedi dernier. La société faisait cette année son vingtième anniversaire.

Dans une brève allocution, M. Bertrand Grandjean, président d'honneur de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, félicita les gymnastes et les encouragea à poursuivre leur but.

Un nombreux public put ensuite applaudir le programme mis au point par la société et ses invités, travail au cheval arçons, aux anneaux et aux barres parallèles. Les sous-sections de dames et pupilles présentèrent des rondes et ballets et tout spécialement un « Ballet 1900 » qui enchanta les spectateurs.

Les « Athlétiques », groupe d'acrobates, prouvèrent leur adresse dans un excellent numéro.



L'entrée du Locle à fière allure

Les travaux d'élargissement de la route cantonale à l'entrée est de la mère commune des Montagnes sont terminés à la grande satisfaction des Loclois et de tous les usagers de la route. A l'arrière-plan de notre photographie : le monument des Girardet.

VALLEÉ DE LA BROYE CUGY Réunion des syndics de la Broye

(sp) Les syndics de la Broye se sont réunis dimanche, à Cugy, sous la présidence de M. Fernand Bersier, syndic de Fétigny. La plupart des communes (40 sur 49) étaient représentées. Dans la partie administrative, on a décidé de modifier l'appellation du groupement : l'Association des syndics de la Broye devient l'Association des communes de la Broye. Ainsi est dissipé le soupçon d'autocratie que la première appellation laissait percevoir. Les autres districts emboîteront-ils le pas ?

Les syndics ont ensuite fêté M. Léonce Duruz, préfet, qui a été nommé récemment juge au tribunal cantonal. Le compliment lu par une fillette, a mis en relief les qualités du magistrat et les excellentes relations qu'il a entretenues pendant vingt-cinq ans avec les communes du district.

La réunion s'est poursuivie par un exposé de M. Alphonse Roggo, conseiller d'Etat, sur un sujet qui préoccupe beaucoup les communes, celui de l'assistance. En termes précis et clairs, M. Roggo a mis au point certaines questions qui avaient suscité des craintes ou même créé un malaise. La loi votée en 1951 présente des imperfections ; on va s'employer à la modifier. L'exposé du conseiller d'Etat a soulevé un intérêt considérable, qui s'est manifesté aussitôt dans une discussion à laquelle quinze syndics prirent part.

AUX MONTAGNES LA CHAUX-DU-MILIEU Noël de la Société des femmes paysannes

(c) La Société des femmes paysannes s'est réunie mardi soir pour son traditionnel et douzième souper de Noël. Celui-ci fut précédé par une petite fête au cours de laquelle la présidente, Mlle Krebs, souhaita la bienvenue à chacune et regretta que plusieurs membres soient retenus chez eux par le deuil ou la maladie. Après un excellent souper, servi dans une salle magnifiquement décorée, des jeux se déroulèrent dans une bonne ambiance.



VAL DE TRAVERS LES BAYARDS Un nouveau conseiller général

(c) M. Serge Zurbuchen, du groupe des intérêts bayardins, succédera en qualité de conseiller général à M. Jean Santischy, démissionnaire par suite de son départ de la localité.

CONFÉRENCE AGRICOLE Améliorer le rendement agricole, tel est le but...

(c) Améliorer le rendement agricole, tel est le but cherché par le service technique de l'U.S.A.R., Union romande des ingénieurs agronomes. Nos agriculteurs étaient conviés à assister à la conférence de deux ingénieurs agronomes, le premier de Lausanne, le second de Cernier, sur l'affouragement du gros bétail en hiver. Cette conférence, riche en conseils, ne réunit malheureusement qu'un nombre restreint d'auditeurs. Le service technique de l'U.S.A.R. se tient à la disposition des agriculteurs pour leur fournir un plan d'affouragement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION Le recensement de notre population s'est effectué du 3 au 9 décembre...

(c) Le recensement de notre population s'est effectué du 3 au 9 décembre. Il accuse un total de 453 habitants contre 459 en 1956. Il y a donc une diminution de 4 habitants.

Ces 453 habitants se répartissent comme suit : Neuchâtelois 307 ; Suisses d'autres cantons 142 ; étrangers 6. Mariés 215 ; veufs ou divorcés 41 ; célibataires 199. Personnes du sexe masculin 238 ; personnes du sexe féminin 217.

Quant aux professions exercées, nous avons au total 133 métiers exercés par agriculteurs, 80 professions diverses et 5 apprentis.

Les propriétaires d'immeubles sont au nombre de 68, et au point de vue religieux, nous avons 416 protestants et 39 catholiques.

Nos doyens sont Mme Elise Frick, née le 2 novembre 1866, et M. Alfred Willener, né le 21 mars 1869.

Taux d'impôt. — La commission financière chargée d'examiner la question du taux de l'impôt s'est penchée sur ce délicat problème. M. Maurice Evard, présente un rapport à cet effet, attirant l'attention des conseillers sur la situation financière actuelle de la commune. Sans être pessimiste, il faut admettre que les perspectives dans ce domaine ne sont pas ce que l'on aimerait qu'elles soient. Des signes de stabilisation dans diverses branches intéressant la commune, marché des bois, industrie, indiquent qu'une politique de vigilance doit précéder aux engagements pour l'avenir.

M. Louis Veau abonde dans le même sens, complétant l'exposé du président de commune par des renseignements fort intéressants. Il fait la proposition de s'en tenir au statu quo et de maintenir le taux d'impôt sur les ressources de 3,3 %. L'escompte de 3 % bonifié pour paiement dans un délai déterminé est également maintenu.

Motion concernant le bâtiment d'école de Derrière-Perlais. — Cette motion, déposée sur le bureau lors de la dernière séance, est développée par M. Luthy. Elle donne lieu à un copieux échange de vues et est acceptée pour étude par le Conseil communal qui fera part de son point de vue ultérieurement.

Dans les divers, M. Luthy remercie et félicite le Conseil communal de la belle réalisation que représente le nouvel éclairage de nos villages. De conception très moderne, cette installation est terminée depuis quelques jours et donne satisfaction. Plusieurs personnes trouvent cependant cet éclairage trop lumineux, cela les gêne pour dormir... mais tout sera affaire de s'y habituer.

Une visite de toute l'installation à laquelle le Conseil général sera convié est prévue et aura lieu prochainement.

Un essai de l'ouvrir le bureau communal qu'à certaines heures de la journée est fait durant les dernières semaines de l'année. M. Georges Loup propose, si l'expérience est concluante, que ce système soit maintenu pendant toute l'année.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

GENÈVE

ACTIONS	
Ameroseo	146.— ex 147.—
Aramayo	25 1/2
Chartered	31 1/4
Charmilles (Atel. de)	820.— 800.—
Physique porteur	895.— 890.— d
Schéron porteur	548.— 549.— d
S.K.F.	190.— d 190.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	
Banque Nationale	630.— d 630.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	550.— d 560.—
Le Neuchâtelois as.g.	1200.— d 1210.— d
Ap. Gardy Neuchât.	230.— d 230.— d
Câbl. éléc. Cortaillod	14500.— 13800.— d
Étab. S. et Tréf. Cossonay	3900.— d 3900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1950.— d 1900.— d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1650.— d 1675.—
Ciment Portlanc	4500.— d 4500.— d
Etabliss. Perrenoud	450.— d 450.—
Suchard Hol. S.A. «A»	350.— d 350.—
Suchard Hol. S.A. «B»	1825.— d 1800.— d
Tramways Neuchât.	525.— d 525.— d

ÉTATS-UNIS

Pour un assouplissement de la politique commerciale

L'hebdomadaire « Life » publiait récemment un article de fond disant qu'une politique commerciale libérale serait pour les États-Unis une arme intercontinentale de première force, invitant le gouvernement à mettre fin au protectionnisme traditionnel et critiquant vivement la politique économique du président Eisenhower.

La femme de l'éditeur de « Life », Mme Claire Boothe Luce, ancienne ambassadrice à Rome, vient de faire dans un discours des propositions concrètes pour une libéralisation du commerce extérieur américain. Mme Claire Boothe Luce propose de dissoudre la commission des tarifs douaniers, de prolonger la loi sur les échanges commerciaux, d'abandonner le « Buy American » et l'« Escape Clause » qui ont ouvert la porte aux augmentations de droits, et de participer à l'O.T.C. (Organization for Trade Cooperation).

SUISSE Compensation du renchérissement pour le personnel des banques

A la suite de négociations entre les délégations des banques suisses et de l'Association suisse des employés de banques, il a été décidé de faire passer, dès le 1er janvier 1958, l'allocation de renchérissement de 18 % à 23,5 %. Les dispositions contractuelles générales restent en vigueur jusqu'à la fin de l'année, mais elles seront révisées au cours de l'année.

Les recettes de l'administration des douanes en novembre

En novembre 1957, les recettes de l'administration des douanes ont atteint 72,7 millions de francs. Dans ce montant figurent : 11,0 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS, et 16,7 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont le 50 pour cent est réparti entre les cantons.

Il reste donc 53,3 millions à la disposition de la Confédération, soit 4,8 millions de moins que pour le mois correspondant de l'année précédente.

Pendant les 11 premiers mois de 1957, ces recettes se sont élevées à 642,7 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 36,5 millions, comparativement à la même période de 1956.

Marché libre de l'or

Pièces suisses	
françaises	32.—/35.—
anglaises	34.25/36.25
américaines	41.50/43.50
lingots	8.50/8.75
	4800.—/4850.—

LUXEMBOURG La CECA et la zone européenne de libre-échange

La Haute autorité du pool charbonnier et les six pays membres de la com-

Parlons français Anglicismes

Voici bientôt Noël et certains Français (peut-être aussi des Suisses romands) s'apprentent à envoyer à leurs parents et amis ce qu'ils appellent des « Christmas », c'est-à-dire des cartes de Noël, que les Anglais, eux, nomment naturellement des « Christmas-cards ».

Cet anglicisme maladroit appartient à une longue série de termes que les Anglais ne reconnaissent pas. Ainsi cargo, qui signifie chargement, est un raccourci de cargo-boat. De même, nos sportifs disent basket pour basket-ball, et goal pour goalkeeper (il est vrai que l'expression « gardien de but », par un phénomène aussi heureux qu'imprévu, est en train de supplanter goal).

Encore s'agit-il, dans ces cas, de simples abréviations. Mais il en est de nombreux où le terme anglais que nous employons n'a pas du tout le même sens dans son pays d'origine. Le plus connu, et des mieux ancrés, est smoking, en Angleterre, le smoking-jacket est un veston d'intérieur, et nullement une tenue élégante. Footing est ignoré outre-Manche dans le sens de marche. Dancin n'y a jamais eu le sens de « salle de danse », appelée l'abbas dance-hall. Le building est une bâtisse tout ordinaire, et non un mastodonte. La girl est une jeune fille toute simple qui n'a jamais mis les pieds au « music-hall ». Le gag n'est pas une situation comique, mais une répartie personnelle ajoutée au texte par l'acteur. L'« auto-stop », sur les routes anglaises, se nomme « hitch-hiking », et notre ridicule « speakerine » est une lady annonceur...

Certains de ces faux emprunts semblent définitivement implantés et on les trouve dans les dictionnaires français, qui ne signalent pas tous la déformation de sens. D'autres feront l'objet de sens. C'est précisément un mot dérivé de l'anglais — snobisme —

Au Conseil général de Fleurier Une légère augmentation des impôts, est décidée

(c) Le Conseil général de Fleurier a tenu sa dernière séance de l'année, mardi soir, au collège primaire, sous la présidence de M. Numa Jeannin fils (rad.).

Budget 1958. — Tous les conseillers généraux ont reçu avant la séance le projet de budget élaboré par le Conseil communal et les divers groupes politiques l'ont examiné dans leurs assemblées.

Nous avons, dans un précédent numéro, fait part des conclusions de l'exécutif spécialement en ce qui concerne la situation financière de la commune, laquelle doit être considérée sérieusement puisque des dépenses importantes non comprises dans les prévisions du Conseil communal devront être envisagées à plus ou moins brève échéance.

Sans revenir sur les détails que nous avons publiés, rappelons cependant que les dépenses totales, y compris les attributions aux divers groupes politiques, ont été évaluées à 2,488,862 fr. 05, alors que les recettes atteignent 2,466,880 fr. ce qui laisse un déficit de 21,800 fr. 05. Il y a lieu toutefois de souligner que l'amortissement de la dette figure pour un montant de 80,704 fr. 60 dans les dépenses.

Le déficit primitivement prévu a été réduit de 8000 fr., somme refusée pour l'ouverture d'une classe primaire destinée aux enfants retardés. En outre, la classe de couture ne sera maintenue au printemps que si 8 apprentis au moins la fréquentent. Ces décisions prises, le budget a été voté à l'unanimité.

Augmentation des impôts. — Après avoir adopté le budget, le législatif a pris un arrêté entrant en vigueur le 1er janvier 1958 qui a pour conséquence d'augmenter légèrement les impôts.

Tout d'abord, l'échelle de l'impôt sur les revenus part d'un taux de 2,05 % au lieu de 1,95 %. Ensuite, les déductions supplémentaires par bordereau qui étaient de 30 fr. sont ramenées à 10 fr. Enfin, pour les personnes morales la taxe communale est fixée au 85 % (au lieu de 80 %) de l'impôt d'Etat.

Par ailleurs, les déductions supplémentaires de 10 fr. par enfant et l'échelle de l'impôt sur la fortune n'ont pas été modifiées.

Les propositions du Conseil communal et de la commission financière reçurent l'approbation du Conseil général par 33 voix.

L'abri P.A. — Dans la séance précédente, M. M. Hirtzel (soc.) avait demandé à combien se monte le coût des réparations faites ces derniers temps à l'abri P.A. situé à Longuerue.

Dans sa réponse écrite, l'exécutif dit notamment qu'en douze ans un entrepreneur qui l'on peut qualifier de sommaire n'a pas permis d'éviter certaines détériorations tant au matériel qu'aux installations mais qu'il est prématuré de donner des indications sur le montant de la dépense, les comptes n'étant pas bouclés. Pour les travaux effectués, la commune pense toucher une subvention de 50 pour cent de la part de la Confédération et de 25 pour cent du canton de Neuchâtel.

L'interpellateur ne s'est déclaré que partiellement satisfait.

Motion. — M. Marcel Hirtzel (soc.) a déposé une motion demandant que le Conseil communal remette aux employés et ouvriers au service de la commune pendant 25 ans une œuvre d'art dédiée ou autre souvenir, comme cela se fait pour les conseillers généraux et membres des commissions.

Nomination d'un conseiller communal. — On sait que pour des raisons de santé, M. Marcel Turin, conseiller communal, chef du département des finances et du secrétariat, s'est démis de ses fonctions dès le 31 décembre prochain.

Son successeur a été désigné en la personne de M. Georges Vaucher, mécanicien qui, présenté par le groupe socialiste, a été élu par 35 voix.

M. Vaucher est âgé de 35 ans. Il a présidé à deux reprises le Conseil général et s'est signalé à l'attention de ses collègues par son esprit de pondération.

La journée de M'ame Muche

— Au lieu de rester là-dessous, tu ferais mieux de prendre une brosse et d'étendre cette couleur !

Communiqués

D'une très vieille dame à une très jeune fille

Une très vieille dame, Fribourg, qui a fêté cette année son huit centième anniversaire, s'apprête à accueillir, le 21 décembre, une très jeune fille, la Loterie romande, qui, ce jour-là, va célébrer ses vingt ans, dans toute la fleur de sa jeunesse épanouie ! Rencontre symbolique ! Lors de ce tirage, la ville des ponts sera vraiment un pont entre la fortune et la charité qui bénéficiera du succès de trois gros lots de 100.000 fr.

BAS H. Wettstein

NEUCHÂTEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

Certain de faire plaisir...

ARGO CHIC 6⁹⁰

Le bas souple, fin et résistant, également avec talon fantaisie.

la 13^{ème} paire est gratuite!

TEL. (038) 5 34 24

Pour papa

Le bon tabac
Amsterdamer
Paquetage de Fêtes Fr. 3.-

Tabac Amsterdamer

Quand sonnera l'heure...

Quand sonnera l'heure d'échanger vos souhaits, vos cadeaux, «Elle» sera heureuse, comblée, émue aussi, si c'est un grand parfum, un parfum de marque que vous avez choisi pour «Elle».

Kindler

a sélectionné, en vue des fêtes, les meilleures créations des plus célèbres parfumeurs parisiens :

- * Parfum pour les soirs de fêtes, les réunions, les réceptions
- * Parfum pour les heures intimes, la douceur du foyer
- * Parfum pour la tendresse du tête-à-tête
- * Parfum pour le sport

Le souvenir d'un parfum reste vivant, il fait corps et âme avec la femme et ajoute à son charme, à sa beauté, à son élégance.

Kindler

vous aidera à choisir, parmi son assortiment considérable, le parfum qui rendra votre épouse, votre fiancée, votre amie, plus séduisante encore.

Droguerie-Parfumerie Rue de l'Hôpital 9 Elès

Le temps, c'est de l'argent

C'est pourquoi, à l'arrivée de votre tram ou trolleybus à la

PLACE PURY

vous ferez vos achats de cadeaux utiles au magasin

BEQUIN & PERRIN
à la ménagère
NEUCHÂTEL
2 PLACE PURY

VOYEZ NOS VITRINES

Superbe **radio-gramo**

4 gammes d'ondes. 3 haut-parleurs. 8 lampes (dimensions 620 x 385 x 345 mm.) avec tourne-disque 3 vitesses

LUTZ
RADIO-TELEVISION
Croix-du-Marché (Bas de la rue du Château) NEUCHÂTEL

Fr. 528.-

Facilités de paiement Fr. 70.- à la livraison, ensuite 30.- par mois

UNE BELLE SALLE À MANGER

complète pour **Fr. 690.-**

Pourquoi donc vous en priver?

Vous qui désirez de beaux et bons meubles, venez voir notre choix énorme! D'avance nous vous assurons que vous ferez une bonne affaire!

Important! Plus de 120 salles à manger, studios et chambres à coucher ainsi que 1000 meubles divers peuvent être examinés librement dans notre grande exposition sur 6 étages. Nous conseillons vivement à tous les fiancés et intéressés de profiter d'un choix pareil, ceci dans leur propre intérêt!

Tous nos meubles sont livrés sans frais et garantis 10 ans Sur désir, larges facilités de paiement

Meubles G. Meyer
NEUCHÂTEL Faubourg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

LA BLOUSE HABILLÉE

Un cadeau très sélect

Élégante blouse en ottoman coton mercerisé, belle qualité, rehaussée d'une riche guipure incrustée, manches 3/4 rapportées. En blanc seulement.

29⁵⁰

Notre choix en **BLOUSES HABILLÉES** est incomparable de 19.80 à 69.-

Les plus beaux cadeaux utiles s'achètent

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

UN CADEAU APPRÉCIÉ

Juys-Rosselet

Maroquinier
Rue de la Treille

CADEAUX

de Fr. 20.- à Fr. 30.- :

Descentes de lit - Jetés de divan
Couvertures de voyage - Ivoire

CHEZ **GANS-RUEDIN TAPIS**
Grand-Rue 2

Une bonne montre fait toujours plaisir

Bijoux or et argent dans tous les prix

Une chevalière avec armoiries garde toujours sa valeur

Acharlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

SABLAGE
AISA S.A.
MÉTALLISATION
Peinture antirouille

Cuisinière
A vendre, pour cause de départ, cuisinière à gaz «Le Rêve», 3 feux, à l'état de neuf, modèle récent avec accessoires. Tél. 5 29 05.

DIVAN
métallique avec matelas à ressorts et protège-matelas, Fr. 230.-
R. Perrottet, Parcs 40, tél. 5 52 78.

Ka-Abd aliment diététique des plantations ...tout le monde l'adore!

Spécialiste en métallisation à chaud ou à froid Brevet Schori

TOUS DEVIS SUR DEMANDE
Matrie fédérale
Beaulieu 9 - Lausanne
Tél. (021) 24 26 30

Sur 4 étages

nos 45 rayons spécialisés

vous suggèrent mille et mille façons de faire plaisir

Pour vos achats de fêtes, adressez-vous en toute confiance aux

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

LA MAISON DES BELLES ETRENNES

Fr. 33.-
Pantalons
de velours
STOCK U.S.A.
Neuchâtel, Saars 50

CADEAUX
de Fr. 5.- à Fr. 10.- :
Toiles d'Iran - Coussins - Etoles
Bibelots indiens
CHEZ **GANS-RUEDIN** TAPIS
Grand-Rue 2

PARAPLUIES

COUVERTS
DE TABLE

ARGENTERIE

RASOIRS
ÉLECTRIQUES

COUPELLERIE

Isidore CHESI

MAISON FONDÉE EN 1893

Temple-Neuf 8
NEUCHÂTEL

Tél. 5 33 66
vis-à-vis du Temple du bas

Nous vous convions aux plaisirs de vivre!

Un fin repas et une bonne bouteille répandent la gaité, car le cœur affectionne ce qui flatte le palais. Savoir jouir des bons moments témoigne d'un esprit joyeux, d'un esprit qui rayonne. Les plaisirs de vivre créent une atmosphère reposante et de détente. Accordez-vous donc une amusante fin d'année!

Ce qui flatte le palais friand...



Turkey

Jambon saumoné

Jambon de lait

Jambon saumoné

Son nom le dit: aussi doux que le jambon, aussi tendre que le saumon - d'un goût plaisant et d'un prix modeste. Le jambon saumoné est tout indiqué comme hors-d'œuvre et apprécié comme petit cadeau. Il complète aussi le régime d'un malade ou d'un convalescent parce qu'il est léger à digérer. S'obtient dans différentes grandeurs, de fr. 4.50 à fr. 7.-.

Terrine

Une spécialité française qui nous vient du bon vieux temps. Une gourmandise qui flatte le palais! Servie comme entrée sur toast beurré, la terrine Bell est la digne entrée d'un repas distingué. Celui qui, par une petite attention, veut faire plaisir, offre une terrine Bell: aux dames en une ravissante bonbonnière, aux messieurs en un pot à tabac original. Une terrine pour 4 ou 5 personnes coûte fr. 4.50. Le cadeau que représente l'image revient à fr. 9.-.

Terrine

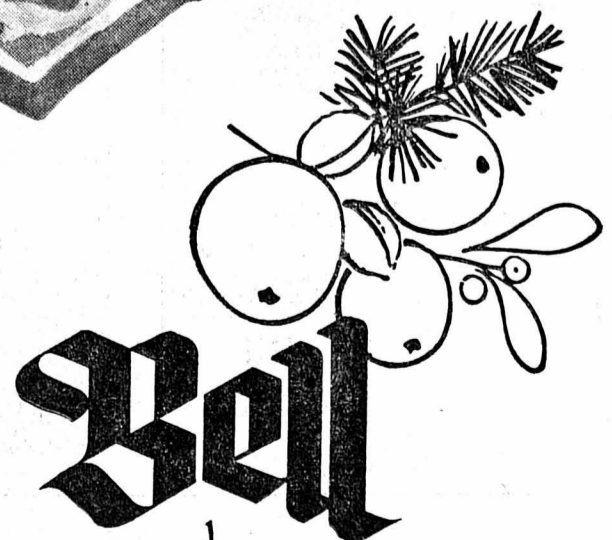
Turkey

Lé bouquet des plaisirs de la table de fêtes est une dinde dorée, succulente, exhalant une exquise odeur, farcie aux pommes et châtaignes. Chaque fois qu'un menu spécial témoigne de l'hospitalité, on ne l'envisage pas sans une volaille tendre; elle se range parmi les délicatesses classiques auxquelles on revient toujours. Qu'il s'agisse de dinde, oie ou canard dodus, d'une poularde juteuse ou d'un poulet, vous êtes bien conseillés chez Bell.

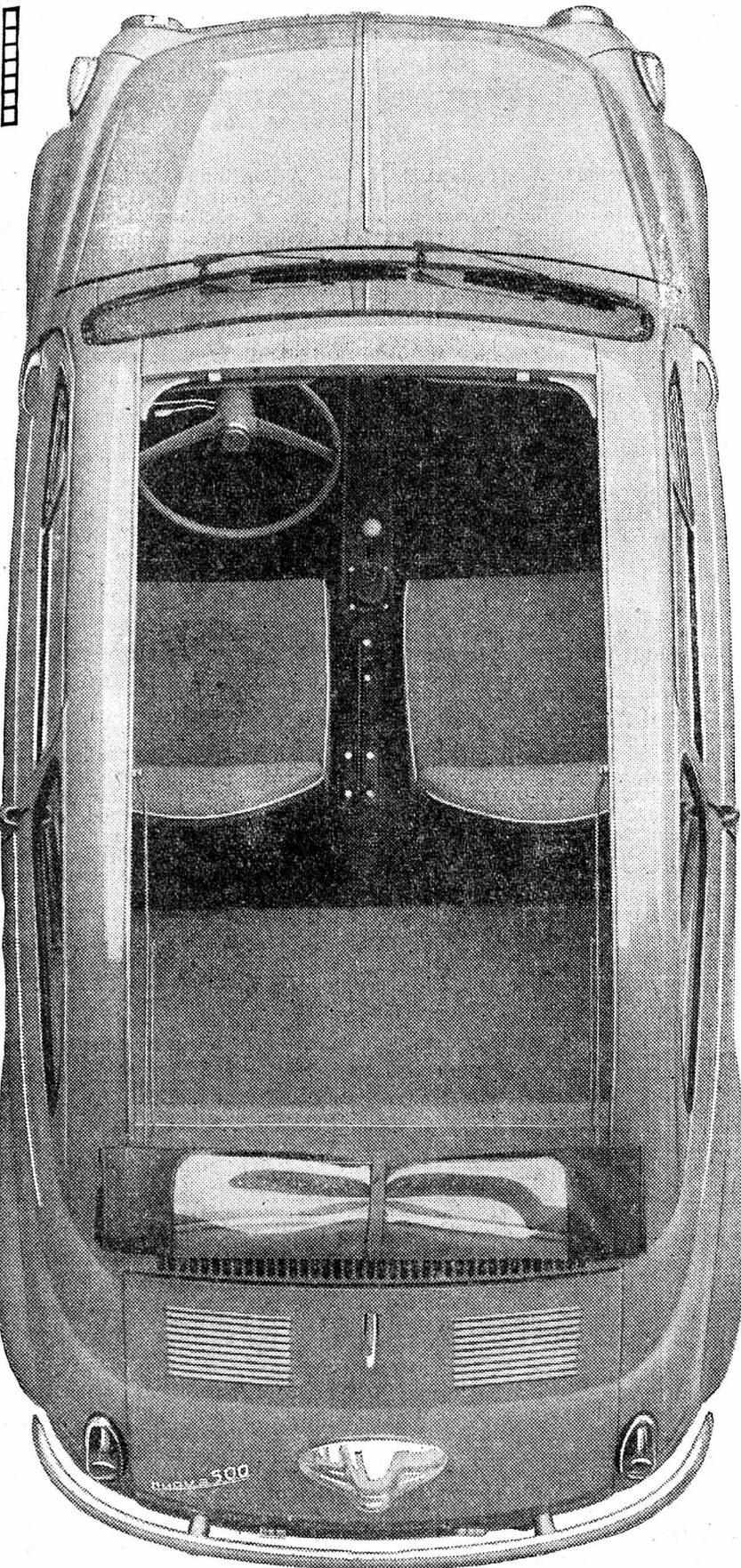
Pâté en croûte

Le pâté en croûte fait parler de lui! Comme entrée, il crée l'ambiance; comme petit cadeau, il répand la joie. Pour le gourmet, le pâté représente un changement bienvenu et la maîtresse de maison fait ses éloges parce qu'elle le trouve bon, pratique et avantageux. Le pâté en croûte Bell de 500 g à 2 kg coûte de fr. 4.75 à fr. 17.-.

tendre, d'un arôme exquis et spécialement doux! Le jambon de lait est désossé, donc facile à trancher. Ni trop grand ni trop petit, il est juste ce qu'il faut pour le cercle d'amis intimes qui cultive l'art de faire bonne table. Les jambons de lait de 2 1/2 à 3 1/2 kg coûtent fr. 27.50 et plus.



Pour le palais friand



Fiat 500
deux
versions

Standard:
3990 fr.

Super:
4350 fr.

Fidèle à sa tradition d'offrir le choix entre deux modèles d'exécution différente, la Fiat présente aujourd'hui deux versions de sa nouvelle 500: Standard et Super.

La 500 Super est plus luxueuse et plus richement aménagée que la 500 Standard, d'où la différence de prix entre les deux modèles.

Par sa structure identique dans les deux versions, avec son moteur refroidi à l'air et ses 4 roues indépendantes, cette sensationnelle petite voiture répond pour chacun, avec la plus élégante simplicité et de la manière la plus convaincante, à la question toujours plus actuelle: « comment rouler à bon marché ? »

Jamais encore une véritable auto, n'exigeant en hiver comme en été qu'un entretien minimum, n'a été mise de façon si tentante à la portée de ceux qui jusqu'ici n'ont pas voulu ou n'ont pas pu en acheter une.

Jamais encore le problème de la seconde auto n'a été si près de trouver sa solution idéale avec la Fiat 500.

Et jamais encore les automobilistes qui ne désirent plus conduire, en ville ou ailleurs, une trop grande voiture, n'ont eu la possibilité de posséder un modèle aussi maniable et aussi complet que la Fiat 500.

Rouler automobile ne connaît plus de saison et garantit, en hiver surtout, pleine liberté de mouvement et pleine protection contre les intempéries: essayez donc maintenant la Fiat 500, Standard ou Super!

4,5 l. aux 100 km.; plus de 85 km/h.

FIAT Réparations à prix fixes
Neuchâtel: P. GIRARDIER, Garage Hirondelle, Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 5 31 90
Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon ● La Chaux-de-Fonds: Garage des Forges, M. Godat, 64, rue du Locle - Tél. 2 95 95 ● Couvet: Garage Vanello ● Les Breuleux: Garage Chapatte Frères ● Le Locle: Garage John Inglin, 53, rue Girardet ● Môtiers: Alain Durig ● Saint-Brais: Garage Robert Crélin.

La devanture de la maison de blanc
MARGUERITE KESSLER

Ecluse 13 - Tél. (038) 5 82 42

vous suggérera un joli cadeau à faire pour les fêtes

CANADIENNES

Jacques Jutzeler & Co
CUIRES ET PEAUX
Hôpital 3 - Neuchâtel

FOOTBALL
Ballons, chausures, etc.
Grand choix
Prix avantageux
A. Grandjean
Seyon 24 a
NEUCHÂTEL

A la Belette

SPYCHER & BÉCÉ

FOULARDS - ÉCHARPES
GANTS - BAS
POCHETTES - MOUCHOIRS

Au magasin spécialisé
l'article de qualité

CADEAUX

de Fr. 10.- à Fr. 20.- :
Echarpes - Jetés de divans
Couvertures de voyage
Tapis de jeu - Tapis de bain

CHEZ **GANS-RUEDIN** TAPIS
Grand-Rue 2

Embellez votre intérieur
offrez-vous un beau tapis!



Tapis laine, dessins Orient, à partir de Fr. 89.-
Tour de lits, 3 pièces Fr. 99.-
Bouclés, dessins modernes Fr. 110.-
Visitez notre nouveau rayon de tapis...
Vous serez émerveillés de notre choix!

Meubles G. Meyer
NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 11 - Tél. 5 75 05

Actuellement: grande vitrine spéciale de tapis



Cafetières électriques

TOUS MODELES

Timbres-escompte 5 %

Elexa

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21

UN MAGNIFIQUE CADEAU



Seulement

Fr. 415.-

Optima

La nouvelle et splendide avec tabulateur et coffret de luxe

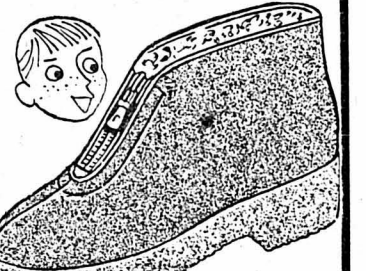
Conditions intéressantes en location-vente

Demandez prospectus détaillé en utilisant le coupon ci-dessous

Eric GEISER, Machines de bureaux Corcelles-Neuchâtel
Tél. (038) 8 24 72

Nom : Prénom :
Localité :
Rue : Canton :

Toute la famille porte de belles chaussures type «Curling» HUG, la meilleure protection contre le froid et l'humidité



PAUL
Velasplit beige ou split blanc
27/29 27.80
30/35 29.80



3680
PAULETTE
Split noir ou blanc

3980
PIERRE
Split noir, velasplit taupe

J. Kurth
S.A.

NEUCHÂTEL

H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel

Voici pourquoi

nous avons déjà vendu plus de

16.000 Machines à coudre



- 1 Nos clientes nous recommandent** à leurs amies et connaissances: c'est bien la preuve qu'elles reconnaissent la qualité de nos machines
- 2 Nos employés sont compétents et serviables** et vous préférerez certainement, vous aussi, faire vos achats dans un climat de confiance et de sympathie
- 3 Nos conditions «tous budgets»** mettent nos machines à coudre à la portée de chaque maîtresse de maison:
 - reprise avantageuse de votre ancienne machine ou
 - escompte au comptant ou
 - facilités de paiement Selon votre budget, vous fixerez vous-même le montant de vos mensualités, à partir de Fr. 18.50

Un service de plus à notre clientèle:



nouveau fer à repasser à vapeur ou à sec

léger (1,750 kg.), transformable par simple pression: deux fers à repasser en un seul!
Seulement Fr. 89.- au comptant ou 10 x 9.70

BON à expédier à H. Wettstein Seyon 16 Neuchâtel
Veuillez m'envoyer:
* 1 Fer à repasser **MACHINES A COUDRE**
* au comptant, Fr. 89.- que je verserai dans les 30 jours.
* 10 x Fr. 9.70 (la première mensualité est prise en remboursement à l'envoi du fer).
Nom:
Rue:
Localité:
* Biffer ce qui ne convient pas.

Envoyez-nous ce BON et vous recevrez le prospectus de notre nouveau modèle populaire, extrêmement avantageux, ou téléphonez au (038) 5 34 24

H. Wettstein Seyon 16 Neuchâtel
Agence BERNINA pour le canton de Neuchâtel

H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel H. Wettstein Neuchâtel

Depuis 30 ans

POINT BLEU

LA MARQUE DE RÉPUTATION MONDIALE
VOUS APPORTE LE PLAISIR ET LA JOIE A DOMICILE

TÉLÉVISEUR type TOSKANA

Le premier téléviseur allemand
avec circuits imprimés
au prix sensationnel de

Fr. 985.-





**RADIOS
TÉLÉVISEURS
AUTO-RADIOS**

SÉRIE DU JUBILÉ 1957-1958
30 modèles différents avec des nouveautés techniques sensationnelles

Les produits POINT BLEU sont vendus par les détaillants concessionnaires
Représentant général pour la Suisse :
JOHN LAY, Radio + Télévision en gros
LUCERNE

AU TEMPS D'AUTREFOIS

Les vicissitudes du jardin public de Boudry

Les premiers coups de pioche ont été donnés ces jours dans le jardin public de Boudry, condamné en partie par le projet de correction de la route cantonale. La moitié environ de la surface, soit la totalité des ombrages qui bordent la rivière et les magnifiques cèdres des pelouses devront être sacrifiés aux exigences de la circulation moderne. Ainsi se trouvera modifiée, la physionomie d'un parc qui, pendant un demi-siècle, fit le plaisir et l'orgueil des Boudryens.

Il y a juste cinquante ans, en effet, que, en vue d'une exposition cantonale d'horticulture prévue à Boudry pour l'été de 1908, les autorités décidèrent la transformation en jardin public du terrain situé à l'ouest du collège nouvellement construit.

L'emplacement tout entier, y compris la maison d'école, le préau et les jardins adjacents, étaient autrefois un verger. Les Boudryens septuagénaires se souviennent de la lignée des grands noyers qui bordaient la route cantonale et des arbres fruitiers, plutôt clairsemés et mal entretenus, qui occupaient le centre du terrain. On tirait à la cible, les jours de fête, au bord de la rivière et, sous le ciel gris d'automne, les troupeaux brouaient l'herbe plate.

Au cours de l'année 1892, le verger communal subit une première amputation, nécessitée par la pose de la voie du régional Boudry-Neuchâtel. Quatre ans plus tard, la construction du collège et de son annexe, qu'on inaugura en avril 1897, vint transformer du tout au tout la physionomie du paysage.

L'aménagement du jardin public

Dix années s'écoulèrent jusqu'au moment où il fut décidé du sort de

la parcelle de terrain restant. Après maintes discussions, la création d'un jardin public d'agrément fut résolue et M. Alois Neger, horticulteur et paysagiste de renom, fixé à Colombier, fut chargé de la réalisation du projet. Les choses ne traînèrent pas puisque tout fut terminé pour l'exposition de 1908. Le jardin, avec ses allées, ses pelouses, ses plates-bandes garnies de fleurs et ses jeunes arbres, qui bientôt grandiraient, avait un aspect des plus avenants. On admirait la belle venue des jeunes plants d'arbres et d'arbustes d'essences variées, allant du cèdre au catalpa, de l'orme au hêtre rouge, de la citronnelle au bigaradier.

Un étang artificiel, avec ses nénufars et ses poissons rouges, agrémentait le voisinage du musée, tandis qu'à côté une grotte de tuf, artificielle également, se parait de plantes multicolores. Pour se conformer au goût du jour, un pavillon de musique de genre pseudo-oriental s'élevait au centre de la place. Ce pavillon, de style rapidement périmé, suscita plus tard maintes controverses et sa démolition fut envisagée à diverses reprises. Il est toujours debout et pourra vraisemblablement survivre à la destruction de la plus belle partie du jardin.

En 1927, à l'occasion de l'exposition cantonale d'agriculture, on fit une revue générale du terrain. Quelques arbres en train de dépérir furent abattus; on modifia la disposition de quelques allées et pelouses. Transformé en exposition horticole, le jardin connut une animation intense.

Cette animation, il la retrouve de temps à autre, à l'occasion de fêtes ou manifestations dont les Boudryens ne sont point chiches. Bon an, mal an, on s'y réunit chaque année au moins une fois, le soir de la fête nationale.

A l'ordinaire, le jardin public est un endroit tout simplement idyllique. A quelques décimètres de la grand-route, il étonne par son calme et son apparente solitude. Les marmots s'y rendent les après-midi d'été. Assises à deux ou trois sur les bancs ombragés, tricots et langues agiles, elles surveillent du coin de l'œil leurs marmots qui jouent tout à leur aise en pleine sécurité. Un peu plus loin, un vieux y suce sa pipe dans une demi-somnolence, brusquement interrompue parfois par le subtil envoi d'un merle; le pêcheur jette sa ligne dans le courant fortement réduit par le barrage tout proche. C'est un lieu de paix et de recueillement que ne troublent pas même, amortis qu'ils sont par les feuillages, les cris des écoliers en récréation.

Encore une victime du progrès

Et voici que tout cela va finir. Pour la dernière fois, les grands arbres auront laissé choir leurs feuilles mortes. A l'endroit où s'élevaient leurs frondaisons, ce sera bientôt la grande route qui passera, partie sur un remblai, partie sur un viaduc. La voie du tram longera la rivière en lieu et place de l'allée ombreuse. Le ronflement des moteurs et la pétarade des motocyclettes succéderont aux chants d'oiseaux.

On n'y peut rien changer. Ce sont là les exigences de la vie moderne contre lesquelles il serait vain de récriminer.

Mais il peut être permis tout de même de verser un pleur sur le massacre par amputation de ce qui fut, pendant un demi-siècle, une des plus belles parures de la cité boudryenne.

S. Z.

Un CADEAU toujours apprécié qui procurera
le maximum de plaisir

HALLE MARAÎCHÈRE

ED. HUGLI, CHAVANNES 23, NEUCHÂTEL

APÉRITIFS

Impôt compris
Verre en plus

Vermouth, rouge (Dorona) . . . le litre	Fr. 2.50
Vermouth, blanc (Dorona) . . . »	» 3.-
Vermouth, rouge (ISA) . . . »	» 3.30
Vermouth, rouge (Ferrero), garanti d'origine de Torino . . . »	» 4.50
Vermouth, blanc (Ferrero), garanti d'origine de Torino . . . »	» 5.-
Malaga, doux doré . . . »	» 2.50
Malaga, doux doré, 5 ans . . . »	» 3.-
Mistella, véritable, garanti 10 ans . . . »	» 3.30
Malvoisie, doux . . . »	» 2.50
Porto, vieux, rouge et blanc . . . »	» 5.-
Porto, blanc et rouge, 10 ans . . la bouteille	» 4.50
Samos, doux extra . . . »	» 3.50
Cinzano, Carpano, Noilly, Noblesse, Appenzeller, Weisflog Bitter Dennier, Byrrh, Dubonnet, Diablerets, Campari, Suze, Rossi, Saint-Raphaël, etc.	

SPIRITUEUX

Kirsch, vaudois, gar. naturel, 41° le litre	Fr. 14.50
Kirsch, Bâle et Zoug, gar. nat., 41°	» 15.-
Pruneaux, extra, 41° . . . »	» 9.50
Prune, extra-fin, 41° . . . »	» 10.-
Marc, naturel . . . depuis	» 7.-
Rhum, vieux, « Colonial », 41° . . . »	» 7.80
Rhum, vieux, « Jamaïque », 41° . . . »	» 8.50
Cognac, Bellac 3 étoiles, 41° . . la bouteille	» 10.-
Fine champagne, 3 étoiles, 41°, « Lazar » . . . »	» 12.-
Gin, Whisky, Framboise, Cognac aux œufs, Fine champagne Rémy-Martin, Martel, Conzals, etc.	

LIQUEURS DOUCES

Crème de banane . . . la 1/1 bouteille	Fr. 8.50
Crème de fraise . . . »	» 8.50
Crème de mandarine . . . »	» 8.50
Curaçao-Orange . . . »	» 8.50
Crème d'abricot . . . »	» 8.50
Crème d'ananas . . . »	» 8.50
Triple sec . . . »	» 8.50
Cherry-Brandy . . . »	» 9.50
Crème de kirsch . . . »	» 9.50
Griotte . . . »	» 9.50

VINS FINS

Mâcon 1956 . . . appellation contr., la bouteille	Fr. 2.80
Beaujolais 1955 . . . »	» 3.-
Côte-du-Rhône . . . »	» 2.70
Bourgogne 1954 . . . »	» 3.50
Fleurie 1951 . . . »	» 4.-
Châteauneuf-du-Pape, 1955 . . . »	» 4.-
Châteauneuf-du-Pape, 1952 et 1950 . . . »	» 4.50
Savigny-les-Baunes, 1954 . . . »	» 5.-
Saint-Emilion (Bordeaux) 1950 . . . »	» 3.80
Médoc (Bordeaux) 1950 . . . »	» 3.80

CHIANTI Valle d'Oro, garanti d'origine (la fiasque 2 litres environ) . . . Fr. 3.90
ASTI Moscato, naturel (plus impôt luxe) Fr. 3.50

Voyez nos vitrines, Chavannes 17 et 23

UNIQUE ANNONCE!

Lunettes d'approche

luminosité extraordinaire, très fort grossissement. Réglage de précision à molette permettant l'adaptation spontanée à tous les yeux. Lentilles taillées optique; avec courbure

seulement Fr. 11.80

Livraison contre remboursement avec droit de renvoi dans les 3 jours.

KONTOR ROESTI (556/F), THOUNE 1

LE CADEAU IDÉAL...



AGFA ISOLA

Un appareil de grand rendement tout en étant de prix très avantageux. Donne des vues parfaitement nettes tant sur films en noir et blanc qu'en couleurs. Pour 12 images 6x6 cm. Déclencheur sur boîtier, objectif à monture rentrante, viseur Newton.

Fr. 49.-

EN VENTE:

PHOTO AMÉRICAIN

Aschwanden-Borini
Vis-à-vis de la poste Neuchâtel



Pour l'homme moderne!



Superbe bureau-ministre, laces noyer, seulement . . . Fr. 249.-

Autres modèles, choix grandiose, à partir de . . . Fr. 187.-

Visitez notre exposition!

Meubles G. Meyer

NEUCHÂTEL

11, faubourg de l'Hôpital, tél. 5 75 05

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Le recul des surfaces viticoles en pays vaudois

Du Service romand d'informations agricoles :

L'incessant recul des plus beaux vignobles vaudois inquiète vivement la Fédération vaudoise des vigneronnes, et l'a incitée à envoyer au Conseil d'Etat du canton de Vaud la lettre suivante :

Il se produit actuellement dans notre pays une évolution qui inquiète très vivement la Fédération vaudoise des vigneronnes. Jusqu'à la guerre de 1939-1945, lorsqu'une famille vigneronne manquait de forces jeunes, elle vendait une partie de ses vignes, et d'autres familles ou ces mêmes forces étaient nombreuses, les rachetaient. Ainsi se produisait dans notre vignoble un constant échange de terres, grâce auquel les domaines viticoles pouvaient en tout temps s'adapter aux possibilités de main-d'œuvre de ceux qui les exploitaient. Les parents pouvaient de la sorte préparer une situation à ceux de leurs enfants qui voulaient demeurer vigneronnes.

Aujourd'hui, ce mouvement est interrompu; les jeunes ne peuvent plus acquérir les vignes qui sont nécessaires à une exploitation familiale, et sont bien souvent obligés de quitter la terre.

Pourquoi cela? Nos vignobles sont plantés dans les plus beaux sites, de nombreux citadins veulent se créer des pied-à-terre dans ces sites, et achètent des parcelles à des prix qui n'ont aucun rapport avec le rendement de la vigne. Les vigneronnes âgées qui réduisent leurs exploitations vendent non pas aux jeunes qui ont besoin de terres, mais à celui qui offre le haut prix; il est difficile de leur reprocher.

Ce n'est sans doute pas la première fois que la ville s'étend. Mais c'est bien la première fois que les citadins essaient dans tout le pays, l'automobile supprimant pratique-

ment les distances. La hausse du prix des terres qui résulte de cet envahissement oblige les vigneronnes — comme les paysans — à disposer au départ de capitaux toujours plus importants, et qui doivent être investis pour une bonne part à fonds perdus.

C'est pourquoi nous venons vous prier par la présente lettre de bien vouloir examiner si nos plans d'extension cantonaux et communaux ne doivent pas viser à autre chose qu'à la protection des sites, et si les plans doivent pas prévoir la création de ces « réserves paysannes » dont parle Le Corbusier, c'est-à-dire de zones agricoles et viticoles où le paysan et le vigneron n'aient plus à redouter la concurrence des amateurs de terrains à bâtir. Quant à nous, nous faisons nôtre le point de vue de M. Jörg Ursprung, dans la revue « Plan », quand il écrit :

« Des plans d'extension ne visant qu'à la construction de voies de communication et à la répartition de territoires communaux ou régionaux en quartiers résidentiels et en zones industrielles, sans accorder à l'agriculture l'espace vital qui lui est nécessaire, sont incomplets et se révéleront à la longue désavantageux. »

L'exemple du canton de Genève nous prouve que la création de ces zones agricoles et viticoles n'a rien d'impossible.

La commune de Villette a cherché pour sa part à trouver une solution acceptable au problème des constructions dans le vignoble; elle a obtenu, en surmontant de nombreuses difficultés, des résultats fort intéressants.

Nous serons très reconnaissants au Conseil d'Etat et aux services intéressés, de tout l'intérêt qu'ils voudront bien porter à ce problème, et des mesures qu'ils prendront pour que les plans cantonaux et commu-

naux soient établis de manière à assurer la place du vignoble.

Mais pourquoi, diront certains à la lecture de cette lettre, vouloir empêcher les vigneronnes de vendre au prix fort? N'est-ce pas là pour beaucoup d'entre eux le moyen de se renflouer partiellement et d'atténuer le lourd passif dont les chargent les deux désastreuses récoltes de 1956 et de 1957? N'a-t-on pas vu récemment dans la presse que les vigneronnes des districts d'Orbe, d'Yverdon, de Grandson et d'Avenches, eux, se désespèrent de ne pouvoir vendre leurs vignes, afin de trouver ainsi une issue aux difficultés inextricables dans lesquelles ils se débattent?

Remarquons tout d'abord que la situation foncière du littoral lémanique est à l'opposé, en ce qui concerne ses vignobles, de celle des rives vaudoises des lacs de Neuchâtel et de Morat. Ensuite, ainsi que le dit la lettre ci-dessus, il est difficile, dans les circonstances actuelles, de reprocher aux vigneronnes qui réduisent leurs exploitations de la vendre, non pas aux jeunes qui ont besoin de terres, mais à ceux qui offrent le haut prix. Il faut néanmoins bien songer à l'avenir. Si un tel processus se poursuit, la disparition de notre vignoble est assurée pour une échéance non pas immédiate, mais certaine. Le présent resserrement des crédits bancaires peut freiner cette évolution; il ne peut l'arrêter. Seules des mesures législatives d'aménagement du territoire y parviendront. Elles sont dans l'intérêt, non seulement des terriens, mais aussi des citadins, qui doivent avoir pour leur part des plus beaux sites de notre pays sans que ceux-ci soient accaparés par des privilégiés de la fortune, qui viennent y installer les constructions les plus hétéroclytes.

Démonstration des appareils POINT BLEU

RADIO-TÉLÉVISION

par le spécialiste

Luder

Tél. 5 34 64 - NEUCHÂTEL - Sablons 48

Variétés * VARIÉTÉS * Variétés

Mesdames, suivez ces conseils!

« Aussi occupée que vous soyez, vous devez toujours trouver le temps d'améliorer votre beauté », écrit le journal américain « Saint-Louis Post Dispatch », dans sa page consacrée aux femmes. Et voici quelques-unes des suggestions qu'il donne :

Pendant que vous vous livrez aux travaux du ménage, couvrez votre visage d'huile et roulez vos cheveux sur bigoudis. Faites ces préparatifs dès que votre mari est parti à son bureau.

En écoutant la radio, vous pouvez exercer vos yeux, vos mains et vous faire un massage facial.

En poussant la voiture de votre enfant dans le parc, efforcez-vous de donner une bonne tenue à votre corps, rejetez vos épaules en arrière et faites des exercices de respiration profonde.

L'heure de la télévision va vous permettre de brosser longuement vos cheveux. Réservez les passages publicitaires à la pratique d'une gymnastique bien étudiée pour la fermeté des seins et la rectitude du dos.

Les exercices pour la souplesse du cou peuvent être pratiqués durant l'épluchage des légumes. Et ceux du menton en écoutant une amie bavarder vous donner les derniers potins au téléphone!

Le soleil, photographié de la stratosphère

Du service d'information UNESCO :

Quelques-unes des meilleures photographies que l'on ait jamais prises du soleil sont tombées du ciel il y a environ un mois dans un champ du Wisconsin, aux Etats-Unis. Elles ont été prises à une altitude de plus de 25 kilomètres au-dessus de l'atmosphère terrestre par un appareil photographique installé dans un ballon libre. Armé d'un télescope de huit centimètres braqué vers le soleil, l'appareil automatique a pris 8000 photographies. Quand la pellicule fut épuisée, le télescope et l'appareil se détachèrent automatiquement du ballon et redescendirent en parachute.

M. Martin Schwarzschild, astronome de l'université de Princeton, a déclaré que certaines photographies prises dans ces conditions montrent des détails de l'évolution solaire qui étaient encore inconnus. On a enregistré, notamment, l'image d'énormes tempêtes gazeuses d'une étendue de 320 à 960 km., dont l'origine se situe au plus profond de l'atmosphère solaire.

Une Italienne de 85 ans ressuscite

Depuis quelques jours, les gens de Famarate n'en reviennent pas, écrit « France-Soir » : la vieille Maria est ressuscitée! Il y a déjà quelque temps, la petite vieille de 85 ans s'était alitée et, dans cette saison de grippe asiatique, la famille et les amis en concurent aussitôt une vive inquiétude. Elle était justifiée! La Maria faiblissait d'heure en heure. Une nuit, les vieillards qui la veillaient constatarent qu'elle ne respirait plus. Le curé, aussitôt alerté, vint administrer les derniers sacrements. Les instructions nécessaires furent données pour préparer les obsèques de la défunte.

Dès l'aube, le sacristain avait fait sonner le glas. Le petit appartement de la Maria était trop petit pour contenir tous les parents accourus de toutes parts. Tout était prêt pour l'exposition du corps, et on commençait à habiller, pour la dernière fois, la défunte Maria. C'est alors que brusquement, la Maria ouvrit les yeux, jeta un regard étonné sur les fleurs blanches et le lincoln qui l'entouraient. Réalisant immédiatement la situation, mais nullement fâchée, elle a déclaré :

« Ce n'est pas encore pour aujourd'hui. Donnez-moi plutôt quelque chose à manger! »

Le détaillant USEGO vous sert bien et à bon compte

Sungold

vous offre une gamme délicieuse
de conserves de première qualité :



ASPERGES *Sungold*

Tendres et fondantes, les asperges SUNGOLD vous permettent de préparer à bon compte une entrée de choix pour le plus grand plaisir des gourmets

Boîte de 35 - 50 tranches

Escompte habituel

2.45

*U*ne mayonnaise bien assaisonnée avec les épices USEGO en saupoudroirs mettra en valeur le goût des asperges SUNGOLD pour une entrée très appréciée



FRUITS cocktail *Sungold*

De succulents petits carrés de fruits, cueillis à maturité, fermes et savoureux, mettront votre palais en joie et constitueront un dessert tout trouvé

Boîte de 1 kg.

Escompte habituel

2.75

*R*ehaussés d'un peu de crème fouettée, les fruits cocktail SUNGOLD seront accueillis avec délice et gourmandise par vos invités les plus difficiles



ANANAS *Sungold*

Dorés sous le chaud soleil de la Californie, les ananas SUNGOLD donneront à votre repas cette touche finale qui le complète harmonieusement

Boîte de 10 tranches

Escompte habituel

2.05

*Q*uoi de plus fin qu'une délicieuse tranche d'ananas SUNGOLD ? Arrosé d'une larme de kirsch, l'ananas constitue un dessert savoureux à la portée de chaque ménage



PÊCHES *Sungold*

Un goût délicatement fruité et une saveur pleine et aromatique sont les principales caractéristiques des fameuses pêches SUNGOLD

Boîte de 1 kg.

Escompte habituel

2.45

*F*lambées à la fine champagne, les pêches SUNGOLD donneront à votre repas la note élégante et de bon goût qui doit clôturer un repas de fête soigné

Sungold

EST UNE EXCLUSIVITÉ
DES DÉTAILLANTS
DE VOTRE RÉGION

USEGO

1907

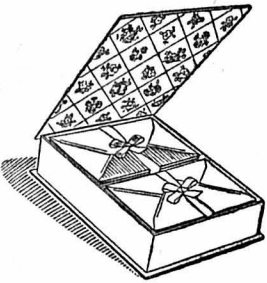
*Un demi-siècle au service de la ménagère !
Un demi-siècle de lutte contre la vie chère !*

1957

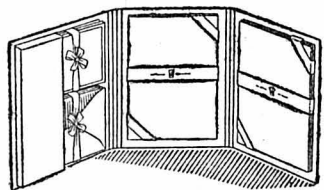
USEGO



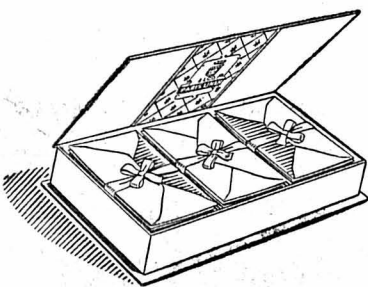
Le beau papier à lettres **ELGO**



Réplique, coffret de papier vélin, enveloppes doubleur fantaisie, contenant 35 enveloppes, 30 feuilles et 10 cartes **Fr. 10.50**



Dom, pochette papier vélin, bord à la forme, contenant 30 enveloppes, 30 feuilles, 5 cartes **Fr. 7.50**



Paris Linen, coffret de beau papier, bord à la forme, contenant 50 enveloppes, 60 feuilles **Fr. 12.50**

Nous imprimons à prix avantageux vos noms et adresse et vous garantissons la livraison pour Noël

Reymond

9, rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

CINÉMA DES

ARCADES

Dès ce soir à 20 h. 30
et en soirées seulement

GILBERT BÉCAUD

dans son premier grand film
TEL QUE VOUS L'AIMEZ

Gilbert BÉCAUD
chante ses 4
nouvelles créations

FRANÇOISE ARNOUL

dans un enchantement
en couleurs de

Marcel CARNÉ



Le Pays d'où je viens

UN FILM QUI PLAIRA A TOUS LES PUBLICS

Ce film passera tous les soirs à 20 h. 30

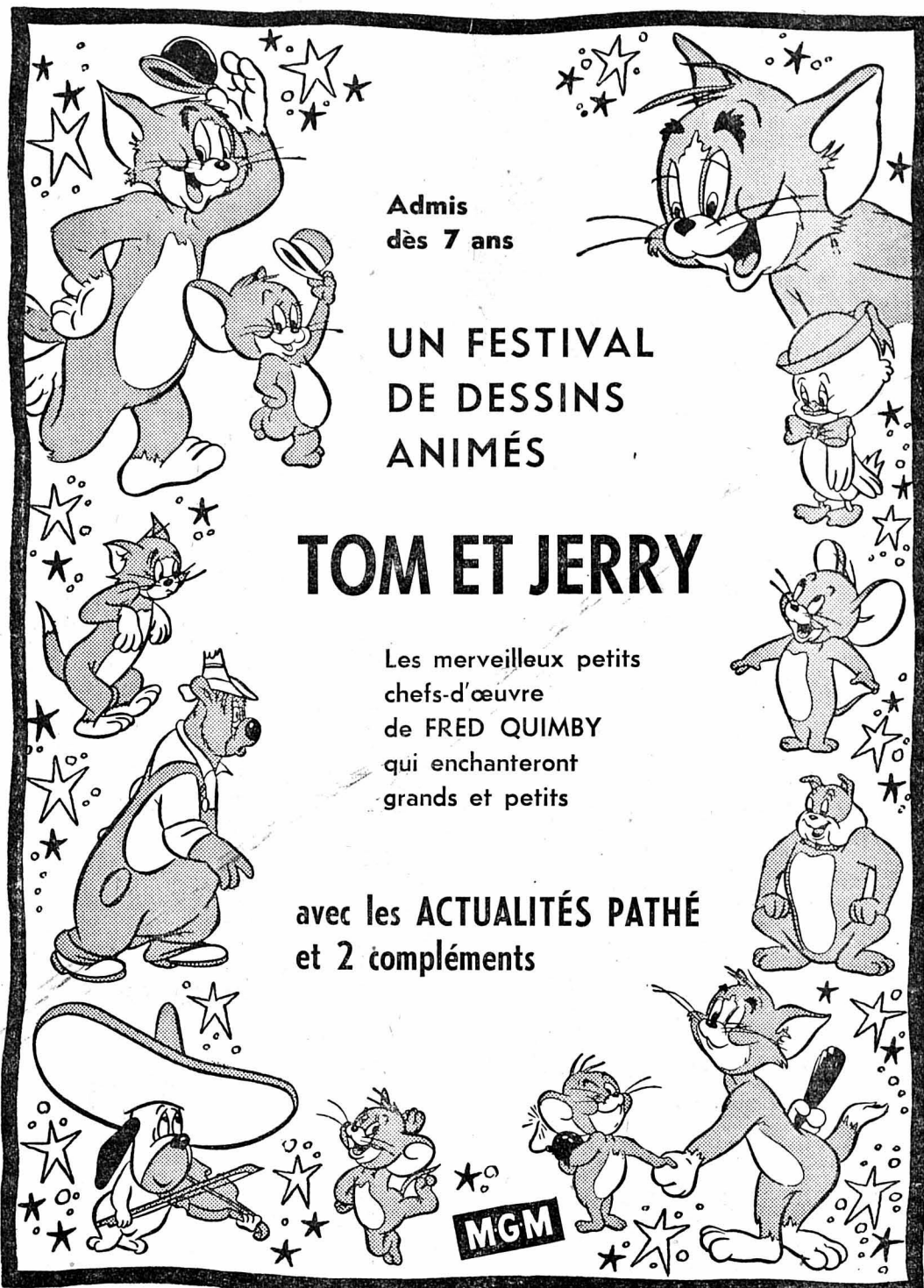
Mercredi, jour de Noël, pas de spectacle

Location ouverte dès 14 heures, ☎ 5 78 78, jeudi, vendredi, lundi et mardi - Samedi et dimanche, dès 13 h. 30

Dès aujourd'hui à 15 heures
et en matinées seulement

CINÉMA DES

ARCADES



Admis
dès 7 ans

UN FESTIVAL
DE DESSINS
ANIMÉS

TOM ET JERRY

Les merveilleux petits
chefs-d'œuvre
de FRED QUIMBY
qui enchanteront
grands et petits

avec les ACTUALITÉS PATHÉ
et 2 compléments

Matinées à 15 heures : jeudi, vendredi, lundi et mardi
Samedi et dimanche, 2 matinées : à 14 h. 30 et 17 h. 15

Prix des places : Fr. 2.50, 2.20, 1.70

Mercredi, jour de Noël, pas de spectacle

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Secret et indiscretions militaires

Beaucoup de bruit, depuis quelques semaines, à propos de la défense nationale. Après les nominations qui viennent de transformer le haut commandement de l'armée, après l'affaire de la place d'armes pour blindés en Ajoie, après l'achat des « Hunters », les discussions sur le « P-16 » et la visite, à Berne, des généraux envoyés par M. Bloch-Dassault, M. René-Henri Wüst, dans « La Suisse » évoque un problème assurément essentiel : celui de la préservation des secrets militaires, et des indiscretions commises ces dernières semaines par des partis politiques, des magistrats et des journalistes suisses allemands. Après avoir cité l'ouvrage du général allemand Schellenberg (on n'a pas oublié l'entrevue fameuse qu'il eut pendant la dernière guerre avec le général Guisan, entrevue organisée par le colonel-brigadier Masson, alors chef de notre S.R.) intitulé « Le chef du contre-espionnage nazi parle » ; après avoir extrait de ce livre l'ahurissante histoire de l'attaché militaire yougoslave à Berlin, qui, avec des moyens d'une simplicité désarmante, était parvenu à transmettre à Belgrade les renseignements les plus confidentiels, M. René-Henri Wüst poursuit :

Je me suis dit souvent que la tâche des attachés militaires accrédités aujourd'hui à Berne devait être singulièrement facile, cela grâce à notre naïveté. S'ils veulent pouvoir adresser à leur gouvernement des rapports admirables de précision sur les secrets de notre défense nationale, il n'est pas nécessaire que ces attachés militaires courtisent d'élegantes Bernoises, ni qu'ils passent leur temps dans des réceptions mondaines, dans des salons de coiffure, ou dans des compartiments de première classe des C.F.F. — où ils auraient déjà l'occasion d'apprendre tout ce qu'ils désirent en écoutant des parlementaires et des officiers suisses en civil ; pour en apprendre encore plus, il leur suffit de se faire servir au lit, le matin, ces temps-ci, avec leur petit déjeuner, tel ou tel quotidien allemand. En démarquant légèrement ces journaux, n'importe quel officier étranger d'intelligence moyenne peut se faire passer aujourd'hui dans sa capitale pour un as du renseignement.

Pour ne parler que d'événements récents, aucun gouvernement étranger ne doit ignorer les dernières discussions qu'ont eu lieu au sein de la commission de défense, ni des décrets fédéraux, sur les nominations à effectuer à la tête de l'armée, sur les mérites respectifs de chaque candidat, ou sur les oppositions qui surgissaient ici ou là. On n'avait négligé aucun détail.

Qui viole les devoirs de sa charge ?

Chacun peut se faire de son devoir une conception différente.

Si des partis politiques, si des magistrats, si des journalistes allemands croient servir leur pays en se comportant comme ils l'ont fait ces derniers temps lors de la nomination d'un commandant de corps hautement estimé par tous les officiers romands qui le connaissent, si les mêmes magistrats et journalistes allemands qui se sont permis de l'attaquer basement oublient tout à fait de penser un instant au pays — au tort moral qu'ils causent à un homme dont la Confédération pourrait avoir besoin à l'heure du danger — ils sont libres d'agir de la sorte. L'également, ils ont le droit de se réclamer des libertés démocratiques et, en particulier, d'une liberté de la presse que nous avons toujours défendue et que nous ne mettons pas en cause aujourd'hui. L'armée doit être étroitement contrôlée par le parlement et par l'opinion publique, cela dans l'intérêt même d'une défense nationale totale à laquelle chaque Suisse est amené à participer.

Mais, sur la base même de cette conception, il faut admettre que l'actuelle commission de défense nationale — qui réunit les commandants de corps en activité sous la présidence du chef d'état-major fédéral — représente, faute de mieux, la direction suprême de l'armée en temps de paix, elle-même subordonnée au Conseil fédéral.

Ainsi donc, s'il est incontestable que n'importe quel journal suisse a théoriquement le droit de publier ce qu'il veut sur les travaux de ces deux conseils, il reste à savoir si les renseignements qu'il a pu obtenir sont ou non de nature secrète, et qui viole les devoirs de sa charge en transmettant à un tiers de tels renseignements.

Une enquête facile à conduire

On ne peut pas ne pas se poser de telles questions à la lecture de certains de nos confrères allemands.

Le tour est vite fait ; ces journaux ne peuvent avoir été informés que par un conseiller fédéral ou par un commandant de corps en activité, ces deux hypothèses étaient inimaginables, ou encore par un haut fonctionnaire qui connaît les détails des délibérations du Conseil fédéral et de la commission de défense nationale.

D'où proviennent de telles indiscretions ?

Il nous paraît indispensable de l'établir, et cela ne doit pas être difficile.

On nous dira peut-être qu'en agissant de la sorte, tel haut personnage n'a pas compris qu'il portait préjudice au pays. C'est probable, mais ce serait reconnaître alors qu'il est indigne des fonctions qu'il occupe et des responsabilités qui lui ont été confiées.

On nous dira peut-être aussi, en reprenant la phrase désormais fameuse d'un maréchal de France auquel, d'ailleurs, elle n'a pas porté chance, que « la discipline des généraux n'est pas celle des caporaux ».

C'est une conception. Mais, jusqu'à nouvel avis, elle n'a pas encore été admise chez nous.

A l'heure où le département militaire fédéral vient de commencer la distribution du « Livre du soldat » dans lequel on explique à chaque recrue suisse pour quelles raisons il doit savoir, dans certains cas, tenir sa langue, on verra si le peuple suisse tolère que des chefs politiques et militaires échappent à cette règle.

Un mot encore. Il n'est pas dans nos habitudes de faire des différences entre Allemands et Romands. Mais, dans le cas particulier, comment ne pas souligner la dignité et le sang-froid dont toute la presse romande, unanime, continue de faire preuve dans le cas particulier ?

A propos de l'achat
des « Hunter »

La presse anglaise annonce
que de nouvelles pressions
(américaines cette fois)
s'exerceraient à Berne

LONDRES, 17. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La presse britannique a accordé son attention à l'élection de M. Holenstein à la présidence de la Confédération pour 1958 et à celle de M. Paul Chaudet à la vice-présidence du Conseil fédéral. Le « Times » a communiqué de Genève une information montrant une courte biographie et un aperçu de l'activité des deux hommes d'Etat.

Le « Daily Telegraph » et d'autres quotidiens avaient déjà parlé de tentatives de pression exercées par des milieux français à propos de l'acquisition par la Suisse de 100 avions « Hunter ». Ce même journal annonce, mardi, une autre pression, d'origine américaine, cette fois. La publicité importante faite dans des journaux suisses pour les avions américains « Starfighters », ne s'adresse certainement pas aux simples privés, qui ne sauraient que faire de telles machines. L'offre des « Hunter », reste ouverte jusqu'au 31 décembre.

Restaurant, Bar,
et Grill-Room

« SONNE »

Bärenplatz 7 BERNE

En tant que gourmet, prenez garde qu'aucun faux lièvre ne vienne tomber sous les dents de votre fourchette, ce qui pourrait vous gâter l'estomac. Examinez minutieusement les menus et ne faites pas de mauvaises expériences. Le Restaurant « Sonne », à Berne, vous offre toute garantie et vous pouvez être assurés que les mets que vous choisirez seront irréprochables et de toute première qualité. Faites donc un essai et venez au Restaurant « Sonne », nous serons heureux de vous y accueillir. Veuillez, s'il vous plaît, réserver votre table — Tél. (031) 2 24 86

Fr. PROBST.

Il y a en Suisse 668,000 véhicules à moteur

Depuis le dernier recensement de fin septembre 1956, au résultat de 607,000 automobiles et motocyclettes, la motorisation s'est développée dans notre pays à une cadence aussi rapide qu'au cours des années précédentes.

Certes, la vente des motocyclettes et scooters a-t-elle encore subi une baisse considérable, mais à ce recul s'oppose une hausse du marché des cycles à moteur et des voitures, parmi lesquelles les petits modèles connaissant une vogue croissante. Dans l'ensemble, à peu près 94,000 véhicules à moteur neufs ont été mis en circulation du 1er octobre 1956 à fin septembre 1957, soit 57,000 voitures particulières et limousines commerciales, 5,900 véhicules utilitaires, 8,200 scooters, 4,000 motocyclettes et, d'après une estimation, 18,000 cycles à moteur. Ce nombre imposant de nouvelles immatriculations — voisin du chiffre record enregistré l'an passé — a eu pour effet d'accroître de 10 % le parc des véhicules à moteur, c'est-à-dire que le nombre des automobiles et motocyclettes en circulation est monté de 61,500 au regard de septembre 1956, pour s'élever à 668,000, sans compter les véhicules de l'armée ni les tracteurs agricoles. L'augmentation annuelle de l'effectif atteint de ce chef, pour la troisième fois consécutive, plus de 60,000 véhicules.

Développement de l'effectif

Le récent accroissement de l'effectif provient principalement, une fois encore, de l'augmentation du nombre des voitures automobiles (+ 38,000 ou 12 %), apporté du beaucoup plus aux véhicules utilitaires en provenance d'Allemagne (+ 25,000 ou 20 %) et de France (+ 6,900 ou 14 %), qu'à ceux d'origine italienne (+ 9 %) et anglaise (+ 5 %), et encore moins aux automobiles américaines (+ 0,6 %). Les cycles à moteur (+ 16,900 ou 23 %) ont aussi sensiblement contribué à augmenter l'effectif. A noter que le nombre des limousines commerciales accuse également une forte

progression relative (+ 23 %). L'avance relevée pour les véhicules utilitaires est moins importante. Néanmoins, il se trouvait en circulation à fin septembre 1957, 12 1/2 % de voitures spéciales et 5 à 6 % d'autobus, d'autocars, de camions et de camionnettes de plus qu'il y a un an. Le nombre des scooters marque de même un progrès de 5 %. En revanche, l'effectif des motocyclettes, surtout celui des grosses machines, s'est encore amoindri (- 4 %). Une diminution s'inscrit pour les tracteurs industriels, par le fait qu'un certain nombre d'entre eux ont dû être incorporés dans la catégorie des camions.

Composition de l'effectif

Le parc global de 668,000 véhicules se compose de 415,000 automobiles (+ 12 %) et 253,000 motocyclettes de tous genres (+ 7,5 %).

Le parc des automobiles comprend 347,000 voitures particulières, 14,000 limousines commerciales, 17,000 camionnettes d'une charge utile totale de 11,000 tonnes, environ 30,000 camions d'une capacité de charge de près de 100,000 tonnes, 3,600 véhicules spéciaux, 2,730 autocars et autobus et quelque 1,100 tracteurs industriels.

Des 253,000 motocyclettes, 92,000 en nombre rond sont des cycles à moteur, 86,000 des scooters et 75,000 des motocyclettes proprement dites.

Effectif par cantons

L'effectif des véhicules diffère considérablement d'un canton à l'autre, selon le nombre des habitants, la structure sociale et professionnelle de la population, les conditions topographiques et économiques et autres éléments. De tout temps, les grandes agglomérations ont été particulièrement propices au développement de la motorisation. Il s'ensuit que les plus grands effectifs ressortent généralement dans les cantons comptant des villes importantes. Le canton de Zurich se classe au premier rang avec 130,000 véhicules à moteur ou approchant le cinquième du parc total. Puis viennent les cantons de Berne (99,000), Vaud et Genève (59,000 et 58,000), Argovie (40,000) et Bâle-Ville (33,000). Par rapport à 1956, on note dans presque tous les cantons un recul du nombre des motocyclettes proprement dites et une avance pour les autres catégories de véhicules. Cependant que l'effectif des voitures automobiles et une partie de celui des véhicules utilitaires ont évolué à peu près de la même façon, le groupe des cycles à moteur a progressé très diversement, puisque l'accroissement varie entre 5 % (Tessin) et 69 % (Appenzell (Rh.-Ext.).

Au Tessin et en Suisse romande où la motorisation est généralement plus poussée qu'en Suisse allemande, le nombre des véhicules à moteur a augmenté de 9,3 % en moyenne et, dans les cantons de la Suisse allemande, de 10,5 % dans l'ensemble (taux moyen).

Pour ce qui est de la densité des véhicules, c'est toujours dans le canton de Genève qu'elle est la plus forte. Il s'y trouve 255 automobiles ou motocyclettes pour 1,000 habitants. Suivent à bonne distance les cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville (163 et 155), Vaud, Zurich (149 chacun), Tessin (146) et Neuchâtel (139). La moyenne du pays s'établit à 132 personnes motorisées pour 1,000 habitants, contre 121 l'année précédente. Autrement dit, on compte un véhicule à moteur pour 8 habitants. D'après le genre des véhicules, la proportion est d'une voiture automobile pour 15 habitants, une motocyclette, un scooter ou un cycle à moteur pour 20 personnes.

Le renouvellement des contrats collectifs dans l'hôtellerie

La position de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs

BERNE. — Le comité central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, réuni à Berne, en séance ordinaire, a pris connaissance avec surprise de la déplorable polémique de l'Union Helvetia (Société centrale des employés suisses d'hôtels et de restaurants) au moment du renouvellement des contrats collectifs à Bâle, Berne et Lausanne. De tels procédés, liés à la menace d'une intervention syndicale, nuisent à la paix du travail que les employeurs, les salariés et le public ont tout intérêt à maintenir. On rend ainsi plus difficile une entente possible.

Le fait que les organisations patronales, par les nombreux contrats collectifs qu'elles ont conclus avec l'Union Helvetia sur le plan suisse, cantonal, régional ou local, manifestent leur désir de collaborer loyalement, ne peut que souligner la fausseté de cette manœuvre.

La solution des problèmes sociaux nécessite également une appréciation des difficultés que rencontrent les employeurs. Elle a sa limite dans la nécessaire rentabilité et dans le devoir d'être au service du public. Il s'agit en outre d'éviter une hausse des prix. Le comité central de la S.S.C.R. est persuadé que ses sections de Bâle, Berne et Lausanne tiendront également compte de ces données.



Parfums Caron
Paris

dépositaire :

F. TRIPET

pharmacie - droguerie
parfumerie

Seyon 8 - Neuchâtel

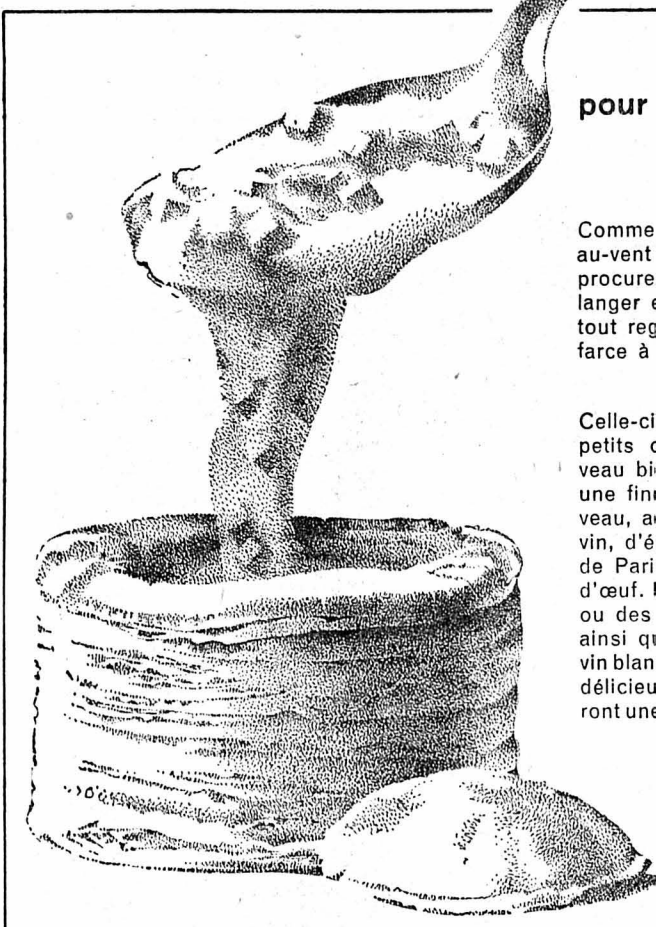
La maison
qui a toujours le

Cadeau

dernier cri

Schinz S.A.
NEUCHÂTEL
MAISON FONDÉE EN 1825

Vol-au-vent



pour le repas de fête

Comme la préparation des vol-au-vent est facile si vous vous procurez ceux-ci chez le boulanger et que vous les servez tout regorgeants de délicieuse farce à vol-au-vent Hero!

Celle-ci est apprêtée avec des petits carrelets de viande de veau bien tendre, mijotée dans une fine sauce au bouillon de veau, additionnée d'un peu de vin, d'épices, de champignons de Paris et liée avec un jaune d'œuf. Un peu de lait, de crème ou des épices (curry, paprika) ainsi que quelques gouttes de vin blanc relèveront encore cette délicieuse entrée et lui ajouteront une note toute personnelle.

Hero

Garniture
pour
Bouchées
à la Reine



1/2 boîte Fr. 2.55
1/3 boîte Fr. 4.60
moins rabais

HERO VIANDE LENZBOURG

**Renouvellement des abonnements
à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
pour 1958**

Nos abonnés recevront cette semaine
encarté dans leur journal

un bulletin de versement

au moyen duquel ils pourront renouveler
SANS FRAIS, leur abonnement

Le tarif des abonnements est le suivant :

1 an Fr. 32.-
6 mois » 16.25
3 mois » 8.25

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178



DÉPARTEMENT
RADIO - TÉLÉVISION

CHAUSSÉE DE LA BOINE 22
Ouvert l'après-midi Téléphone 5 92 33 - 7 93 72

VENTE DE TOUS APPAREILS
SERVICE APRÈS VENTE
FACILITÉS DE PAIEMENT
VENTES PAR ABONNEMENTS
INSTALLATION D'ANTENNES
O. U. C. ET TÉLÉVISION SIMPLE OU COLLECTIVE
RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES
REPRISE — ECHANGE
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

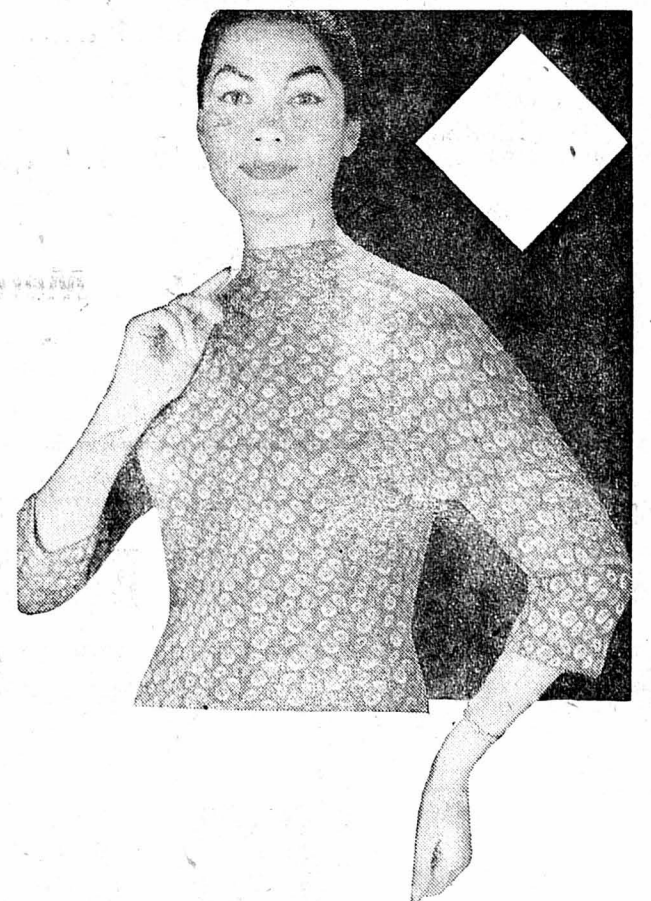
Nos petits fours,
un régal...



Place des Halles 13
Ouvert tous les jours

**BELLE
MAGLATURE**
S'adresser
au bureau du journal

Bien choisir c'est faire plaisir



CASAQUES, PULLOVERS
GILETS ET CARDIGANS

Le cadeau que l'on apprécie chez

Suyz-Prêbe

NEUCHÂTEL

POUR VOTRE MENU DE FÊTE...

Poulets U.S.A. Ia, prêts à frire . le 1/2 kg. **2.80**
Poules U.S.A. Ia, prêtes à bouillir le 1/2 kg. **2.65**
Poulardes HOLLANDAISES Ia, prêtes à frire le 1/2 kg. **4.10**

Le grand atout pour les fêtes !
Dindes U.S.A. Ia « Beltville », prêtes à frire le 1/2 kg. **3.30**

Oies POLONAISES Ia, pour frire . le 1/2 kg. **2.75**
Canards D'ALLEMAGNE Ia, pour frire le 1/2 kg. **2.90**
Lapins DANOIS Ia, entiers . . le 1/2 kg. **3.-**
ragoût . . le 1/2 kg. **3.50**

Jambonneaux roulés, sans os le 1/2 kg. **5.50**
Palettes fumées le 1/2 kg. **4.75**
LANGUES DE BŒUF FUMÉES le 1/2 kg. **4.25**
Saucisse de Lyon . . . le 1/2 kg. **3.25**
Balleron de fête . . . le 1/2 kg. **3.50**
MORTADELLE DE FÊTE d'Italie . 100 g. **-.65**
MORTADELLE DU TESSIN . . . 100 g. **-.55**
pièces de 500 à 600 g.
Coppa d'Italie Ia . . . 100 g. **1.55**

SALAMI
d'Italie « CANTU » (pièces de 300 à 600 g.) 100 g. **1.40**

SALAMI
de fête « BINDONE » (pièces de 300 à 600 g.) 100 g. **1.30**

ANANAS en tranches « Del Monte »
PÊCHES moitiés « Del Monte »
CRÈME fraîche pasteurisée

boîte 1/1 **2.40**
boîte 2/3 **1.90**
boîte pic-nic **-.95**
boîte 1/1 **2.-**
boîte 2/3 **1.50**
(verre de 435 g. 2.50)
(verre de 190 g. 1.10)
le dl. **-.57⁹**

Nous vous recommandons de faire usage de la

garderie d'enfants

rue Purry 6 (bibliothèque Pestalozzi) qui vous permettra de faire vos emplettes en toute tranquillité.

MIGROS

**TRAINS
électriques**

Märklin
Trix
Hag
Buco
Fleischmann
Lionel
Wesa, etc.
Tout chez
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHÂTEL

Oies grasses
extra-fines, gavées (4 1/2 à 6 kg.)
prêtes pour la casserole, le kg. Fr. **7.-**

Dindes du pays
(3 1/4 à 6 kg), le kg. Fr. **9.-**
(les volailles peuvent être
livrées farcies)

Miel du pays 1957
le bidon de 2 kg. Fr. **18.50**

Foie gras d'oie truffé
Demandez prix courant. Livraison sans frais par

BRUNO RÖTHLISBERGER
THIELLE-WAVRE. Tél. (038) 7 54 69.

STUDIO - SALON

depuis **290.-** grand choix

Grandes facilités de paiement

MEUBLES LOUP

NEUCHÂTEL - Tél. 5 30 62
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à FRIBOURG

CINÉMA STUDIO

Dès aujourd'hui
à 15 heures

UN FILM FORT DRAMATIQUE,
ANGOISSANT, BOULEVERSANT

supérieurement interprété par

Doris DAY et Louis JOURDAN



L'AILE DE LA MORT

L'histoire d'une femme terrorisée qui, pour échapper à son mari, se fait engager en qualité d'hôtesse de l'air

★
Des «SUSPENSE» à vous couper le souffle...
★

**MERCREDI
JOUR DE NOËL**
Pas de spectacle

Matinées à 15 heures : jeudi	Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
Samedi et dimanche	jeudi et vendredi
matinées à 14 h. 30	samedi et dimanche
Soirées à 20 h. 30 tous les jours	dès 13 h. 30
	Ø 5 30 00

Samedi
et
Dimanche à 17 h. 15

Séances supplémentaires
JODY ET LE FAON Enfants admis
dès 7 ans

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Le Japon, première puissance économique de l'Extrême-Orient

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ces chiffres, et nous pourrions en citer beaucoup d'autres, sont révélateurs de l'écart qui sépare le Japon des autres pays asiatiques. Ils ne signifient pas que l'archipel nippon a atteint le standard de vie occidental. Etant donné son manque de ressources naturelles, le Japon doit se contenter d'un niveau de vie relativement faible par rapport à celui de l'Occident, mais il lui permet de subsister dans des conditions tolérables.

Nouvelle tendance

Comme l'Allemagne, le Japon a connu une dure époque de reconstruction. Celle-ci est aujourd'hui achevée et le pays prend un nouvel essor. Avant la guerre, l'industrie nipponne était surtout connue pour ses articles de consommation dont les prix, sinon la qualité, défiaient toute concurrence. L'Asie était inondée de ses textiles, de ses bicyclettes et même de ses montres vendues à la douzaine.

Une nouvelle tendance se fait jour depuis quelques années : le Japon pousse son industrie lourde. Dans le domaine des chantiers maritimes, sa production est devenue une des plus fortes du monde. Il livre maintenant des locomotives et des wagons aux autres pays asiatiques, ainsi que diverses machines.

Outre sa tendance à passer de l'industrie légère à l'équipement lourd, le Japon améliore la qualité de ses produits. Dans le domaine horloger, par exemple, ses montres n'ont plus guère de rapport avec les pièces vendues au poids ou à la douzaine il y a trente ans. L'amélioration de la qualité transparaît dans la productivité des industries, qui croît beaucoup plus vite que le

nombre des ouvriers. Modernisation, plus grande rationalisation ont contribué à grossir le volume de la production.

Ce nouvel essor du Japon correspond à un mouvement en vue de promouvoir la coopération économique entre pays asiatiques. Tokyo songe à un plan commun d'opérations triangulaires. Soutenu financièrement par les Etats-Unis, le Japon livrerait des biens d'équipement aux pays asiatiques non communistes.

L'effort entrepris dans l'après-guerre, allant de pair avec l'appui américain, a permis au peuple japonais de retrouver en 1954-1955 le revenu par tête de 1934-1936. Depuis lors, celui-ci a crû annuellement de 10%. L'indice de la production industrielle a passé de 167 en 1954 à 227 en 1956 (base 100 en 1936). Quant aux exportations, elles ont doublé depuis 1953.

Ces progrès ne dissipent pas toutes les hypothèses du futur. Le peuple japonais est terriblement à l'étroit dans ses îles. On ne peut escompter de très grosses augmentations dans la production agricole, déjà si poussée. Pour alimenter les industries, il faut importer des masses considérables de matières premières. Quant à la population, elle n'a pas encore atteint son point d'équilibre. Depuis 1948, les Japonais appliquent la politique la plus malthusienne que l'on puisse concevoir. Le recours aux pratiques anticonceptionnelles est vivement encouragé. L'avortement est admis dans d'assez larges limites. Ces mesures ont porté leurs fruits et l'on a enregistré un ralentissement de la progression démographique : l'augmentation annuelle de la population est tombée de 1,3

million en 1954 à 900.000 en 1956. Le problème reste néanmoins angoissant : l'an dernier, les Japonais étaient 90 millions, et il y a longtemps qu'ils ont battu les records en fait de densité par surface cultivée.

Horizons politiques

Si le Japon a repris sa place économique en Asie, il fait un effort parallèle en politique. Il demeure allié aux Américains et suit à l'O.N.U. une ligne plutôt favorable aux démocraties occidentales. Cette attitude ne l'empêche pas de renforcer ses liens avec les pays asiatiques. Afin de ne pas indisposer Washington, il n'a pas encore reconnu la Chine de Pékin, mais dès 1950 il renouait des relations commerciales avec son ancien partenaire. Le volume des échanges a fortement augmenté en 1956.

Le Japon entretient des rapports toujours plus cordiaux avec l'Inde neutre. M. Kishi, le premier ministre nippon, a visité New Delhi cette année et M. Nehru s'est rendu à Tokyo en octobre. Sur un point, Indiens et Japonais font front commun, c'est dans leur hostilité aux expériences nucléaires de toute couleur politique.

Dans le domaine économique, la coopération indo-japonaise s'intensifie. Il est question d'un crédit nippon de 50 millions de dollars à l'Inde.

Par sa politique comme par son niveau économique, le Japon occupe une place à part en Asie. Il est bien placé pour jouer le rôle d'intermédiaire entre les démocraties occidentales et les jeunes nationalismes asiatiques.

(A suivre.) Gilbert ETIENNE.

DOYENNE DES JUDOKAS FRANÇAIS ET ÂGÉE DE 66 ANS

Jeanne Liberman passe « ceinture noire »

Depuis la guerre, 4000 femmes sur 75.000 pratiquants font du judo un sport

(Exclusivité de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»)

La doyenne des judokas féminines de France, Jeanne Liberman, 66 ans, 54 kilos, 1 m. 53, vient de passer ceinture noire 1er Dan. Elle s'est lancée dans le judo il y a seulement quatre ans.

Vous pouvez le constater, est-elle heureuse de dire, j'ai un corps très souple et j'ai un cœur de 25 printemps.

Il faut avouer que, depuis des années, Mme Liberman enseigne le yoga aux sociétés savantes. Elle puise à la fois son calme et son dynamisme dans la pratique de cette culture physique lente et dans son recueillement.

Présidente fondatrice de «La santé par la respiration», auteure de «La clé du temple», elle vient de commencer un livre sur le judo féminin, ses bienfaits et ses dangers.

Louise Vannet, 2me dan, fait la loi chez elle

Sur 75.000 pratiquants en France, dont 30.000 licenciés, on compte environ 4000 femmes judokas, ve-

nues à ce sport depuis la guerre. La première ceinture noire acquise par le sexe faible date de 1950. Il y en a maintenant une cinquantaine.

Si l'on en croit Louise Vannet qui, à 38 ans, vient d'acquiescer le grade de ceinture noire 2me Dan, le judo confère aussi beaucoup d'autorité. D'autant plus que son mari n'est que ceinture noire et que sa fille de dix ans est ceinture bleue...

L'accouchement sans douleur s'inspire du judo

Le diplôme de professeur d'Etat ne sera instauré que cette année. Mais beaucoup de jeunes femmes se sont déjà établies professeurs de judo avec enseignement aux enfants. C'est le cas de Marie-Claude Bigot-Rossi, deux enfants, ceinture noire 1er Dan, qui a créé la salle de l'école Simon Siegel.

Ce sport est sûrement le meilleur à conseiller aux jeunes filles, dit-elle. Les qualités que réclame le judo, la volonté et la concentration qu'il exige le rapprochent de la

méthode d'accouchement sans douleur que l'on enseigne maintenant aux futures mamans.

La Fédération envisage cependant de donner des règles spéciales au judo pour les femmes, particulièrement en ce qui concerne les chutes, afin de le rendre moins brutal. Mais ce changement ne semble pas intéresser nos judokas féminines. Elles



Lors de son passage à Neuchâtel en novembre 1956, l'actrice française Brigitte Auber, ceinture marron de judo, avait donné une démonstration de son talent au local du club de notre ville.
(Press Photo Actualité)

ne pensent qu'à combattre le plus souvent possible au sol, car l'immobilisation est plus facile et il est aussi plus aisé de «s'en sortir».

Jeanne Liberman, la doyenne, projette facilement les 35 kilos de Régine Gersen, jeune ceinture jaune de 11 ans qui préfère d'ailleurs le judo au latin du lycée Molière. Elle ne regrette qu'une chose : elle n'a jamais été ataquée et n'a ainsi jamais pu se rendre compte de la valeur réelle de l'étranglement qu'elle pratique fort bien au tapis.

Gisèle STÉPHANE.

★V★A★R★I★É★T★É★S★

Un rapport d'un médecin français, député poujadiste La névrose des téléphonistes

«La névrose des téléphonistes existe et elle constitue même une sérieuse menace pour la santé des standardistes», a exposé le docteur Courrier, député poujadiste de l'Aube, à la commission de la santé qui lui avait demandé de faire le point sur la question.

Cette maladie, déjà écrite en 1910 par un médecin suisse, apparaît au bout de quelques années de travail de standardiste. Elle se manifeste par des troubles dus à la fatigue nerveuse, des changements d'humeur et de caractère, des insomnies avec des envies impérieuses de dormir pendant la journée, des maux de tête et des troubles digestifs et cardiaques.

De quoi parle une famille ouvrière française pendant les repas?

PARIS (A.F.P.). — De quoi parle à table une famille ouvrière française? Le centre national de la recherche scientifique vient de rendre publique une enquête limitée, portant sur 132 familles, mais qui, selon le centre, représente assez fidèlement les préoccupations à l'heure des repas des ménages ouvriers dans les grandes agglomérations.

Les pourcentages suivants correspondent à la fréquence des préoccupations enregistrées : les enfants dominent : 16% des conversations leur sont consacrées. La vie et les soucis quotidiens entrent pour 12% du total, de même que les «projets de la famille». Le travail entre pour 11%, les loisirs également. Pour les autres sujets de discussion, les chiffres tombent brusquement : politique 5,3%, budget familial 4,5%, vie nationale ou internationale 3,8%, lectures, vie du quartier, relations, amis, faits divers, 3,8%, religion 2,3%. Les plaisanteries à table ne figurent que pour un peu plus de 2%. Les familles interrogées ne se disputent pas (1,5%), discutent très rarement de leur santé (0,7%), de leurs souvenirs (0,7%) et aussi peu de culture technique.

Les causes les plus directes et les plus importantes de cette affection seraient dues, d'abord au rythme du travail, ensuite à la surveillance sévère et incessante de ce travail pour que son rythme interne soit respecté, enfin à l'automatisation de la tâche qui est dépourvue de toute initiative personnelle.

Cette névrose est bien due au travail spécial des standardistes surmenées, car, souvent, elle disparaît avec le repos ou un changement d'activité et souvent aussi, elle disparaît si l'ancienne fonction est reprise. La preuve aussi que cet état d'épuisement nerveux devient de plus en plus grave, c'est qu'il faut des périodes de plus en plus longues de repos pour les faire disparaître.

La commission de la santé de l'Assemblée nationale a chargé le docteur Courrier de lui présenter un rapport complet.

Vous pensez que
C'EST DE LA FOLIE...
de ne vouloir peindre à votre âge. Détrompez-vous. Avec une belle boîte de couleurs en tubes, des pinceaux assortis et une toile bien tendue, vous ferez déjà une petite œuvre qui vous donnera satisfaction. De bons conseils, évidemment, vous seront aussi donnés lors de votre achat au magasin spécialisé M. THOMET, Ecluse 15, Neuchâtel.

10 x Fr. **9.70**
seulement

et ce fameux
fer à repasser
vous appartient

Ne tardez pas
Madame, à mettre
ce bon immédiatement
à la poste



Transformable par simple pression
Inutile de vider le réservoir d'eau
Grande surface de repassage
Extraordinairement léger (1.750 kg)
Deux fers à repasser/en un seul!

Seulement
Fr. 89.-
au comptant
ou 10 x 9.70

BON à expédier à H. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel

Veuillez m'envoyer :

- ★ 1 Fer à repasser Hoover
- ★ au comptant, Fr. 89.- que je verserai dans les 30 jours.
- ★ 10 x Fr. 9.70 (la première mensualité est prise en remboursement à l'envoi du fer).

Nom :

Rue :

Localité :

★ Biffer ce qui ne convient pas. 160

H. Wettstein
SEYON 16 NEUCHÂTEL



EN VENTE CHEZ TOUS LES BIJOUTIERS

LE NOUVEAU PISTOLET ÉLECTRIQUE MISTRAL B

POUR LA PEINTURE



COMPRESSEUR POUR L'AIR COMPRIMÉ

AU MAGASIN SPÉCIALISÉ

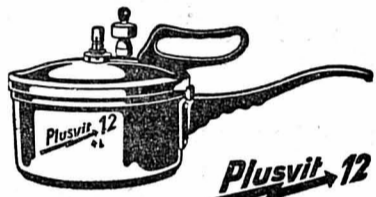


Le plus petit des radios-gramos

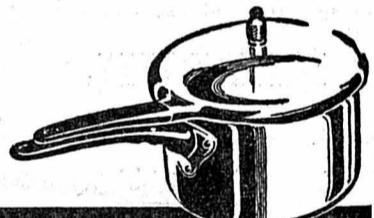
Jolie ébénisterie OL - OM - UKW Tourne-disques 3 vitesses Excellente qualité

Fr. 375.-

NOS SPÉCIALITÉS



Litres 4 5 6,5
73.- 83.50 90.50 - 5%



DUROmatic

LA MARMITE À VAPEUR QU'IL VOUS FAUT

Litres 4 6 10
54.- 75.50 106.50
5% d'escompte



R. CURCHOD

VINS ET LIQUEURS - Tél. 5 14 62

Angle rue Fleury-rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville (anc. épicerie Benguerel)

VINS FINS FRANÇAIS

blancs et rouges ainsi que toute la gamme des liqueurs - astis - mousseux - champagnes

Livraison à domicile

Notre service d'ABONNEMENT

Toute liberté quant à la quantité

FAVRE,

Bijouterie, place du Marché

VISITEZ NOTRE MAGASIN RENOVÉ

Les établissements et maisons de banque du canton

ont l'honneur de porter à la connaissance du public que leurs

CAISSES ET BUREAUX

seront fermés comme suit pendant les Fêtes de fin d'année :

NOËL : mardi 24, dès 12 heures et mercredi 25 décembre 1957.

NOUVEL-AN : mercredi 1er et jeudi 2 janvier 1958.

Les caisses seront, en outre, fermées à 16 heures le mardi 31 décembre 1957.

Restaurant « LE JURA »

NEUCHÂTEL - Treille 7
Tous les jours :
SPÉCIALITÉS DE LA CHASSE

AU CEP D'OR

VINS ET LIQUEURS de toutes marques
WILLY GASCHEN
Moulin 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHÂTEL

Vins italiens

Barbera en litre 2.30
Valpolicella en litre 2.30

Chianti, la fiasque

Corona 4.-
Pogetto 4.50

Spalletti 1er choix

Capsule rouge 4.80
» bleue (1950) 5.30
» or (1949) 5.80

Toujours en magasin, en bouteilles :
Brachetto, Nebiolo et Asti
Prix spéciaux par quantité
SERVICE A DOMICILE

Les appareils électriques font plaisir

CLAUDE DUCOMMUN
Electricité Orangerie 4

Souliers de skis

No 39, à vendre, 25 fr., et

skis

usagés 200 cm., fixations «Kandahar», 20 fr. - Tél. 5 61 25.

Splendide occasion

A vendre radio portatif avec pick-up, marche avec piles ou sur le secteur. Encore sous garantie. Comme neuf. Prix : 300 fr. Demander l'adresse du No 5486 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre magnifique lustre baroque 12 flammes, cristal. - Tél. 5 62 08.

A vendre lit d'enfant avec matelas. Tél. 5 19 42.

A vendre batterie de jazz comprenant 1 caisse, 2 tambours, cymbales, marque « Impérial ». - Tél. 8 12 07.

SKIS TOSALLI

vous propose de choisir les merveilleux skis métalliques A-15. Ces skis éprouvés en haute montagne et sur la piste ont trouvé la faveur des exigeants. Vous aussi, vous en serez enchanté.

150 paires en magasin

J.-P. TOSALLI, instructeur de ski, vous conseille objectivement
Colombier, avenue de la Gare 9a

Jolies roses de Noël

2 fr. la botte de 25 pièces
BEAUX OIGNONS DE

JACINTHES, JONQUILLES, TULIPES, NARCISSES à offrir comme cadeaux

A la Corbeille de Roses

Place Pury 2 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 36 07



MAGNIFIQUE CHOIX EN BIJOUX MODERNES or, argent et fantaisie

Bijouterie - Orfèvrerie
H. VUILLE

Place du Temple-Neuf - NEUCHÂTEL

A vendre

- 1 chambre à coucher d'occasion (ensuite d'échange) comprenant :
 - 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 commode-lavabo, 1 armoire à glace, literie à l'état de neuf, soit : 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas. 780.-
- Le tout 780.-
- 1 idem, avec grand lit, y compris duvets, traversins et oreillers Fr. 680.-
- 1 studio comprenant : 1 divan-couch, 2 fauteuils, 1 duvet Fr. 350.-
- 2 lits jumeaux ainsi que différents meubles provenant d'échange.

Ameublements Odac Fanti & C^{ie}
Couvret
Grand-Rue 34-36 Tél. (038) 9 22 21

CONCERTS - CONFÉRENCES - SOIRÉES
TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES manifestations ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :
L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »
CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES

Vous trouverez l'Eau de Cologne «Pour un homme» de Caron

à la PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2
Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie

TAPIS

190 x 290, jolis motifs en moquette, fonds rouge ou crème. Fr. 95.-
dessins Orient, à enlever pour même qualité, 2 descentes, grand passage, à enlever à Fr. 75.-

BENOIT, Maillefer 20, tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Crédit - Fermé le samedi

Pour vos cadeaux fleuris de fin d'année vous serez bien servis chez
DÉTRAZ horticulteurs
DIME 79, LA COUDRE
Etablissement tél. 5 46 70
Magasin tél. 5 97 44

GRAMOS DISQUES

INCROYABLE NOTRE NOUVEL ÉLECTROPHONE

tourne-disques 4 vitesses pick-up ultra-léger 2 pointes saphir arrêt automatique amplificateur très puissant haut-parleur à reproduction impeccable Jolie valise simili

Seulement Fr. 188.-
impôt de luxe en sus

Tourne-disques depuis Fr. 85.50 (impôt de luxe en sus); enregistreurs, disques microsillons depuis Fr. 3.75

JEANNERET-MUSIQUE

Seyon 28 - NEUCHÂTEL
La maison du bon disque

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

LE COUVREUR WILLY VUILLEMIN

Evoles 33 Tél. 5 25 75

Tous travaux de couverture - Tuiles - Ardoises - Eternit - Réfection des cheminées et vernissage de la ferblanterie - Toitures plates - Ciment ligneux

Vélos G. CORDEY

Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations

Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

HERMÉTIKAIR

Contre la pluie et les COURANTS D'AIR adressez-vous en toute confiance à
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

RADIO MÉLODY

Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHÂTEL

installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION
Se rend régulièrement dans votre région

AUTO-ÉCOLE

A. PERRET
Tél. Saint-Aubin 6 73 52
Tél. Neuchâtel 5 93 89

L. RITZ & FILS

Tous travaux du bâtiment et d'entretien Agencement d'intérieur et de magasin Meubles sur commande et toutes réparations

Ecluse 72 Tél. 5 24 41
Devis sur demande

Stoppage invisible

sur tous vêtements, accrocs, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures.

Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'étranger

F. GROSS & FILS

APPAREILLAGE FERBLANTERIE
Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24
Tél. 5 20 56

UN CADEAU qui fait plaisir à chacun: CENT CARTES DE VISITE

Passez votre commande ou achetez un bon à L'IMPRIMERIE CENTRALE, 1, rue du Temple-Neuf

Sinalco

boisson de table au jus de fruits

Vidangez maintenant avec Visco-static: au démarrage vous sentirez la différence!



BP Energol Visco-static

la première huile «toutes saisons». Vous reconnaîtrez Visco-static à sa couleur rouge. En vente en bidons originaux de 1,2½ et 5 litres (ou ouverte) aux stations-service BP vert et jaune.

Maison du TROUSSEAU
 REMI ROSSEL + NELLY GOSTELI
 Anc. emp. KUFFER & SCOTT
 NEUCHÂTEL-BASSIN 8

UN CADEAU APPRÉCIÉ

RESISTO 28.50
 Chemise TOPLIN
 (plus de repassage)
 Grand choix de chemises col attaché
 et façon 2 cols

Un lot de

MANTEAUX
 55.— 65.— 85.— 100.— 125.—
 avec col de fourrure véritable

Jusqu'à épuisement

TISSUS
 très belle qualité anglaise, au mètre,
 pour costumes pour dames et complets
 pour messieurs
 de fr. 8.— à fr. 22.50 le m.,
 en 150 cm. de large.

Un lot de **PIPES**
 garanties bruyère
 1 carton de 24 pièces assorties 15 fr.

Ouvert seulement les après-midi,
 du jeudi 19 au 24 décembre

Magasin : Boine 22 MATILE

LIÈVRE
 entier ou au détail et excellent civeit
 à Fr. 4.— le ½ kg.

LEHNHERR
 FRÈRES
 MAGASIN
 Neuchâtel
 Place des Halles Tél. 5 30 92

ATOMIZER
 EAU DE COLOGNE
MOUSTACHE



MARCEL ROCHAS

Conseils et vente par spécialiste

Stähli
 vis-à-vis de la poste Tél. 5 40 47

La parfumerie du cadeau chic

**VIOLONS NEUFS
 ET ANCIENS**

Violoncelles
 Altos
 Archets - Etuis
 les meilleures
 cordes
 Réparations
 Tél. 5 17 41

Maurice Dessoulavy
 MAÎTRE LUTHIER
 20, rue du Coq-d'Inde 20

PALACE
 Tél. 5 56 66
 DES AUJOURD'HUI à 15 heures

LE DERNIER FILM DU REGRETTÉ ACTEUR INTERNATIONAL

ERIC VON STROHEIM

GISELLE PASCAL
 dans



LA MADONE DES SLEEPINGS

d'après le populaire roman de
MAURICE DE COBRA
 avec
JEAN GAVEN
DENISE VERNAC
PHILIPPE MAREUIL

UN FILM 100% FRANÇAIS

PASSIONS... ESPIONNAGE... AVENTURES...

Tous les soirs à 20 h. 30	Samedi et dimanche, 2 matinées, à 15 h. et 17 h. 30	ATTENTION ! Mercredi jour de Noël 2 matinées, à 15 h. et 17 h. 30 Soirée à 20 h. 30	Moins de 18 ans non admis
------------------------------	---	---	------------------------------

**Tout nouvel abonné
 pour 1958 à la
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 recevra le journal
 gratuitement**

dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1957

Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 ct.

..... Détacher ici

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

* à fin janvier 1958	Fr. 3.—
* à fin mars 1958	Fr. 8.25
* à fin juin 1958	Fr. 16.25
* à fin décembre 1958	Fr. 32.—

* Biffer ce qui ne convient pas

(Le montant peut être versé à notre compte postal IV. 178 jusqu'au 10 janvier 1958 ; passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal.)

Signature :

Adresse complète :

Toujours le plus grand choix
 en meubles combinés
RADIO-GRAMO

Grundig, Téléfunken, Mende,
 Braun, Sondyna, Graetz, Médiator,
 Saba, Metz, Impérial,
 Tonfunk, Philips.

Depuis Fr. 565.—

Metz Fr. 995.—
 Tourne-disques 4 vitesses

Hæfeli Radio Peseux
 Tél. 8 24 84
 Vente - Echanges - Réparations

Bien et avantageusement meublé par

Rossetti le meuble qui meuble

Fabrique et exposition à BOUDRY Choix de plus de 100 mobiliers

Occasions

Manteau de fourrure
 Zorinos, 450 fr., Jaquette
 de renard bleu, 100 fr.,
 taille 40. Tél. 5 75 38.

Garcin
 CHAPELIER

CHAPEAUX
 imperméables
 depuis Fr. 21.—
 Seyon 14

Comme chaque année, nos magnifiques
biscômes au miel
biscômes aux noisettes
et cœurs à la cannelle
 au détail

BOULANGERIE - TEA-ROOM

A. Siegenthaler
 Place du Marché NEUCHÂTEL

A enlever
 salle à manger rustique
 à torsades, comprenant
 1 buffet, 1 desserte, 1 table,
 4 chaises. Tél. 5 16 46.

Resistent
 à la chaleur

Pour Noël !

H.BAILLON
 NEUCHÂTEL

ELNA

LE CADEAU DE NOËL IDEAL



G. Dumont
 Epancheurs 5 Tél. 558.93
 NEUCHÂTEL

CINEAC
 NEUCHÂTEL

ENFANTS ADMIS DÈS 7 ANS FERMÉ JEUDI PERMANENT 14 h. 30 - 21 h. 30 - Fr. 1.50 - Tél. 5 88 88

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE... REPRISE DU FAMEUX

BALLON ROUGE
 DE LAMORISSE

Le plus retentissant succès de ces dernières années. Un merveilleux spectacle pour grands et petits... Le triomphe du festival de Cannes...

LA SÉLECTION HEBDOMADAIRE DES MEILLEURES ACTUALITÉS MONDIALES : PATHÉ - FOX - ITALIENNE EN V.O.





... on y boit
un excellent
CAFÉ

Au City Neuchâtel

JERRY THOMAS

Tous les jours, concert après-midi et soir
avec ses 6 SOLISTES internationaux

Un grand succès

ECOLE DE NURSES

POUPONNIÈRE DE MONTREUX

Admission dès 18 ans - Diplôme
Prospectus à disposition

le grill

Délicieux!

La choucroute garnie
L'osso-bucco milanaise

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22

Saulac

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

La grandiose réalisation cinématographique
du célèbre roman de sir Walter Scott

QUENTIN DURWARD

avec : Robert TAYLOR * Kay KENDALL
EN CINEMASCOPE

Jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 décembre,
à 20 h. 15

Dimanche 22, lundi 23, mardi 24 décembre,
à 20 h. 15

PARIS... PALACE HOTEL

avec :
Françoise Arnoul, Charles Boyer, Darry Cowl

Cinéma - Royal

SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre,
LE VICOMTE DE BRAGELONNE

Le film de cape et d'épée dans toute
sa splendeur, en Eastmancolor, avec
Georges MARCHAL - Dawn ADAMS

Mercredi 25 et jeudi 26 décembre,
Matinées à 15 heures, soirées à 20 h. 30,

JODY ET LE FAON

avec Gregory PECK - Jane WYMAN
le petit Claude

En technicolor Enfants admis dès 7 ans

Cinéma « Lux » Colombier Tél. 6 36 66

Du jeudi 19 au samedi 21 à 20 h. 15
Les enfants ne sont pas à vendre
avec Antonella LUARDI, Léa PADOVANI,
Jaques SERNAS...

Dimanche 22, mardi 24 et mercredi 25,
à 20 h. 15,

LA COLLINE DE L'ADIEU
avec Jennifer Jones, William Holden...

Dimanche 22, matinées à 15 h. et 17 h.,
et lundi 23 décembre, à 20 h. 15,

CHARLOT PARADE
Enfants admis en matinées

AUTO-LOCATION

Tél. 5 60 74

Une surprise pour votre famille?

Pour le souper de Noël, commandez-nous
un beau

HORS-D'OEUVRES

Il sortira du

Café du Théâtre

et sera sur votre table à l'heure indiquée

Restaurant « **LE JURA** »

NEUCHÂTEL - Treille 7

Bien connu pour ses spécialités

Restaurant du Rocher

Cuisine et service très soignés

Vins de 1er choix

Tél. 5 27 74

MATCH AUX CARTES

3 jambons à l'os, un prix pour chacun

vendredi 20 décembre, dès 20 heures

Hôtel de La Paix - CERNIER

Tél. 7 11 43 (038)

PHOTO EXPRESS

PHOTO PASSEPORT

en 10 minutes

Jean Schoepflin Terreaux 2
NEUCHÂTEL

Occasions de Noël

Habit de cérémonie, 3
pièces, coin de feu, taille
moyenne élancée, neufs,
30 fr.; radiateur électri-
que et fer à repasser
« Therna », tout à mi-
prix. Costume tailleur
bleu foncé, taille No 42,
15 fr. Jouets. Pousse-
pousse décapotable, léger,
20 fr. Tél. 5 67 47.

Les HALLES ignorent
la volaille congelée

Lapins

et
canards gras

Fr. 6.80 le kg.

Tél. 7 10 10.

Soucis d'argent?

Si vous jouissez
d'une bonne réputa-
tion,
Si vous avez une
place stable,
Nous vous accor-
derons un

PRÊT

aux meilleures con-
ditions!
Ecrivez en toute
confiance à case pos-
tale 561, Neuchâtel.
Discrétion absolue.

**NOUVEAUX
DISQUES**

pour vos cadeaux

ECONOMISEZ un argent
lou, en achetant vos
disques

« Aux Arts Ménagers »:
Un choix monstre
de nouveaux
microsilons, de fr. 3.50
à fr. 26.90.

40 marques mondiales!
RISTOURNE immédiate
en espèces si vous
n'auditionnez pas. Prix
spéciaux déjà pour 3
disques à la fois!
Des milliers de nouveau-
tés viennent encore
d'arriver!

AUX ARTS MÉNAGERS
26, rue du Seyon
NEUCHÂTEL

A Genève: Torre
25, rue Pierre-Fatio

SAVEZ-VOUS QUE
pour allonger et élar-
gir toutes chaussures,
la plus grande instal-
lation avec 21 appa-
reils perfectionnés se
trouve à la Cordonne-
rie de Montétan, ave-
nue d'Echallens 94 et
96, Lausanne? Résul-
tat garanti. G. BOREL

APOLLO

Tél. 5 21 12

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
Samedi et dimanche à 14 h. 45 et 20 h. 30
Tous les jours à 15 h. et 20 h. 30

**Tu seras un homme
mon fils...**



2 femmes
2 vies
1 homme

2 grands acteurs
réunis
dans une poignante
histoire d'amour

TYRONE POWER
KIM NOVAK

THE EDDY DUCHIN STORY

CO-STARRING REX THOMPSON · JAMES WHITMORE
WITH SHEPPERD STRUDWICK AND INTRODUCING VICTORIA SHAW

SCREEN PLAY BY SAMUEL TAYLOR · STORY BY LEO KATCHER · PIANO RECORDINGS BY CARMEN CAVALLARO
PRODUCED BY JERRY WALD · DIRECTED BY GEORGE SIDNEY · ASSOCIATE PRODUCER JONIE TAPS

CINEMASCOPE COLOR BY TECHNICOLOR

PARLÉ FRANÇAIS - LOCATION TÉL. 5 21 12 - ADMIS DÈS 16 ANS

En 5 à 7 Samedi - Dimanche et lundi à 17 h. 30
3^{me} SEMAINE - PROLONGATION

Vacances Romaines

avec

AUDREY HEPBURN ★ GRÉGORI PECK

Enfants admis - Places non numérotées - Nous ne réservons pas de places par téléphone

LOÈCHE-les-BAINS Valais (1411 m.)

SAISON : DÉCEMBRE - MARS

HOTEL BELLEVUE - HOTEL DE FRANCE

Tous les sports d'hiver - Skilift - Distractions
Bains thermaux et application de cure dans la maison
Chemin de fer et route pour autos Informations : (027) 5 41 04

LA ROTONDE NEUCHÂTEL LA ROTONDE

POUR RESTER DANS LA TRADITION...

A l'occasion des fêtes de l'an
LA ROTONDE

vous offre

SES TROIS ORCHESTRES

avec 16 musiciens et son programme

de variétés internationales

présenté par le fantaisiste parisien

CLAUDE MARTY

DANCING	BAR	GRANDE SALLE
Quartet Warel	Orchestre Polyvo 4 musiciens	Orchestre Ded Gerval 8 musiciens

★

A SYLVESTRE

AU PREMIER ÉTAGE, DÈS 20 HEURES

MENUS

Fr. 7.—	Fr. 6.50
Demi-poulet rôti	Tournedos aux morilles
Haricots au beurre	Haricots au beurre
Pommes frites	Pommes frites
Salade	Salade
Coupe Rotonde	Coupe Rotonde

BUFFET FROID ROTONDE

Sylvestre. — Prix d'entrée avec coillons et serpents:
Fr. 6.—; couple Fr. 10.—

Thé dansant avec attractions: 1er et 2 janvier, dès 15 h.
Entrée Fr. 1.10

1er janvier, en soirée, grande salle et dancing,
avec attractions. Entrée Fr. 2.50

On peut faire réserver sa table au dancing et au bar
Tél. (038) 5 30 08

LA ROTONDE 1957 - 1958 LA ROTONDE

LA VIE NATIONALE

LES TRAVAUX DES CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national approuve l'aide aux paysans et viticulteurs victimes du gel

Les députés votent également le projet d'encouragement à la construction de logements à caractère social

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national joue le Père Noël. Il a passé la journée de mercredi à distribuer un nombre appréciable de millions, à bon escient, il est vrai, ce qui n'est pas toujours le cas.

En levée de rideau, sans discussion, les députés accordent une subvention de sept millions environ au canton de Grisons qui doit, avec les communes intéressées et fort pauvres en général, corriger le cours de l'Inn et du Flaz entre Pontresina et Ponte, et endiguer les torrents du Morteratsch et du val Roseg.

LOGEMENTS A LOYER MODESTE

S'étant ainsi fait la main, le Conseil national peut discuter les articles de l'arrêté qui doit donner à la Confédération les moyens d'encourager la construction de logements à caractère social.

Seulcours de ne pas mettre en péril la trésorerie nationale. Le Conseil fédéral proposait d'affecter 30 millions à l'aide directe, celle qui doit permettre d'abaisser le loyer grâce à la prise en charge d'une partie de l'intérêt. Cette somme, à condition que les cantons triplent la subvention fédérale, devait suffire à construire 2000 logements par an durant quatre ans, soit 8000 au total.

La commission est allée plus loin et elle a porté la somme totale à 47 millions — les cantons n'auront plus alors qu'à fournir une prestation double de celle de la caisse fédérale — pour 2500 logements par an, soit 10,000 au total.

Cela ne suffit pas à M. Steinmann, spécialiste zuricois, spécialiste des problèmes locaux. Il voudrait prolonger à 6 ans la durée de l'aide fédérale pour la construction de 15,000 logements au moins.

M. Holenstein déclare toutefois que si la situation l'exige, les mesures prises seront prolongées au-delà de quatre ans. M. Steinmann ne peut se contenter de la parole gouvernementale. Il faut voter et, par 102 voix contre 48, l'assemblée se prononce pour la durée de la commission.

Sur un autre point, le chef de département est appelé à donner des explications. Le projet prévoit qu'en règle générale et surtout dans les conditions urbaines, la subvention sera refusée pour les immeubles comprenant moins de dix logements.

Deux députés, MM. Meister, agrarien bernois, et Bonvin, catholique valaisan, violent dans cette restriction une menace pour la construction de logements économiques à la campagne et en montagne, où les vastes immeubles locaux sont rares. Mais M. Holenstein rassure les inquiets en déclarant que les ordonnances d'exécution, dont le texte sera soumis aux cantons, tiendront compte de la situation particulière des régions rurales et montagnardes.

VAUD

Deux cambriolages en vingt-quatre heures à Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :

Après Fribourg, Genève et... Neuchâtel, Lausanne va-t-elle connaître son épizéote de cambriolages ?

Deux « jobs » coups de main viennent d'être signalés en vingt-quatre heures exactement.

Mardi, peu après midi, un inconnu s'introduisit dans le hall d'un cinéma, et profitant d'un instant de solitude, fractura la serrure d'une vitrine publicitaire où il s'empara de montres et de bijoux pour quelque 4000 fr.

Mercrèdi, renonçant une fois de plus à déjeuner à l'heure, l'inconnu (car on peut supposer que c'est le même) força la porte d'une compagnie d'assurances et faisait main basse sur 3000 francs.

Il déjeunera tard mais, en attendant le pain sec de Bochuz, il déjeunera mieux.

ZURICH

L'enquête sur l'assassinat du chauffeur de taxi Bertoldo

ZURICH, 18. — Malgré l'enquête entreprise sur une vaste échelle, on n'a découvert encore aucune piste qui menât à l'assassinat du chauffeur de taxi Bertoldo. Les investigations de la police ont toutefois précisé que, dans la nuit de dimanche à lundi, Bertoldo était revenu avant 2 heures à la place de stationnement pour taxis, auprès du restaurant Steinbock. Son collègue, qui devait le relever, l'y rejoignit bientôt. Une femme d'une trentaine d'années voulut monter dans sa voiture, mais on la renvoya au taxi de Bertoldo, qui attendait des clients depuis plus longtemps. Depuis cette course, Bertoldo n'a plus donné signe de vie.

ARGOVIE

Un train tue 81 moutons

RHEINFELDEN, 18. — Mardi à l'aube, un train de marchandises a écrasé une troupe de moutons au-dessus de Rheinfelden, tuant 81 bêtes. Ce troupeau de quelque 200 têtes avait campé près de Moehlin et s'était quelque peu éloigné du berger et s'était engagé sur la voie de chemin de fer. Les trains suivants ont subi des retards allant jusqu'à une heure.

BALE

Trois cambrioleurs de garages en cour d'appel

BALE, 18. — En octobre dernier, le tribunal correctionnel de Bâle a condamné trois jeunes gens de 22 ans qui s'étaient livrés systématiquement et intensément au cambriolage de garages dans diverses régions du pays. Tous étaient de bonne famille et entendaient par leur activité coupable, se procurer les fonds nécessaires pour de grandes excursions en voiture avec des femmes. Ces jeunes gens fréquentaient plus volontiers les boîtes de nuit que leur lieu de travail. L'un d'eux s'était fait un nom en qualité de joueur de hockey sur glace, notamment à Neuchâtel. Les trois jeunes gens furent condamnés chacun à 15 mois de prison, pour avoir commis en bande des vols. La cour d'appel de Bâle a modifié les condamnations en ce sens que dans deux cas la peine a été ramenée à 14 mois, tandis que dans le troisième cas elle était portée à 16 mois de prison.

LE CONSEIL D'ETAT

et les suffragettes

Nouveau progrès de l'idée suffragiste ? Nous avons relaté, voici quelques semaines, la pétition que la commune de la Tour-de-Peilz avait adressée au Conseil d'Etat vaudois : avant que l'on ne vote, disait-elle fort logiquement, sur le suffrage féminin en matière fédérale, il serait logique que le canton et les communes, berceau de la vie civique, puissent donner leur avis.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

OTAN: accord de principe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La fusée « Atlas » n'a pas influencé les discussions

Comme on lui demandait si le lancement de la fusée « Atlas » avait influé sur le cours des discussions, M. Spaak a répondu : « Non. Est-ce que vous croyez que nous allons changer notre politique au fur et à mesure qu'une fusée américaine sera ou non lancée ? »

Après avoir rappelé que l'objet de la conférence était de refaire le point après huit années d'expériences, M. Spaak, répondant à une question, a déclaré que les délégués n'avaient pas parlé en séance du plan polonais de zone démilitarisée.

M. Spaak a précisé que, en matière d'armements atomiques, l'OTAN agit comme un ensemble, mais que les modalités pratiques sont laissées aux autorités militaires de l'OTAN qui prendront des décisions d'accord avec les divers pays. Il a précisé également que l'appel qui sera adressé à l'Union soviétique, sera formulé dans un texte qui n'est pas encore définitif.

Il dit encore que les problèmes relatifs à la production des engins spatiaux et à la répartition des tâches feront l'objet de plusieurs paragraphes du communiqué.

Une nouvelle conférence au printemps

M. Spaak a confirmé qu'il y aura dans le communiqué l'annonce d'une nouvelle conférence de l'OTAN, au printemps.

Autres points de la conférence de M. Spaak

Il n'a pas été question de l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN.

Le passage du communiqué relatif au désarmement contient une formule qui s'inspire des propositions de M. Pineau. Aucune conférence de désarmement à cinq n'a été prévue : la question sera débattue plus tard.

La présente conférence a marqué l'élargissement des préoccupations de ses membres : volonté d'étendre géographiquement l'alliance et d'élargir sa compétence au-delà des questions purement militaires : questions économiques, attitudes vis-à-vis des pays non-membres de l'OTAN.

Dans le passage du communiqué relatif à la reprise de contact avec l'Union soviétique, il n'y a pas de conditions préalables. Mais M. Spaak rappelle que 55 nations ont approuvé à l'ONU les propositions occidentales sur le désarmement et qu'une nouvelle procédure a également été acceptée à une grande majorité. Il y a donc une position de fait dont il faut tenir compte

et la question est plus compliquée qu'elle ne paraît.

Le paragraphe du communiqué concernant le Moyen-Orient traduit des idées générales exprimées par la Turquie, mais ne contient pas de références au pacte de Bagdad.

La question de l'Algérie n'a pas été discutée. Celle de Chypre non plus. Il a été fait une simple allusion au problème indonésien.

Désarmement et réunification de l'Allemagne

Comme on demande à M. Spaak si dans le communiqué la question du désarmement sera liée à celle de la réunification de l'Allemagne, le secrétaire général rappelle que les dernières propositions occidentales, celles du mois d'août dernier, n'étaient pas liées à une réunification et il regrette à ce propos la tendance qui consiste à laisser croire que les Russes sont seuls à faire des propositions. Ils en font, certes, et parfois de spectaculaires, mais les Occidentaux en ont fait de constructives.

Une nouvelle conférence

On lui demande si, le communiqué ne faisant pas mention d'un projet de conférence à cinq, une autre forme de conférence sera proposée. M. Spaak répond que sur ce point, la discussion continue. Il indique toutefois que le communiqué précisera vraisemblablement le niveau auquel une éventuelle conférence pourrait se tenir, mais sans doute pas le nombre des pays participants.

En ce qui concerne le projet de M. Pineau, de « communauté des cerveaux », M. Spaak a déclaré : « C'est là une question compliquée. Nous sommes tous d'accord sur le principe, mais les modalités pratiques sont difficiles à trouver. »

La conférence de l'OTAN se terminera ce matin

PARIS, 18 (A.F.P.). — La dernière réunion des chefs de gouvernement se tiendra jeudi matin et sera consacrée à la mise en forme définitive et à l'approbation de la partie du communiqué consacrée aux questions politiques discutées au cours de la conférence.

M. Dulles se rendra-t-il en Espagne ?

WASHINGTON, 18 (A.F.P.). — On apprend que le secrétaire d'Etat Dulles se rendra vendredi prochain, à l'issue de la conférence de l'OTAN, à Madrid où il doit s'entretenir, pendant quelques heures avec les représentants du gouvernement espagnol des résultats de la réunion atlantique.

On sait que l'Espagne ne fait pas partie de l'OTAN, mais l'existence d'importantes bases de l'aviation stratégique américaine en territoire espagnol confère à ce pays un rôle de premier plan dans la défense de l'Europe occidentale.

Rampes de lancement

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par contre observent-ils, les Alpes offriraient les avantages suivants : bonne situation stratégique — espaces pratiquement illimités — sécurité — facilités de contrôle.

Ils ne veulent pas de rampes de lancement en Europe

PARIS, 18 (Reuter). — Réunis à Paris, des anciens combattants venus de onze pays ont adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils protestent contre l'établissement de rampes de lancement pour fusées en Europe et demandent que soit mis fin aux vols de patrouilles avec armes atomiques. La résolution ajoute que ce serait un crime contre le peuple allemand d'abord, contre les peuples de l'Europe ensuite et contre la paix du monde de mettre aux mains de la Bundeswehr des armes de destruction massive sous forme de bombes ou de fusées téléguidées.

D'autre part, le groupe communiste de l'Assemblée nationale française a déposé une motion de blâme dans la question de l'établissement de rampes de lancement pour fusées sur sol français.

Accord anglo-américain

LONDRES, 18 (A.F.P.). — Un porte-parole du ministère de la défense a confirmé l'existence d'un accord de principe sur l'installation en Grande-Bretagne de quatre bases de projectiles balistiques de moyenne portée américaines « Thor ».

Mais aucune décision n'a encore été prise sur l'emplacement des rampes de lancement, a-t-il indiqué. On croit savoir toutefois, dans les milieux informés, que les rampes seront situées dans l'est de l'Ecosse et qu'il a déjà été procédé à des relevés de terrain dans cette région.

Activité diplomatique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Mendères a rencontré M. Adenauer

M. Adnan Mendères, président du Conseil turc, a exposé mercredi matin au chancelier Adenauer des problèmes actuels du Proche-Orient. Les deux hommes d'Etat ont aussi passé en revue les relations économiques germano-turques. Le gouvernement turc a notamment demandé à celui de Bonn son aide pour la construction à Ankara d'un ministère de l'information.

M. Adenauer a reçu M. Caetano

Le chancelier Adenauer a reçu mercredi matin le vice-président du Conseil portugais, M. Marcelo Caetano, qui représente M. Salazar à la conférence de Paris.

L'entretien a porté sur les problèmes de défense de l'OTAN et sur les relations germano-portugaises. M. Caetano a fait savoir en outre que le Portugal préconise toujours l'admission de l'Espagne au sein de l'OTAN.

Gaillard demande la confiance

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Crise de croissance

Pour la première fois depuis bien longtemps, le projet de budget de ces deux techniciens des finances que sont MM. Gaillard et Pflimlin semble, d'autre part, conçu sinon pour joindre les deux bouts, comme disent les ménagères, mais du moins pour les rapprocher. Il diffère des autres en ceci qu'il est pensé et conçu en fonction d'une certaine doctrine d'un certain plan économique. Les Dr en sciences financières Gaillard et Pflimlin semblent avoir fait leur diagnostic récemment exprimé par un expert américain selon lequel la crise financière et économique française est non pas la maladie d'un Etat vieillissant et à bout de force, mais, au contraire, d'un pays qui fait une crise de croissance. Selon l'Américain, la France a poussé trop vite, autrement dit, son expansion industrielle et économique a été trop rapide.

Un frein à l'expansion économique

Le budget Gaillard-Pflimlin réduit les investissements de 20 % et prévoit pour 1957 un accroissement de la production de 1 à 2 % seulement au lieu de 6 % en 1957. MM. Gaillard et Pflimlin freinent l'expansion économique qui avait atteint 45 % entre 1953 et 1957. Soutenir ce rythme ou même celui moins rapide des deux dernières années, c'était la catastrophe certaine. Un tel rythme a, en effet, nécessité des importations considérables d'énergie et de matières premières qui ont vidé les caisses de devises de l'Etat et provoqué la crise monétaire. C'est un budget — frein en attendant le budget — reprise, avec un régime de moteur normal et non « gonflé » comme jusqu'ici.

MM. Gaillard et Pflimlin semblent avoir convaincu la Chambre qu'il faut une expansion — qui ne compromet pas l'équilibre monétaire et un équilibre monétaire pour qu'on puisse reprendre l'expansion. Certes, ils connaissent l'avenir des navigateurs qui, pour éviter Charybde, tombaient en Scylla. Il appartiendra aux deux navigateurs du vaisseau France d'éviter de tomber dans la récession en évitant l'inflation.

INTÉRIM.

Vent, inondations et brouillard sévissent en Italie

Des villages isolés par la neige

MILAN, 18 (A.F.P.). — Tandis que l'on enregistre une légère dégrue du Pô dans le delta padouan, la situation demeure grave dans la basse vallée du fleuve. A proximité de l'Adriatique notamment, le vent qui souffle violemment vers la terre empêche l'écoulement normal des eaux.

A Goro, le Pô a quitté son lit, inondant le hameau de Cabarin et les lacs Fabbri et Rossi, s'étendant sur 200 hectares de terrain.

Tremblement de terre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Trois secousses telluriques ont été enregistrées hier après-midi au sismographe de Helsinki, à 14 h. 09, 14 h. 19 et 14 h. 22 (G.M.T.).

L'épicentre serait situé, d'après les premières estimations, dans la partie méridionale de l'URSS.

Encore d'autres secousses

BERKELEY (Californie), 18 (A.F.P.). — Des secousses telluriques d'intensité relativement forte ont été enregistrées mardi par les sismographes de l'université de Californie sur la côte ouest des Etats-Unis et par ceux de l'université Fordham sur la côte est.

L'épicentre des secousses enregistrées en Californie, qui ont duré deux heures, est à environ 9280 kilomètres à l'ouest de Berkeley, probablement au sud du Japon. Celui du séisme enregistré par l'université de Fordham se trouverait à environ 11,000 kilomètres dans une direction indéterminée.

Dure répression

Joseph Reval, dit-on notamment, aurait insisté pour que l'écrivain Tibor Dery fut condamné à mort et c'est devant les conséquences d'un tel verdict dans l'opinion internationale que la vie de l'illustre écrivain put être sauvée. La fraction de gauche du comité central veut à tout prix liquider toutes les séquelles de la contre-révolution et, notamment, frapper durement les anciens dirigeants des conseils ouvriers et les intellectuels rebelles, notamment les journalistes qui participèrent à la révolution.

On ne sait pas encore quand s'ouvrira le procès de Miklos Jimes, ancien correspondant à Paris du journal communiste « Szabad Nep », mais on sait qu'il a refusé de faire son autocritique et qu'il est soumis à un régime très sévère. Il n'est autorisé à recevoir ni lettres, ni colis.

Répression en Hongrie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ambassadeur Gromov, qui soutenait Janos Kadar, ne jouerait plus qu'un rôle effacé. La personnalité qui paraît actuellement dominer la situation est Joseph Reval, dont la rentrée sur la scène politique, en mars dernier, par un article publié par le « Nepszabadsag », organe officiel du parti communiste, provoqua une stupefaction générale.

Cet intellectuel doctrinaire, ami intime de Rakosi, qui a actuellement les fonctions de vice-président du Conseil supérieur du peuple, s'est vu attribuer, en cette qualité, l'examen des recours en grâce. Ce qui expliquerait le nombre d'exécutions capitales de ces derniers temps, notamment parmi les ouvriers qui participèrent à l'insurrection d'octobre 1956.

Une réclamation du H.-C. la Chaux-de-Fonds

A la suite de la rencontre de championnat de ligue nationale A, la Chaux-de-Fonds - C. P. Zurich, le H.-C. la Chaux-de-Fonds a décidé d'envoyer une lettre de réclamation concernant l'arbitrage de M. Crosset (Lausanne). Cette lettre est adressée au président de la commission des arbitres avec copie au président central de la Ligue suisse de hockey sur glace. Elle proteste contre la partialité dont fit preuve, selon le H.-C. la Chaux-de-Fonds, M. Crosset lors du match de dimanche dernier.

AVIS TARDIFS

Paroisse catholique de Neuchâtel

ARBRE DE NOËL

des enfants à l'église, le vendredi 20 décembre (et non pas jeudi), à 17 heures

On cherche un

ORCHESTRE

de 4-5 musiciens, pour les dates du 31 décembre au 1er janvier et du 1er au 2 janvier.

S'adresser à l'hôtel Touring.

Magasins MEIER

Oranges blondes

75 ct. le kg.

Avis urgents

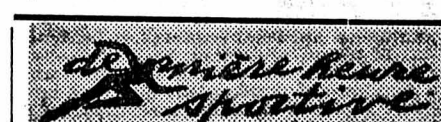
Les avis urgents (avis de naissance, avis tardifs, avis mortuaires), nous parviennent à tous les jours, pendant la journée, le soir, les dimanches et les jours fériés.

Nous prenons des mesures particulières pour sortir ces avis du courrier quotidien. Néanmoins, pour éviter au maximum les erreurs, nous prions les expéditeurs de tels avis d'écrire de façon apparente sur l'enveloppe le mot

URGENT

Rappelons que le dimanche et les jours fériés, les avis urgents doivent être expédiés « par exprès » suffisamment tôt pour nous parvenir le soir même.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».



Une réclamation du H.-C. la Chaux-de-Fonds

A la suite de la rencontre de championnat de ligue nationale A, la Chaux-de-Fonds - C. P. Zurich, le H.-C. la Chaux-de-Fonds a décidé d'envoyer une lettre de réclamation concernant l'arbitrage de M. Crosset (Lausanne). Cette lettre est adressée au président de la commission des arbitres avec copie au président central de la Ligue suisse de hockey sur glace. Elle proteste contre la partialité dont fit preuve, selon le H.-C. la Chaux-de-Fonds, M. Crosset lors du match de dimanche dernier.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

Le gouvernement vient de répondre qu'avant même de recevoir cette pétition, il avait son projet : il compte soumettre en mai prochain au Grand Conseil les modifications constitutionnelles et légales par la voie desquelles ces dames feraient leur entrée sur la piste.

19
décembre

Anjour d'hui
SOLEIL lever 6.12
coucher 16.43
LUNE lever 6.06
coucher 15.31

AU JOUR LE JOUR

« A n'ouvrir qu'à Noël »

En cette veille de fêtes, nos P.T.T., quoique surchargés de besogne, n'oublient pas qu'ils s'identifient (à peu près) avec le Père Noël. En tant qu'administration fédérale toute-puissante, ils pourraient fort bien utiliser le langage d'un père Fouettard pour nous donner des ordres. Ils préfèrent se mettre au diapason de Noël et nous donner gentiment quelques conseils.

« Nous permettez-vous de renouveler cette année encore notre appel ? » nous disent-ils. Nous vous le permettons, bien sûr.

« Apportez vos envois de fêtes au guichet de la poste au plus tard samedi 21 décembre. Vous y pouvez coller l'étiquette jaune A n'ouvrir qu'à Noël. Les envois qui ne seront déposés que le lundi de la semaine de Noël courront le risque d'être retardés ou détériorés dans le volumineux trafic, s'ils sont insuffisamment emballés ou s'ils contiennent des objets fragiles. L'expérience montre qu'il ne suffit pas de désigner ces colis comme fragiles. La meilleure protection est un emballage irréprochable, suffisamment résistant. »

Que tous les clients de la poste suivent ces recommandations. Les P.T.T., lions-nous dans un communiqué officiel, « les remerciant de leur amicale compréhension ».

Messieurs les postiers, nous sommes amicalement votre

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage au riz
Carottes en paté
Pommes rôties
Beefsteak haché
Meringues glacées

... et la manière de le préparer

Carottes en paté. — Cuire à l'eau salée 750 grammes de carottes coupées en quatre avec de l'ognon, du thym et du laurier, ceci pendant 3/4 d'heure environ. Pesez le légume au passe-vite et laissez déssécher la purée sur feu doux. Ajouter un œuf détrempé avec une cuillerée de maizena, assaisonnez, puis versez la masse dans un moule beurré. Cuisson au bain-marie dans le four pendant une demi-heure environ. Démouler au sortir du four, saupoudrer d'une sauce veloutée et saupoudrer de persil.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 8 décembre. Vuilleumier, Cédric-Nicolas, fils de Michel-François-Joseph, électro-technicien à Cortaillod, et de Thérèse-Rose, née Steiner; Simond, Laurent-François, fils de François-Michel, instituteur à Hagnerville, et de Lucette-Andrée, née Cujeslan, 9, Biolley, Monique-Elisabeth, fille de Gustave-Alfred, menuisier-concierge à Neuchâtel, et de Irène-Hélène, née Dubois; Grisel, Pierre-Yves, fils de Robert-Henri, agriculteur à Travers et d'Andrée, née Molon; Majeux, Béatrice, fille de Roger-Claude-Robert, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Marguerite-Claire, née Esselva; Pizzera, Olivier-Patrick, fils de Claude-Reymond, conducteur de travaux à Neuchâtel, et de Marlies-Frieda, née Ester; Lenz, Ariane-Maud-Esther, fille de Jean-Louis-André, employé de bureau à Hauterive, et de Marietta, née Bula, 11, Dreier, Alain-Frédéric, fils de Fritz, concierge à Neuchâtel, et de Marguerite-Angéline, née Erard.

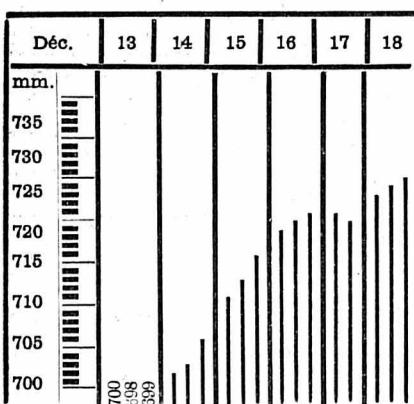
Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 décembre. Température. Moyenne: 1,7; min.: -0,2; max.: 2,9. Baromètre: Moyenne: 724. Vent dominant: Direction: sud-ouest. Force: modérée à assez fort de 12 h. à 17 h. 30. Etat du ciel: couvert avec petite éclaircie de 12 h. à 16 h. environ.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac du 17 déc., 7 h. 15: 428,95
Niveau du lac du 18 déc., 7 h. 15: 428,94

Prévisions du temps: nord des Alpes: ciel variable. Quelques chutes de neige, en plaine par moments pluie. Lente hausse de la température. Vents du sud-ouest en montagne.

Valais, Tessin et Grisons: nuageux, mais encore assez beau. Dans les vallées tessinoises, température maximum comprise entre 5 et 10 degrés.

Un tremblement de terre enregistré à Neuchâtel

Le sismographe de l'observatoire de Neuchâtel a enregistré le 17 décembre à 15 h. 10 un tremblement de terre plus violent et plus proche que celui du 13 décembre en Iran.

L'épicentre, difficile à préciser, doit se trouver à environ 2000 kilomètres dans la direction est.

(Voir nos informations en page 1.)

A NEUCHÂTEL DANS LA RÉGION

Mais où sont les bonnes d'antan ?

On cherche: employée de maison, poste agréable, pas de gros travaux, jolie chambre à disposition!

... et si vous voulez vraiment recevoir une ou deux réponses à votre annonce, vous ajouterez: très bons gages, trois après-midi de congé par semaine, plus quelques avantages, sans aller toutefois jusqu'à offrir le déjeuner au lit!

Il y a une vingtaine d'années, mon grand-père déclara un jour d'un air dépit: « Ma gouvernante entend repartir pour la Suisse allemande. Pourtant, elle n'est chez moi que depuis quinze ans! ». En ce temps-là, paraît-il, il n'était pas rare de trouver des employées de maison (on les appelait alors bonnes à tout faire ou gouvernantes) fidèles à la même famille pendant leur vie entière.

Engagée à 16 ou 17 ans, la jeune fille devenait peu à peu membre de la famille, suivait le fils lorsqu'il se mariait, élevait les enfants. Ayant fait sauter son maître sur ses genoux, ayant langé ou fêté, cela lui donnait une certaine autorité et le droit de le gronder gentiment mais fermement lorsque « le gamin » pénétrait dans son bureau sans s'essuyer les pieds.

Les fautifs sont-ils les parents ou les employeurs ?

Actuellement, les employées de maison sont engagées pour une année environ, le temps pour elles d'apprendre à baragouiner quelques mots d'une seconde langue nationale et de « voir du pays ».

Les échanges Suisse allemande - Suisse romande se font généralement à la fin des classes mais, il faut l'avouer, leur nombre devient de plus en plus restreint. Pourquoi? Les jeunes filles ne sont-elles plus tentées d'apprendre à tenir un ménage? Dans de nombreux cas, les parents — disons-le franchement — sont fautifs; ils renoncent à envoyer leur fille une année durant dans un canton voisin, estimant qu'il s'agit là d'une perte de temps... et de gains. Des fabriques, des usines engagent des jeunes filles sortant de l'école et les rétribuent dès le premier mois de travail déjà. « Gagner, gagner encore », semble être le leitmotiv de certaines familles qui oublient de penser à l'avenir de leur progéniture.

D'autre part, des employeurs ont abusé, enr. de la situation. Grosses lessives, travaux pénibles, programme trop chargé ajoutés au « mal du pays » incitaient la petite bonne à prendre un billet de retour.

L'apprentie ménagère remplacera la volontaire

La commission neuchâteloise pour le service de maison et l'apprentissage ménager va lancer une offensive pour remettre à sa juste place la jeune fille qui se place dans une famille. Non pas comme bonne à tout faire, ni même comme volontaire, mais comme apprentie ménagère. Eh oui, un véritable apprentissage avec, pour terminer, des examens donnant droit à un certificat. Un contrat est signé de part et d'autre puis déposé dans les dossiers de l'Office cantonal du travail. L'employeur s'engage à enseigner à l'apprentie tous les travaux prévus par le contrat, à exercer sur elle une influence éducative et à se préoccuper de son bien-être physique et moral, à lui assurer une vie de famille et à l'astreindre à suivre des cours ménagers organisés dans la ville.

De son côté, l'apprentie s'engage à exécuter consciencieusement tous les travaux qui lui sont confiés. L'examen portera sur les travaux de cuisine — préparation du repas, cuisson, présentation des mets — sur les travaux de maison — service de table, remise en état de la cuisine et travaux généraux — sur les recommandations, le repassage et le blanchissage, ainsi que sur les connaissances professionnelles générales.

Un apprentissage non seulement utile mais indispensable

Les jeunes filles fréquentant les dernières années scolaires ont à leur programme de nombreuses heures consacrées à l'école ménagère et à la couture. Toutefois, un stage d'une année dans une famille complètera leurs connaissances. Mariée ou célibataire, chaque femme sera appelée un jour à s'occuper d'un ménage. Poste varié et fort important pour lequel des bases solides sont nécessaires. Les employeurs donnent de plus en plus la préférence pour l'engagement du personnel à une jeune fille possédant un certificat d'apprentie ménagère. Tel est le cas notamment des infirmières, des assistantes sociales, des vendeuses dans des magasins d'articles ménagers ou d'alimentation. De plus en plus également, couturières, coiffeuses et droguistes l'exigent aussi, ce certificat prouvant que l'employée pourra discuter en connaissance de cause avec une clientèle féminine, des problèmes touchant le ménage.

M. Henri Jaquet retire sa plainte contre M. Schelling

Après six mois d'obscures péripéties judiciaires, l'affaire Jaquet-Schelling vient de se terminer d'une façon imprévue.

Rappelons brièvement les faits. M. Henri Jaquet, ancien édacteur de la « Sentinelle » et ancien conseiller communal socialiste de la Chaux-de-Fonds, invitait le printemps dernier le nouveau Grand Conseil à ne pas valider l'élection de M. G. Schelling, « maire » de cette ville. Celui-ci riposta en lisant un petit papier que M. Jaquet jugea diffamatoire. Plainte fut déposée auprès du ministère public le 3 juillet.

Le substitut du procureur général estima qu'il n'y avait pas en l'espèce d'immunité parlementaire, et renvoya l'affaire au juge d'instruction de Neuchâtel.

Ainsi que nous le révélions ici le 4 novembre, ce dernier avait, en date du 5 octobre, retourné le dossier au ministère public, en le priant de faire réexaminer par la Chambre d'accusation la question de l'immunité parlementaire. Et le défenseur de M. Jaquet protesta contre cette procédure qu'il estimait tout à fait irrégulière.

Ayant appris que le ministère public avait effectivement obtenu le désir du juge informateur, l'avocat du plaignant a protesté en date du 5 décembre, auprès de la Chambre d'accusation, en faisant notamment valoir que cette instance de recours ne pouvait normalement préjuger, et en demandant que le dossier fût renvoyé au juge pour continuer l'instruction.

Sur ces entrefaites, M. Schelling fit proposer à M. Jaquet, par l'intermédiaire d'un ami commun, le versement d'une somme de 12.000 fr. en échange d'un retrait de plainte. Il offrait également de payer tous les frais. M. Jaquet a accepté et, samedi dernier, son défenseur a signifié au juge d'instruction que la plainte était retirée.

LA VILLE

L'exposition d'art abstrait a fermé ses portes

C'est dimanche soir que l'Exposition suisse d'art abstrait a fermé ses portes. Elle a attiré au Musée des beaux-arts de très nombreux visiteurs de Suisse et de l'étranger. Plusieurs toiles exposées à Neuchâtel vont être transportées à Winterthour pour une exposition semblable.

Les visites commentées du soir ont obtenu de plus en plus de succès. M. Marcel Joray, l'infatigable animateur, peut être satisfait.

Le congrès national des Amis du vin aura lieu l'an prochain à Neuchâtel

On apprend que le congrès national de toutes les sections de l'Association des Amis du vin se tiendra le 8 février dans notre ville. Dès maintenant, le comité neuchâtelois sous la diligente direction de M. J.-P. Baillod, chancelier de la commune, prépare cette assemblée générale.

Au tribunal de police de Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, M. Roger Richard fonctionnant en qualité de greffier.

A l'ouverture de l'audience le président a donné lecture de deux jugements, les débats ayant eu lieu lors de la dernière audience.

Circulant en automobile de Cortaillod à Colombier, C. M. s'est engagé sur la route cantonale à Areuse sans remarquer une file de voitures arrivant au même instant de Boudry. La manœuvre du conducteur de la première de ces voitures et l'intervention du gendarme de service ont seules empêché qu'un accident ne se produisît. Ni C. M., ni ses parents qui se trouvaient dans la voiture ne veulent reconnaître les faits, mais deux témoins appuient les affirmations du gendarme. Le tribunal trouve cette preuve suffisante et condamne C. M. à la peine de 40 fr. d'amende et aux frais de la cause qui s'élevaient à 66 fr. 90.

Priorité de droite

K. B. descendait la rue des Vermondins à Boudry et voulait passer sous la voûte pour se rendre au centre de la ville. Il ne remarqua pas une automobile vaudoise venant du passage de la route de Grandson. Une collision se produisit. Les deux voitures furent endommagées et une des passagères de l'auto neuchâteloise fut légèrement blessée.

K. B. est fautif parce qu'il n'a pas accordé la priorité de droite à la voiture montante. La faute du prévenu est indiscutable et le tribunal condamne K. B. à 20 fr. d'amende et à 70 fr. de frais.

Condamnations en série

G. M. et K. H. sont condamnés par défaut à trois jours d'arrêts pour non paiement de la taxe militaire. Les deux paieront également les frais du tribunal qui se montent pour G. M. à 20 fr. et pour K. H. à 5 fr.

Ch. B. est condamné à trois jours d'emprisonnement et aux frais par 5 fr. pour le détournement d'objets mis sous main de justice.

O. Sch., pour la même cause, est condamné par défaut à 25 jours d'emprisonnement sous réserve que la citation lui ait été notifiée. Il paiera également les 5 fr. de frais.

M. B. avait commandé des échelles pour une tierce personne. Il en a reçu une de garde, derrière un préau, sans la facture du fournisseur. Il est condamné par défaut à trois jours d'em-

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(o) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu audience, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

A. P., domicilié à Cernier, circulait le 12 novembre avec sa camionnette sur la route Cernier-Pontalens. Sur son véhicule, P transportait des feuilles de tôle; à la suite de circonstances imprévisibles, coup de bise, dit le prévenu, mauvaise fixation du chargement dit un témoin, les tôles tombèrent de la camionnette, atteignant deux passantes, dont l'une subit une fracture ouverte de la jambe. P. a déjà eu d'autres condamnations pour infractions à la L.A., plus particulièrement pour manque de soins à son véhicule. C'est pour négligence et chargement défectueux que P. est condamné à 30 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause par 11 francs.

FONTAINEMELON

Concert de l'Avent

(c) Le Chœur mixte paroissial, sous la direction de M. Henri Bauer, pasteur, a offert, dimanche soir, au temple, un fort beau concert de l'Avent. Le programme comportait l'exécution de cinq airs pour chœur mixte, de chants par Mme Andrée Ducommun, soprano, et par M. Henri Bauer, basse, ainsi que de diverses pièces pour orgue interprétées par M. Samuel Ducommun, organiste à la Collégiale de Neuchâtel.

L'improvisation magistrale que donna en fin de concert — sur un choral de Noël désigné par un auditeur — l'éminent organiste qu'est M. Ducommun fut écouté dans le recueillement et l'admiration.

Il semble, année après année, que le public qui vient goûter les concerts de l'Avent augmente en nombre, mais il est néanmoins regrettable de constater que l'intérêt suscité par l'exécution d'œuvres de qualité n'est cependant pas bien grand chez nous.

CHARMEY

Ils roulaient trop vite

Quelques jeunes gens de Morat décidèrent, après une soirée un peu trop animée, de se rendre à Châtres. Peu après Charmey (Lac), l'automobile qui roulait à très vive allure, fut déportée à un tournant et se jeta avec violence contre le mur d'un jardin.

Aucun des passagers n'a été blessé, mais le véhicule a subi pour 3000 fr. de dommages.

BIENNE

Décès d'un ancien professeur

On apprend le décès, à Bienne, à l'âge de 66 ans, de M. Max Kaenzig, ancien professeur au technicum de cette ville, où il était né et où il avait fait ses études. Après avoir travaillé successivement à Choizeid, à Bâle et à Viège, c'est au début de la seconde guerre mondiale qu'il fut appelé à enseigner la chimie à Bienne.

Mort d'un ancien président de la Cour suprême bernoise

On apprend le décès à Bienne, à l'âge de 85 ans, de M. Max Neuhaus, ancien président de la Cour suprême bernoise. Le défunt, qui fut d'abord président de tribunal et procureur de district à Bienne, fut juge à la Cour suprême de 1910 à 1942. Il la présida depuis 1938.

Un escroc arrêté

(c) La police de Bienne recherchait depuis quelque temps un individu, B., qui, avec la complicité de sa femme, avait commis plusieurs escroqueries au détriment de familles aisées de la ville. Or cet escroc vient d'être arrêté à Genève. Il a été ramené à Bienne pour y être incarcéré et jugé.

REGIONES DES LACS

CHARMEY

Il pillait les vestiaires

Le jeune ouvrier italien G. C. a pris l'habitude de fouiller les vestiaires des cafés à Bevaix. Les tenanciers des cafés auxquels on a signalé plusieurs cas de disparitions, tantôt de sommes d'argent, tantôt de petits objets de poche et même de garde, derrière un préau, munie d'un trou. G. C. fut surpris en flagrant délit. Essayant tout d'abord de nier, il a enfin tout avoué. Le tribunal condamne G. C. à un mois d'emprisonnement moins 10 jours de préventive. Il accorde au prévenu un sursis de trois ans. Les frais de la cause par 92 fr. 30 sont également mis à la charge du prévenu.

YVERDON

Dépassement intempestif

(c) Hier matin à 9 h. 45, sur la route cantonale Yverdon-Lausanne, à la hauteur de la Brasserie, une auto genevoise qui circulait en direction d'Yverdon a accroché une voiture vaudoise qui roulait en sens inverse, après avoir dépassé un train routier. Les deux véhicules ont subi des dommages.

J'ai crié de tout mon cœur; réponds-moi, Eternel... Je t'invoque, sauve-moi! Ecoute ma voix selon Ta bonté, O Eternel...

Ps. 119.

Madame Yvonne Kramer et ses enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane; Monsieur et Madame Willy Kramer et leur fils, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Marcel Gaberel et leurs enfants, à Savagnier; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Kramer, aux Geneveys-sur-Coffrane, à Grandson, à Cernier, à Neuchâtel;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gottfried Getz, à Zurich, à Gwatt, à Wilderswil, à Unterseen, à Interlaken, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame William KRAMER

née Marie GÖTZ

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 67 ans, après une pénible maladie supportée avec courage.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 18 décembre 1957.

L'enterrement aura lieu vendredi 20 décembre, à 14 h. 15, à Coffrane.

Départ des Geneveys-sur-Coffrane à 14 heures.

Culte de famille à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la fanfare l'« Harmonie » des Geneveys-sur-Coffrane a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Marie KRAMER

mère de Monsieur Willy Kramer, membre de la société.

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé ma course. J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

Monsieur Joseph Riva et sa fille Janine;

Monsieur Guido Riva;

Mademoiselle Gina Riva;

Monsieur et Madame Marcel Drogindrat et leurs enfants, à Tramelan;

Monsieur Hans Ventura, ses enfants et petits-enfants, à Berne et à Zurich;

Monsieur et Madame René Droz et leurs enfants, à Berne;

Monsieur Arthur Voumard, ses enfants et petits-enfants, à Tramelan;

Monsieur et Madame Victor Riva, à Valangin;

les familles Riva, en Italie et en Amérique du Sud;

les familles Blandier, ainsi que les familles parentes, alliées, amis et connaissances, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur chère et bien-aimée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Alice RIVA

née DROZ

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui mercredi, dans sa 53ème année, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation en l'Eternel.

Chézarid, le 18 décembre 1957.

L'Eternel est mon Berger, je ne manquerai de rien.

Ps. 23 : 1.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 20 décembre, à 14 heures. Culte de famille à 13 h. 30.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

« Pas d'écriteau » ?

Monsieur le rédacteur,

L'article « Pas d'écriteau » de votre collaborateur Nemo (« Feuille d'avis de Neuchâtel » du 12 décembre 1957) recueillit de notre part les remarques suivantes:

La situation économique étant toujours florissante, la demande de raccordements téléphoniques augmente sans cesse. Pour y faire face, il est indispensable d'agrandir fortement les réseaux locaux et interurbains, soit par souterrains, soit par câbles aériens.

Malgré notre hâte à satisfaire le public, notre clientèle, le nombre de personnes demandant le téléphone et qu'il n'est pas possible de contenter rapidement est, contre notre gré, toujours assez important.

Nous sommes d'ailleurs limités dans nos projets d'extension par des questions de crédit (pour éviter la surexpansion économique), de matériel (les fabricants livrent au maximum de leurs possibilités) et de main-d'œuvre (suremploi actuel).

Les grandes lignes téléphoniques aériennes à peu près disparu de notre territoire, nous oblige à recourir à des câbles ruraux, interurbains et même coaxiaux, car la technique des câbles souterrains a également fait des progrès remarquables. Or, l'établissement et l'entretien du réseau souterrain, en continuë extension, exigent d'importants travaux de fouilles, qui représentent d'ailleurs un apport capital à de multiples entreprises, entre autres de travaux publics.

L'accroissement considérable du trafic va de pair avec celui du nombre des raccordements téléphoniques et cette augmentation nous oblige à agrandir ou reconstruire successivement nos centraux dont l'utilisation rationnelle repose de nouveau sur un réseau de câbles souterrains bien établi.

L'essor considérable du téléphone marque donc les pulsations de la vie économique.

Ce préambule nécessaire nous amène à déclarer qu'une entreprise comme la nôtre, en continuë développement en faveur de la collectivité, de nécessité vitale pour le pays, ne recherche pas l'anonymat, car elle n'a pas à craindre, à l'égard du public, de mettre son nom sur ses travaux de fouilles.

Seyon 23 Neuchâtel

POMES FUNÈBRES E. EVARD

INCINERATION

Concessionnaire de la Société de Crémation

TEL: 5.36.04